

# LE MONDE. diplomatie

CINÉMA  
INSOUMIS  
À MANILLE

PAR BERNARD EISENSCHITZ  
Page 27.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 710 - 60<sup>e</sup> année. Mai 2013

DOSSIER : UNE UTOPIE À PORTÉE DE MAIN

## Imaginer un revenu garanti pour tous

*Inventer une autre vie, d'autres rapports sociaux, peut sembler hors de propos en période de crise. L'exercice n'a pourtant jamais été aussi nécessaire. En Europe, en Amérique latine, en Asie, l'idée d'un droit au revenu inconditionnel fait son chemin.*

PAR MONA CHOLLET

ON travaille, et, grâce à ce travail, on perçoit de l'argent. Une telle logique est si bien ancrée dans les esprits que la perspective d'instaurer un revenu inconditionnel, c'est-à-dire de verser à chacun une somme mensuelle suffisante pour lui permettre de vivre, indépendamment de son activité rémunérée, apparaît comme une aberration. Nous sommes encore persuadés de devoir arracher à une nature aride et ingrate les moyens de notre subsistance individuelle ; or la réalité est bien différente.

Bourses étudiantes, congés parentaux, pensions de retraite, allocations familiales, indemnités de chômage, régime français des intermittents du spectacle, minima sociaux : autant de prestations qui ont en commun de découpler revenu et travail. Si insuffisants, si attaqués que puissent être tous ces dispositifs, ils montrent que le revenu garanti est une utopie « déjà là ». En Allemagne, le revenu de la population ne provient directement du travail qu'à hauteur de 41 %, signalent Daniel Häni et Enno Schmidt dans leur film *Le Revenu de base* (2008) (1). En France, en 2005, il dépendait à 30 % de la redistribution (allocations diverses) : « *Malgré tous les discours idéologiques, malgré la liquidation de l'Etat-providence, vilipendé par les néolibéraux, la part des prélèvements obligatoires est montée inexorablement sous les présidents Mitterrand, Chirac et Sarkozy* (2). » Et il ne serait pas très difficile de déplacer encore le curseur pour s'employer à ce que chacun soit à l'abri du besoin (lire l'article page 17).

La première conséquence d'un revenu de base étant de faire disparaître le chômage comme problème – à la fois question de société et source d'angoisse individuelle –, on économiserait, pour commencer, les sommes engagées dans la poursuite de l'objectif officiel du plein-emploi. Plus rien ne justifierait les cadeaux faits aux entreprises pour les inciter à embaucher. Rappelons que les



JAMES COIGNARD. – De la série « A l'endroit de l'envers », 1973

politiques d'exonération ou de réduction des cotisations sociales menées à cet effet sont passées de 1,9 milliard d'euros en 1992 à 30,7 milliards en 2008 (3). Ou encore qu'en 1989 le groupe sud-coréen Daewoo avait reçu 35 millions d'euros pour bâtir en Lorraine trois usines qu'il allait fermer en 2002, laissant mille personnes sur le carreau... Par ailleurs, le revenu garanti étant universel et inconditionnel – il est versé à tous, pauvres et riches, ces derniers le remboursant par l'impôt –, des économies seraient réalisées en supprimant tout le travail administratif lié à la surveillance des bénéficiaires de l'aide sociale, discutable du fait de son caractère humiliant, intrusif et moralisateur (4).

(Lire la suite page 20.)

(1) <http://le-revenu-de-base.blogspot.fr>

(2) Yann Moulier-Boutang, *L'Abeille et l'Economiste*, Carnets Nord, Paris, 2010.

(3) Projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2013, annexe 5.

(4) Pôle emploi continuerait sans doute à exister, puisqu'il y aurait toujours un marché du travail, mais changerait radicalement de mission.

INÉGALITÉS, DÉMOCRATIE, SOUVERAINETÉ

## Etat des lieux pour préparer une reconquête

*Nul ne croit plus que la raison l'emportera sur des politiques d'austérité insensées, ni que la morale préviendra les scandales mêlant argent et pouvoir. Désormais, l'espoir d'un changement de direction repose sur la mise en cause frontale des intérêts en jeu.*

PAR SERGE HALIMI

« Je veux savoir d'où je pars  
Pour conserver tant d'espoir »  
(Paul Eluard, *Poésie ininterrompue*)

CERTAINES révélations renvoient à ce que nous savions déjà. Venons-nous d'apprendre que des responsables politiques aiment l'argent, fréquentent ceux qui en possèdent ? Qu'ensemble ils s'ébrouent parfois comme une caste au-dessus des lois ? Que la fiscalité dorlote les contribuables les plus fortunés ? Que la libre circulation des capitaux leur permet d'abriter leur magot dans des paradis fiscaux ?

Le dévoilement des transgressions individuelles devrait nous encourager à remettre en cause le système qui les a enfantées (lire l'article page 28). Or, ces dernières décennies, la transformation du monde a été si rapide qu'elle a pris de vitesse notre capacité à l'analyser. Chute du mur de Berlin, émergence des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), nouvelles technologies, crises financières, révoltes arabes, déclin européen : chaque fois, des experts se sont relayés pour nous annoncer la fin de l'histoire ou la naissance d'un nouvel ordre mondial.

Au-delà de ces mises en bière prématurées, de ces accouchements incertains, trois grandes tendances se sont dégagées,

plus ou moins universelles, dont dans un premier temps il importe de dresser le bilan : l'envol des inégalités sociales, la décomposition de la démocratie politique et le rétrécissement de la souveraineté nationale. Pustule d'un grand corps malade, chaque nouveau scandale nous permet de voir les éléments de ce triptyque resurgir séparément, et s'emboîter l'un dans l'autre. La toile de fond générale pourrait se résumer ainsi : parce qu'ils dépendent prioritairement des arbitrages d'une minorité favorisée (celle qui investit, spéculé, embauche, licencie, prête), les gouvernements consentent à la dérive oligarchique des systèmes politiques. Lorsqu'ils se cabrent devant ce reniement du mandat que le peuple leur a confié, la pression internationale de l'argent organisé s'emploie à les faire sauter.

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » L'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen n'a jamais, chacun le sait, été rigoureusement observé. De tout temps, les distinctions furent motivées par autre chose que l'utilité commune : le lieu où l'on a la chance (ou la malchance) de naître, la condition de ses parents, l'accès à l'éducation et à la santé, etc.

(Lire la suite page 8.)

LA TÉLÉ-RÉALITÉ MET LE TRAVAIL EN SPECTACLE

## Epopée culinaire et renaissance entrepreneuriale

*Le récent décès d'un candidat de « Koh-Lanta » (TF1) a révélé toute la brutalité de la télé-réalité. Cette violence peut aussi être purement morale, comme dans ces émissions culinaires qui donnent une vision à la fois martiale et lénifiante du travail.*

PAR  
MARC PERRENOUD \*

AU COURS de ces dernières années sont apparues en France des émissions de télé-réalité culinaire, comme « Master-Chef » (TF1, 2010), « Top Chef » (M6, 2010) ou « Un dîner presque parfait » (M6, 2008). Toutes sont des jeux-concours à élimination rappelant des télé-crochets comme « Star Academy » (TF1) ou « A la recherche de la nouvelle star » (M6). Le vainqueur y gagne un droit d'entrée en or dans l'espace professionnel : en plus de bénéficier d'une exposition médiatique

importante, quoique éphémère, il remporte une forte somme d'argent pour ouvrir un établissement, un stage dans une maison prestigieuse, ou, s'agissant des émissions musicales, la production d'un album et une campagne de promotion.

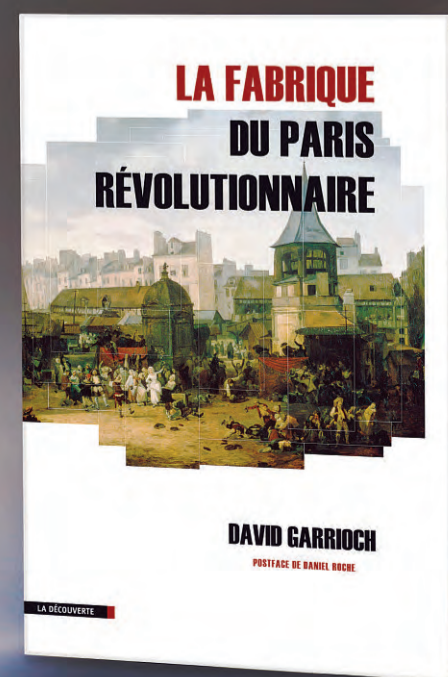
En 2004 a cependant été lancée au Royaume-Uni une émission qui n'allait pas tarder à connaître un succès mondial, tout en ayant un contenu assez différent. Diffusé en France sur le câble et le satellite (sur Cuisine TV dès 2006, puis sur W9), « Ramsay's Kitchen Nightmares », traduit par « Cauchemar en cuisine », met en scène le chef-vedette Gordon Ramsay. Pendant une semaine, ce propriétaire de restaurants multi-outils, auteur de livres de cuisine et protagoniste de collections de vidéos, coache un restaurateur en détresse dont

l'établissement fait face aux pires difficultés. Après quelques années de production au Royaume-Uni, l'émission et son héros ont traversé l'Atlantique pour une version américaine (2008-2010), et on a vu en 2011-2012 les premiers épisodes d'un avatar français diffusé par M6, avec cette fois le chef Philippe Etchebest.

On connaît l'appétence de la télé-réalité pour les émissions de coaching, qui constituent un sous-genre à part entière. Mais, en général, il s'agit d'une assistance pour atteindre des objectifs relevant de la vie privée : perdre du poids, se vêtir, élever ses enfants, nettoyer, décorer, vendre ou acheter sa maison, etc.

(Lire la suite page 22.)

Comment le peuple de Paris est devenu révolutionnaire



392 pages, 26,50 €

www.editionsladecouverte.fr

M 02136 - 710 - F: 5,40 €



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA: 2 400 F CFA, Algérie: 200 DA, Allemagne: 5,50 €, Antilles-Guyane: 5,50 €, Autriche: 5,50 €, Belgique: 5,40 €, Canada: 7,50 \$, Espagne: 5,50 €, Etats-Unis: 7,50 \$, Grande-Bretagne: 4,50 £, Grèce: 5,50 €, Hongrie: 1835 HUF, Irlande: 5,50 €, Italie: 5,50 €, Luxembourg: 5,40 €, Maroc: 30 DH, Pays-Bas: 5,50 €, Portugal (cont.): 5,50 €, Réunion: 5,50 €, Suisse: 7,80 CHF, TOM: 780 CFP, Tunisie: 5,90 DT.

## COURRIER DES LECTEURS

### Cuba

*L'encadré de Pierre Rimbart «Vite fait, bien faux» (mars 2013), consacré à la reprise par plusieurs auteurs (MM. Jean Quatremer, Jacobo Machover, Jean-François Copé) d'une citation attribuée à tort au Monde diplomatique, suscite plusieurs réactions. M. Quatremer, correspondant du quotidien Libération à Bruxelles, nous a adressé un droit de réponse :*

Aurais-je inventé une citation de M. Jean-Luc Mélenchon, le leader du Front de gauche, dans laquelle il clamait son admiration sans gêne de bornes pour le régime castriste? Une lecture rapide du billet pourrait, en effet, laisser penser que j'aurais commis une faute professionnelle de belle facture. Il ne s'agit nullement d'un procès d'intention à votre égard, comme en témoignent les nombreuses réactions d'internautes qui ont cru lire une mise en cause directe de ma déontologie et qui se sont empressés de le diffuser sur le Net. Je tiens donc à porter à la connaissance de vos lecteurs que je n'ai strictement rien inventé et que le leader du Front de gauche est bel et bien un admirateur du régime cubain.

Pour rappel, voici comment se terminait l'extrait des propos de M. Mélenchon publiés sur mon blog Couillises de Bruxelles, le 7 janvier 2011 : « Il faut être lucide et comprendre que Cuba provoque de la hargne chez les puissants, car c'est le foyer qui maintient l'idée, le rêve éveillé de pouvoir construire quelque chose de différent, et qui continue à avancer, malgré tous les problèmes matériels auxquels elle est confrontée. Je félicite Cuba, sa résistance

*et les contributions qu'elle a faites à la science, à la culture, au sport et à l'histoire universelle. »*

Certes, votre article ne m'accuse pas d'avoir inventé la citation reproduite, mais d'avoir affirmé qu'elle avait été publiée « dans Le Monde diplomatique du 5 juillet 2010 », ce qui n'est effectivement pas le cas. Mais, et c'est là où votre article prête à confusion, il ne dit pas non plus que ces propos sont parfaitement exacts : cette interview a été réalisée par l'un de vos collaborateurs, Hernando Calvo Ospina, et publiée sur le site Le Grand Soir avant d'être reprise par divers sites de la gauche radicale. Autrement dit, mon erreur est une simple erreur de référence, un péché tellement véniel que beaucoup de lecteurs ont légitimement cru qu'en réalité vous me reprochiez d'avoir inventé tout à trac une déclaration de M. Mélenchon. Il est vrai qu'on a du mal à comprendre pourquoi le «Diplo» consacre un billet à une simple erreur matérielle avec des mots d'une particulière dureté («fausse information», «erronée», «bêvue de presse», «négligence de Quatremer», «paresse intellectuelle», «référence falsifiée»), alors que dans le fond il n'y a strictement aucune erreur.

De son côté, M. Jacques Leyrat nous écrit :

J'ai été surpris de lire en page 19 du numéro de mars un encadré s'attachant à démentir la publication dans Le Monde diplomatique d'une déclaration de M. Jean-Luc Mélenchon sur Cuba (...). Certes, « cette vétulle », expliquez-vous, a « fonctionné comme un test de paresse intellectuelle ». Mais cette paresse intellectuelle

des médias (je ne parle pas du Monde diplomatique) et des politiques me semble plus la règle que l'exception quand il s'agit de Cuba et plus généralement de l'Amérique latine (comme cela vient encore de se confirmer à l'occasion de la mort d'Hugo Chávez). Au-delà de cette erreur que reconnaît Quatremer, je trouve plus intéressante la question de savoir si le texte intégral de cette déclaration a ou non sa place dans Le Monde diplomatique, et présente un intérêt pour ses lecteurs. Je pense pour ma part que Le Monde diplomatique ne se serait pas déshonoré, bien au contraire, à la publier. (...) Pourquoi la contribution de Cuba, sans commune mesure avec son importance démographique ou économique, ne devrait-elle pas être reconnue dans les domaines de la santé, des biotechnologies, de l'éducation (programme d'alphabetisation «Yo sí puedo», par exemple), de la culture (littérature, cinéma, danse, musique...), du sport, ne serait-ce que par ses résultats aux Jeux olympiques?

### OTAN

L'échange entre Régis Debray et Hubert Védrine (Le Monde diplomatique de mars et d'avril 2013) sur le maintien de la France au sein du commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) a suscité plusieurs réactions. M. Joël Barre signale un point aveugle du débat :

Merci à MM. Debray et Védrine, qui nous ont offert un échange stimulant, avec la pointe d'humour qui sied à ceux qui voient les choses de haut. Ils sont tout autant convaincants, bien que contradictoires. Ils

communient pourtant dans une espérance partagée : la puissance de la France. Mais la puissance pour faire quoi? Car la puissance de la France républicaine a pris bien des noms : Alsace-Lorraine, «devoir de civilisation», Chemin des Dames, Sétif, politique agricole commune, Rafale... Et «le Français», y a-t-il bien été gagnant, à défendre les «intérêts de la France»? (...) Bien sûr, l'impérialisme des Etats-Unis pousse à vouloir une France indépendante, hors de l'OTAN. Mais à quoi bon, si c'est pour prendre ces mêmes Etats-Unis pour modèle dans leur course à la puissance? Et, pour notre XXI<sup>e</sup> siècle, n'est-ce pas un idéal archaïque? La «grandeur de la France»? Une autre ambition est possible.

Ancien ambassadeur de France, M. Bertrand Fessard de Foucault expose son point de vue :

Avant même l'implosion de l'URSS, en décembre 1991, le pacte de Varsovie avait dissous ses structures militaires (...). La réponse occidentale aurait dû être la dissolution au moins de l'organisation intégrée du traité de l'Atlantique nord. Au lieu de cela, l'OTAN s'est élargi à l'ensemble des anciens satellites européens de la Russie, ce qui a été perçu par les Russes comme un encerclement et a encouragé l'autoritarisme de M. Vladimir Poutine : le nationalisme d'une très grande puissance qui s'est sentie démantelée et dépouillée.

Au lieu de reconnaître son obsolescence, l'Alliance atlantique a étendu au globe, voire à l'espace environnant notre planète, son champ d'application territoriale, de même qu'elle a étendu son objet au terrorisme, en modifiant en conséquence l'article 5 du traité de Washington. Empêchant

de fait une défense proprement européenne, elle empêche aussi l'organisation d'une force internationale permanente sous l'égide des Nations unies. (...) Les relations internationales, depuis des années, marginalisent l'Europe, qui, vouée à acheter mais à ne plus produire, devient le «marché commun» des autres pays. L'Alliance atlantique n'a plus d'objet. (...) S'il doit y avoir une concertation des Etats en tant que tels contre des terrorismes sans support étatique – tels que ceux qui ont succédé à Al-Qaïda, mais aussi tels que les trafics mafieux, les spéculations boursières ravageuses ou les menées concertées pour dépouiller les Etats, partout dans l'ancien Occident, et spécialement dans l'Union européenne, de toutes leurs prérogatives socialement protectrices –, l'organisation doit être toute différente. (...) L'urgence est moins militaire et diplomatique que démocratique et humaniste.

### Drones et kamikazes

L'article de Grégoire Chamayou «Drones et kamikazes, jeu de miroirs» (avril) a inspiré ce commentaire à M. Luis C. Turiansky, de Prague :

Comparer les drones aux attentats-suicides (laissons les vrais kamikazes japonais dans leur contexte historique précis) est aussi légitime que n'importe quel autre sujet de réflexion. Néanmoins l'auteur oublie une différence fondamentale : le drone est conçu pour attaquer une cible précise, tandis que l'auteur d'attentat-suicide emporte avec son sacrifice la vie de dizaines de passants qui généralement n'ont rien à voir avec ses objectifs de martyre, sauf peut-être une nationalité qu'il considère comme ennemie. Si je ne peux pas frapper ce lâche méchant qui se cache derrière les moniteurs du système de guidage à distance du drone, alors je vais tuer tous ces gens-là, pour qu'on sache que nous avons de la force, nous aussi.



### MAUVAISES NOUVELLES

«L'abus d'information nuit gravement à la santé», avertit le quotidien britannique The Guardian, sans craindre de scier la branche sur laquelle il est assis (12 avril 2013). Il en critique plus précisément la consommation compulsive, comparée à une nourriture trop riche en sucre.

Les médias nous procurent de petites bouchées d'histoires triviales, des ragots qui ne concernent pas nos vies et ne sollicitent pas la pensée. Nous pouvons avaler des quantités illimitées de flashes d'information, qui, contrairement aux livres ou aux longs articles de magazine, sont pour l'esprit comme des bonbons vivement colorés. Aujourd'hui, nous avons atteint le même point dans notre relation à l'information qu'il y a vingt ans dans notre relation à la nourriture : nous sommes en train de comprendre à quel point elle peut être toxique. (...)

Les gens trouvent très difficile d'identifier ce qui est pertinent. Il est beaucoup plus facile d'identifier ce

qui est nouveau. Le pertinent contre le nouveau : voilà la bataille fondamentale de la période actuelle. Les médias veulent nous faire croire que l'information nous offre une sorte d'avantage compétitif, et beaucoup tombent dans le panneau. Nous devenons anxieux quand nous sommes coupés de l'afflux d'information. En réalité, la consommation de nouvelles est un handicap : plus elle est faible, plus gros est votre avantage.

### TÉLÉPHONES PORTABLES

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, l'Organisation des Nations unies (ONU) s'est inquiétée d'un surprenant paradoxe : à l'échelle mondiale, il est plus aisé d'avoir accès à un téléphone portable qu'à des toilettes (Time, 25 mars 2013).

Sur les 7 milliards d'habitants que compte la planète, 6 milliards ont accès à un téléphone portable. Beaucoup moins nombreuses (seulement 4,5 milliards) sont les personnes qui peuvent utiliser des toilettes en état

de marche. (...) A elle seule, l'Inde abrite 60 % des êtres humains dépourvus d'accès à des installations sanitaires basiques : la moitié des 1,2 milliard d'Indiens possèdent un abonnement pour leur téléphone portable, mais seulement 366 millions (le tiers de la population) ont accès à des toilettes.

### HÉRITAGE

Au lendemain du décès de l'ancienne première ministre britannique Margaret Thatcher, l'éditorialiste du Financial Times Martin Wolf revient sur son bilan et lui découvre des héritiers inattendus (9 avril 2013).

Bien que dirigeante d'une nation déclinante, Thatcher a su s'imposer comme une géante politique [au niveau mondial]. Elle incarne tout à la fois le renouveau du libre marché et l'étiollement du rôle de l'Etat. Aujourd'hui, pourtant, ce n'est pas en Occident mais dans les pays émergents que l'on trouve les porte-étendards du libre-échange. Cette situation n'est pas

directement de son fait, mais elle pourrait la considérer comme l'un de ses plus grands succès.

### GRÈVE INÉDITE À HONGKONG

En grève depuis le 21 mars, les dockers d'un terminal du port de Hongkong détiennent par l'une des plus grandes fortunes asiatiques, M. Li Ka-shing, demandent une augmentation de salaire de 20 % (South China Morning Post, 18 avril 2013).

On nous dit que Hongkong est l'économie la plus libre du monde. Pour les travailleurs non protégés, employés dans des secteurs non réglementés, cela signifie que leurs patrons sont libres de les exploiter comme ils le veulent. En fait, la liberté économique s'applique exclusivement aux propriétaires des grandes entreprises, qui n'ont d'autre garde-fou que leur conscience. S'ils n'en ont pas, ils peuvent devenir des pourvoyeurs de misère.

**Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :**  
**Courrier des lecteurs,**  
**1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris**  
**ou courrier@monde-diplomatique.fr**

Édité par la SA Le Monde diplomatique, société anonyme avec directeur et conseil de surveillance. Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du Monde diplomatique. 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris. Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26. Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr. Site Internet : www.monde-diplomatique.fr. Directeur : Serge HALIMI, président, directeur de la publication (01-53-94-96-05). Alain GRESH, directeur adjoint (01-53-94-96-01), Bruno LOMBARD, directeur de la gestion (01-53-94-96-01). Responsable des éditions internationales et du développement : Anne-Cécile ROBERT (9621). Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL (9605). Directeur de la rédaction : Serge HALIMI. Rédacteur en chef : Pierre RIMBERT. Rédacteurs en chef adjoints : Benoît BRÉVILLE, Martine BULARD, Renaud LAMBERT. Chef d'édition : Mona CHOLLET. Rédaction : Alain GRESH, Evelyne PIELLER, Philippe RIVIÈRE, Philippe REKACEWICZ (cartographie), Anne-Cécile ROBERT. Site Internet : Guillaume BAROU. Conception artistique : Alice BARZILAY, Maria IERARDI (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'icongraphie). Rédacteur documentaliste : Olivier PIRONET. Mise en pages et photogravure : Jérôme GRILLIERE, Didier ROY. Correction : Pascal BEDOS, Xavier MONTHEARD. Responsable de la gestion et de la diffusion numérique : Vincent CARON. Contrôle de gestion : Zaiya SAHALI. Secrétariat : Yuliya DAROUKA (9621), Sophie DURAND-NGÔ, attachée communication et développement (9674), Eleonora FALETTI (9601). Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr. Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY. Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET. Publicité : Ronan DALIGAULT (01-57-28-39-57). Diffusion, mercatique : Brigitte BILLIARD, Jérôme PONS, Sophie GERBAUD, Marie-Dominique RENAUD. Relations marchands de journaux (numéros verts) : Diffuseurs Paris : 0805 050 147. Dépositaires banlieue/province : 0805 050 146. Service relations abonnés. • Depuis la France : 03 21 13 04 32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr. • Depuis l'étranger : (33) 3 21 13 04 32. Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration. © ADAGP Paris, 2013, pour les œuvres de ses adhérents. Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 54 € Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

# Soutenez-nous, abonnez-vous !

**1 an pour 54 € au lieu de ~~64,80 €~~ \***, soit plus de 16 % de réduction

Coordonnées :

RMDMM1301PBA005

M.  M<sup>me</sup>   
Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal [ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
Localité .....  
Courriel .....

Règlement :  Chèque bancaire à l'ordre du Monde diplomatique SA

Carte bancaire

Numéro de carte bancaire

Expire fin [ ][ ][ ][ ][ ]

Notez les trois derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte [ ][ ][ ]

Signature obligatoire



\* Prix de vente au numéro.



Lisez le journal en version numérique – Offert (voir en page 12)

**A renvoyer, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :**  
**Le Monde diplomatique, service abonnements,**  
**A 2300 - 62066 Arras Cedex 9 - France**  
**Tél. : 03-21-13-04-32 (numéro non surtaxé)**

**Plus simple et plus rapide :**  
**retrouvez cette offre sur**  
**www.monde-diplomatique.fr/abojournal**

Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 30/06/2013. En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant (s'adresser au service des abonnements). Ces informations peuvent être exploitées par des sociétés partenaires du Monde diplomatique. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-contre  Le Monde diplomatique SA – RCS Paris B400 064 291

UNE MÉTHODE DE MANAGEMENT QUI GAGNE LE SERVICE PUBLIC

# L'évaluation, arme de destruction

Parfois décrit comme une maladie de civilisation, le syndrome d'épuisement professionnel, ou burn-out, touche particulièrement les travailleurs les plus zélés. Peut-être parce que, en plus de générer une anxiété permanente, les exigences du management aboutissent à dénaturer l'activité et à en déposséder ceux qui l'exercent. Censé favoriser la « qualité », le « benchmarking » sévit aussi bien dans le public que dans le privé.

PAR ISABELLE BRUNO  
ET EMMANUEL DIDIER \*

« **B**ENCHMARKER, c'est la santé ! », claironnait en 2008 M<sup>me</sup> Laurence Parisot, reprenant le slogan de la convention du Mouvement des entreprises de France (Medef) réunie cette année-là dans l'hémicycle du Parlement européen. Pour qui ignorait tout du benchmarking, son discours – qui en prônait l'application aux produits, aux services, aux idées, aux salariés, aux pays, etc. – avait de quoi désarçonner.

De quoi s'agissait-il ? De vanter les mérites d'une technique managériale consistant à « évaluer dans une optique concurrentielle pour s'améliorer ». Pour M<sup>me</sup> Parisot, « benchmarker » un pays, ce serait le « comparer à d'autres » en vue de repérer les « meilleures politiques » – entendre : « la fiscalité la plus avantageuse », « l'administration la moins pesante », « l'université la plus admirable (1) »... – et de s'en inspirer dans un souci de compétitivité (2). Une recette simple que les capitaines d'industrie s'évertuent depuis les années 1990 à transmettre aux dirigeants du monde entier. Ainsi, en 1996, la Table ronde des industriels européens (European Round Table, ERT) coorganisait avec la Commission européenne un séminaire pour promouvoir auprès des décideurs politiques un exercice susceptible d'« aider les gouvernements à justifier les inévitables choix difficiles (3) ». Difficiles pour qui ? Ce point n'était pas précisé.

## « Enrôlement des puissances salariales »

LE benchmarking conduit les agents à vouloir améliorer sans relâche leurs scores, à être continuellement en quête de « meilleures pratiques », à viser toujours de nouvelles cibles, à s'engager autant qu'ils le peuvent au service d'un idéal relatif, la « qualité ». L'enrôlement de tous dans un effort coordonné de compétitivité ne procède idéalement d'aucune contrainte, ni physique ni légale. Il se nourrit de la bonne volonté des participants. Être volontaire, « proactif », apporter la preuve de sa « performance totale (5) », ou bien s'exclure du jeu : telle serait l'« alternative infernale (6) ». Il y a là une façon très singulière de gouverner les membres d'un collectif.

En l'absence de moyens coercitifs, qu'est-ce qui les fait courir ? Les primes et les récompenses n'épuisent pas les ressources de ce mode de gouvernement, qui fonctionne à l'initiative, à l'autoévaluation, à l'engagement personnel, à la responsabilisation, au volontarisme. Certains parlent de « contrôle d'engagement subjectif (7) », ou d'« enrôlement des puissances salariales (8) ». Ces formules mettent en relief l'ambivalence d'une domination qui se nourrit de la liberté, de la créativité et de la subjectivité des dominés.

Bien que ces concepts aient été forgés pour décrire les mutations des relations de travail dans l'entreprise, ils valent également pour l'administration publique. En période de vaches maigres budgétaires et de condamnation généralisée des excès bureaucratiques, hors de question d'intervenir plus (ou avec davantage de moyens) : il faut mieux organiser, afin de dispenser les meilleurs services à moindre coût. Au slogan libéral classique du « moins d'Etat » s'est ainsi substitué le

Le benchmarking produit des benchmarks (« repères »), c'est-à-dire des objectifs à atteindre qui ne sont pas fixés dans l'absolu, en fonction des exigences d'un patron, mais relativement à ce qui est censé se faire de mieux dans le monde. La force du benchmark ne tient donc pas tant à la poigne d'un chef ou à la scientificité d'un pourcentage qu'à l'objectivation d'une performance. Aux sceptiques, il oppose la preuve d'un meilleur résultat enregistré ailleurs. Ainsi, au nom du fait concurrentiel, il serait plus facile de faire accepter les restructurations, les licenciements, la « rationalisation » budgétaire, et de faire taire les contestations « irréalistes ».

Aux Etats-Unis, le benchmarking, développé dans le privé par des entreprises comme Xerox, accède à la notoriété publique au milieu des années 1980. Présenté comme l'arme de la reconquête des parts de marché perdues au moment de la « déferlante nipponne », il est préconisé par les économistes du prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT) pour enrayer le déclin des performances industrielles du pays (4). Il devient également l'un des critères d'attribution du prix Baldrige, créé par l'administration Reagan pour récompenser les organisations qui recherchent avec le plus de zèle la « qualité totale », que ce soit dans le secteur des biens et des services, dans la santé, dans l'enseignement ou dans des activités non lucratives.

mot d'ordre néolibéral du « mieux d'Etat ». Mais la définition de ce qui est « mieux » pour différentes institutions ne coule pas de source. Si les entreprises visent le profit, quelle finalité s'assignent l'Etat et ses administrations ? En régime démocratique, il appartient – en principe – au peuple de le déterminer. De fait, cette question suscite un dissensus politique fondamental. Dès lors, la pratique du benchmarking n'a rien d'évident ni de naturel.

Que l'Etat fasse usage de chiffres n'est pas nouveau : dès sa naissance, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la statistique se présente comme la « science de l'Etat ». Ironie de l'histoire : ce que la puissance publique avait conçu comme son instrument privilégié sert aujourd'hui à la mettre en pièces sous couvert de « nouvelle gestion ». En mobilisant les statistiques, le benchmarking cherche à capter leur pouvoir de description transformatrice. Afin de distinguer l'appareil statistique, dont la formation est coextensive à celle de l'Etat, du réseau de chiffres tissé par le benchmarking, nous pourrions parler d'une « nouvelle quantification publique » (NQP), comme d'autres parlent d'une « nouvelle gestion publique ». Dans les deux cas, ces expressions ont l'avantage de pointer une constellation d'éléments à géométrie variable dont on peut faire apparaître les régularités et la cohérence d'ensemble.

Cette NQP regroupe des composants dont on nous rebat les oreilles depuis une dizaine d'années. Il s'agit des indicateurs de performance, variables quantitatives que les agents doivent renseigner eux-mêmes pour démontrer l'efficacité de leur activité ; des objectifs quantitatifs, que les instances dirigeantes leur assignent tout en cherchant à leur insuffler la « culture du résultat » ; des tableaux de bord, qui permettent d'appréhender en un



ANDY CURLOWE. – « Watching Waiting Calculating » (Regardant, attendant, calculant), 2011

seul coup d'œil un grand nombre de données chiffrées ; des classements identifiant les « bons élèves » et les moins bons en vue de distribuer primes et sanctions, etc. Ces techniques ont été systématisées dans l'administration publique française par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et par la révision générale des politiques publiques (RGPP), rebaptisée par le nouveau gouvernement modernisation de l'action publique (MAP).

S'ils s'appuient sur la « bonne volonté » de chacun, de tels dispositifs ne fonctionnent pas pour autant en roue libre ou en pilotage automatique. La domination managériale est exercée par une élite dont le cercle se resserre. En outre, si les dirigeants politiques et économiques parviennent à imposer le benchmarking en arguant de l'universalité de cette méthode managériale, supposée tout-terrain, ils se l'appliquent rarement à eux-mêmes. Le meilleur exemple en est sans doute l'expérience de notation et de classement des ministres au regard des objectifs chiffrés qu'avait fixés le président Nicolas Sarkozy. Si la publication du palmarès dans l'hebdomadaire *Le Point* a fait grand bruit en janvier 2008, l'idée a vite été abandonnée.

Le développement du benchmarking a en outre rencontré l'opposition d'une catégorie particulière d'agents : médecins, magistrats, commissaires ou professeurs d'université. Tous ont vu leur autorité traditionnelle radicalement mise en cause par l'introduction de ce type d'évaluation comparative et gestionnaire, qui tend à se substituer au jugement par les pairs. Habituellement peu enclins à l'action collective, ces « patrons » ont alors rallié la cause d'agents subalternes mobilisés contre des dispositifs dont ils sont les premières cibles. En revanche, d'autres travailleurs, qui ne bénéficiaient pas du même capital social, ont espéré que ces nouveaux systèmes d'évaluation leur permettraient de faire mieux reconnaître leurs qualités et de valoriser leur position. C'est donc par une alliance entre les plus hauts responsables et certains agents intermédiaires faisant figure d'« outsiders » (9) que le benchmarking est parvenu à surmonter les résistances et à s'imposer dans le secteur public.

Les promesses d'objectivité et d'équité formulées par ses promoteurs n'ont toutefois pas été tenues, et de nombreux effets pervers sont apparus de façon flagrante. Les agents de tous niveaux ont senti s'abattre sur eux une pression psychologique énorme, qui, en particulier dans la police, haut lieu de la « politique du chiffre », a mené certains d'entre eux au suicide. Le nombre d'appels téléphoniques reçus par le service de soutien psychologique opérationnel des forces de l'ordre a presque quadruplé en dix ans.

pu constater que le prétendu « mieux d'Etat » signifiait en réalité une baisse de la qualité des services publics. On a par exemple assisté à une explosion du nombre de gardes à vue pour des personnes qui, auparavant, n'auraient pas été inquiétées. Et le tri à l'entrée des urgences hospitalières, présenté comme le gage d'un traitement plus rapide des malades, a provoqué une augmentation du taux de retour, signe d'une insuffisance de la prise en charge.

Les agents évalués par des variables quantitatives ont dû apprendre à « faire du chiffre », ou à présenter leurs résultats de la façon la plus flatteuse pour eux. Des policiers ont procédé à des arrestations faciles, mais sans effets réels sur la délinquance ; des médecins ont écarté les pathologies les plus complexes pour traiter plus de cas simples ; des chercheurs ont saucissonné leurs articles pour en publier trois plutôt qu'un seul consistant. Comment les blâmer de se protéger, de défendre leurs intérêts ? Mais, du coup, la réalité sur laquelle portent les chiffres censés évaluer leur réactivité, leurs initiatives, est elle-même construite par la technique de management. Elle n'est plus le juge de paix final qui soupèse l'action de l'Etat : elle est susceptible d'être, elle aussi, construite.

## Première victoire en justice

UNE opposition au benchmarking tant que tel commence à s'organiser, notamment en France. Le 4 septembre 2012, le tribunal de grande instance de Lyon a estimé que la mise en concurrence des salariés suscitait un stress permanent qui nuisait gravement à leur santé. Aussi a-t-il interdit à la Caisse d'épargne Rhône-Alpes Sud de fonder son mode d'organisation sur le benchmarking. Depuis 2007, cette banque avait en effet instauré un système de

gestion des personnels qui consistait à comparer quotidiennement les résultats de chacun et à afficher un classement. Engagée par le syndicat Solidaires, unitaires, démocratiques (SUD), qui dénonçait la terreur engendrée par de telles méthodes, l'action en justice marque un tournant dans la résistance au dispositif. Ce jugement sans précédent ouvre la voie à de nombreux recours partout où le benchmarking est à l'œuvre.

(1) « Benchmarking, c'est la santé ! », Medef, 8 février 2008.

(2) Lire Gilles Ardinat, « La compétitivité, un mythe en vogue », *Le Monde diplomatique*, octobre 2012.

(3) ERT, « Benchmarking for policy-makers: The way to competitiveness, growth and job creation », rapport issu du séminaire, octobre 1996.

(4) The MIT Commission on Industrial Productivity, « Made in America: Regaining the productivity edge », MIT Press, Cambridge, 1989.

(5) Florence Jany-Catrice, *La Performance totale: nouvel esprit du capitalisme?*, Presses

universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, 2012.

(6) Philippe Pignarre et Isabelle Stengers, *La Sorcellerie capitaliste. Pratiques de désenchantement*, La Découverte, Paris, 2007.

(7) Philippe Zarifian, « Contrôle des engagements et productivité sociale », *Multitudes*, n° 17, Paris, été 2004.

(8) Frédéric Lordon, *Capitalisme, désir et servitude. Marx et Spinoza*, La Fabrique, Paris, 2010.

(9) Nicolas Belorgey, *L'Hôpital sous pression. Enquête sur le « nouveau management public »*, La Découverte, Paris, 2010.

**ILERI**  
ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES  
A PARIS DEPUIS 1948

**ET... LE MONDE PREND  
UNE AUTRE DIMENSION**



*ILERI Paris, l'école référente  
des relations internationales depuis 1948*

[www.ileri.fr](http://www.ileri.fr)

# Les ambitions de Pékin bousculent

*Les analystes de défense américains s'inquiètent des progrès de la dissuasion nucléaire chinoise et des « bonds en avant » accomplis parallèlement dans le domaine spatial par l'Armée populaire de libération. En jouant sur la dualité de ces domaines connexes, Pékin améliore l'importance, la portée et l'efficacité de son arsenal, au risque de fragiliser les équilibres nucléaires qui prévalaient jusqu'ici.*

PAR OLIVIER ZAJEC \*

PÉKIN ne dispose d'aucune statue du sénateur anticommuniste américain Joseph McCarthy. Une relative ingratitude, lorsqu'on pense qu'il est le père naturel du programme nucléaire chinois. L'histoire est pour le moins surprenante. Dans l'immédiat après-guerre, un jeune ingénieur émigré originaire de Hangzhou, Qian Xuesen, travaille sous contrat avec le Pentagone au Jet Propulsion Laboratory de Pasadena. Ses intuitions pionnières dans le domaine spatial et balistique ravissent l'US Air Force. L'armée lui fait tellement confiance qu'elle l'envoie en Allemagne pour interroger Wernher von Braun, le cerveau du programme balistique allemand. Le maccarthysme va faire dévier cette brillante trajectoire : accusé de communisme en 1950, assigné à résidence, Qian est brutalement expulsé vers la Chine maoïste en 1955. Le secrétaire adjoint à la marine, Daniel Kimball, a beau déclarer

que ce « génie » diplômé du Massachusetts Institute of Technology (MIT) vaut « entre trois et cinq divisions à lui seul », et qu'il préférerait « le savoir mort plutôt qu'exilé » (1), rien n'y fait. A l'apogée de la chasse aux sorcières qui sévit alors, ces protestations n'ont aucun écho. La suite est assez logique : reçu par Mao Zedong, Qian prête allégeance au régime et invente, à partir de rien, le premier programme de missiles balistiques chinois...

En 1966, deux ans après l'explosion atomique fondatrice de 1964, l'ingénieur prodige supervise le premier tir d'un missile nucléaire dans le désert du Xinjiang. C'est également à lui qu'on devra le lancement réussi, le 24 avril 1970, du premier satellite chinois, le Dong Fang Hong (DFH-1), lequel diffusera en continu le chant patriotique *L'Orient est rouge* pendant les vingt-six jours de sa mise en orbite.

## Un « secret »... public depuis trois ans

ENVOYÉ à la retraite en 1991, décédé en 2009, couvert d'honneurs, Qian symbolise à lui seul la profonde intrication, depuis leurs origines, des programmes nucléaire et spatial de la République populaire de Chine. De la première explosion nucléaire d'octobre 1964 jusqu'au jour de gloire du 15 octobre 2003, lorsque le lieutenant-colonel Yang Liwei, embarqué dans le vaisseau Shenzhou, a fait de la Chine le troisième nation de l'histoire à réussir un vol spatial habité, Pékin a multiplié les passerelles entre ces deux domaines, y décelant la promesse constante d'une optimisation technologique, budgétaire et stratégique. Malgré la création dans les années 1990 de l'Agence nationale d'administration spatiale (ANAS) et les projets de commercialisation des mises sur orbite, les militaires de l'Armée populaire de libération (APL) conservent plus que jamais leur rôle dans les grands axes spatiaux de la nation.

Cet effet de levier du triangle nucléaire-spatial-balistique n'est pas une spécificité chinoise ; il est bien connu, du moins par les ingénieurs spécialistes, en particulier aux Etats-Unis et en France. La Chine se distingue néanmoins pour avoir très tôt mis en avant une doctrine nucléaire de « non-emploi en premier », doublant cette déclaration de principe de l'assurance solennelle que ses armes ne seraient jamais employées contre une nation non nucléaire. De même, dans le domaine spatial, elle s'est rapidement opposée à toute militarisation. A cette posture défensive intégrale s'ajoutent le peu de moyens de sa défense, tout comme la modernité longtemps douteuse de ses vecteurs (bombardiers missiles et sous-marins potentiellement porteurs de têtes nucléaires). Ces deux caractéristiques ont fait d'elle le membre le plus discret du club international des Etats qui sont à la fois des puissances spatiales et des détenteurs d'armes nucléaires : France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Russie et Chine, auxquels on peut aujourd'hui ajouter l'Inde.

Discret ? Du moins jusqu'ici : la volonté de Pékin d'afficher un profil bas est-elle encore tenable, alors que son développement économique stimule sa montée en puissance politique et militaire, comme le montre la publication de son dernier Livre blanc de la défense, le 16 avril 2013 ? Les paramètres de son équation nucléaire, longtemps figés, s'en trouvent désormais modifiés. Les premiers, les Américains s'en sont alarmés.

\* Chargé d'études, Compagnie européenne d'intelligence stratégique (CEIS), auteur de *La Nouvelle Impuissance américaine*, L'Œuvre, Paris, 2011.

« Savons-nous vraiment combien de missiles ont les Chinois aujourd'hui ? » En posant cette question, en 2011, l'Américain Richard Fisher, sentinelle vigilante et quelque peu sino-obsessionnelle de l'International Assessment and Strategy Center, sait parfaitement qu'il va faire mouche au Pentagone et au Congrès (2). Car un flou à peu près général entoure l'évaluation de l'arsenal de la Chine, qui est actuellement le seul pays du groupe des P5 (3) à ne pas déclarer le nombre d'armes nucléaires qu'il possède. Pour le Stockholm International Peace Research Institute (Sipri), le total s'élevait en 2009 à 186 têtes nucléaires opérationnelles déployées. L'International Panel on Fissile Materials (IPFM) (4) en évoque de son côté quelque 240. Si l'on compare ces estimations aux milliers d'unités détenues par le couple Moscou-Washington, la fébrilité américaine semble surjouée. En mai 2010, les Etats-Unis ont officiellement déclaré posséder 5 000 têtes nucléaires, qu'elles soient tactiques, stratégiques ou non déployées. Sur ce total, 1 700 sont déployées et opérationnelles, sur des missiles balistiques intercontinentaux (ICBM), des sous-marins lanceurs d'engins (SLBM) ou des bombardiers stratégiques (5).

En 2011, un rapport de l'université américaine de Georgetown a soudain agité le petit milieu des spécialistes du nucléaire chinois (6). Durant trois ans, sous la direction du professeur Phillip Karber, ancien employé du Pentagone, des étudiants ont compilé de nouvelles données ouvertes, et leur conclusion laisse les experts pantois : la Chine posséderait en réalité... 3 000 têtes nucléaires ! L'étude « révèle » aussi l'existence d'un réseau de tunnels de 5 000 kilomètres qui servirait au transport et au stationnement d'armes nucléaires et d'unités spécialisées. Mystérieuse et secrète, la « grande muraille souterraine » stimule l'imagination des journalistes et devient immédiatement le pendant nucléaire symbolique du « collier de perles », ces bases navales mises en place par Pékin dans les eaux asiatiques (7).

En réaction, les partisans américains du désarmement nucléaire, comme Hans Kristensen, de la Federation of American Scientists, accusent le Pentagone d'avoir téléguidé cette étude par l'entremise de Karber, lequel, à l'instar de Fisher ou de l'échotier William Gertz, figure au premier rang des dénonciateurs compulsifs du « danger » chinois. Les militaires s'ins-



WANG ZI. – « Invincible Eastern Warrior » (Invincible guerrier de l'Est), 2008

crivent en faux contre les estimations hautes (8). L'affaire rebondit sur la scène politique. Le 14 octobre 2011, le représentant républicain Michael Turner brandit devant le Congrès l'existence de ce labyrinthe souterrain « inconnu » : « Au moment même où nous faisons des efforts de transparence du point de vue nucléaire, la Chine rend son propre système encore plus opaque », dénonce-t-il. La presse européenne, « découvrant » l'étude de Georgetown, présente de son côté ce « réseau hallucinant de tunnels » comme une surprise (9). Les journaux indiens font chorus. Début janvier 2013, pressé de toutes parts, M. Barack Obama finit par commander au Pentagone un rapport sur le sujet pour le 15 août prochain.

Contrastant avec les montées aux extrêmes du débat politique américain,

et avec le suivisme journalistique européen, il apparaît toutefois que la « grande muraille souterraine » n'est un secret pour personne depuis plusieurs années. Le 11 décembre 2009, déjà, un quotidien de Hongkong, *Ta Kung Pao*, donnait des précisions sur ce chantier gigantesque, qui aurait mobilisé pendant dix ans des dizaines de milliers de soldats chinois. Le grand public asiatique y apprend que la deuxième division d'artillerie de l'APL, chargée des forces nucléaires stratégiques, a pris la décision en 1995 d'enterrer plus profondément ses vecteurs balistiques nucléaires, de manière à les rendre moins vulnérables à une éventuelle attaque-surprise de destruction « en premier ». Un réseau de tunnels modernisés courrait désormais sous les contreforts montagneux de la province du Hebei, dans le nord-est du pays, à une

profondeur de plusieurs centaines de mètres (10), dans un paysage de canyons et de falaises abruptes particulièrement adapté à l'installation d'un système géosécurisé de riposte nucléaire.

On note surtout qu'à l'origine la « révélation » provient de la télévision chinoise d'Etat CCTV elle-même, qui, en diffusant un documentaire, le 24 mars 2008, a sobrement commenté la mise au point de ce programme de tunnels. Compte tenu du contrôle strict exercé par le pouvoir sur les médias, cette annonce, bien enregistrée par les administrations militaires indienne, américaine et européenne, correspond à un signal des plus officiels. De surcroît, pour l'APL, creuser des tunnels n'est pas une fin en soi, mais l'une des modalités de la sanctuarisation de sa frappe « en second ».

## REGAIN DE TENSION DANS

# Comment parler

**Développer l'économie et l'armée, tel est l'objectif officiel de M. Kim Jong-un, à la tête de la République populaire démocratique de Corée. Pour l'heure, il multiplie les provocations, tandis que les manœuvres militaires de Séoul et Washington à proximité des côtes nord-coréennes favorisent l'escalade.**

PAR PHILIPPE PONS \*

UNE nouvelle fois, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) tient le reste du monde en haleine : volée de menaces – attaque nucléaire des Etats-Unis, rejet de l'armistice de 1953 (1), « seconde guerre de Corée inévitable » – et batteries de missiles pointées sur le Japon comme sur la base américaine de Guam. Depuis mi-mars, la propagande nord-coréenne s'est déchaînée, et les médias internationaux, en diffusant avec complaisance ses diatribes belliqueuses, sans mesurer ce qui dans ces menaces était vraisemblable ou non, lui ont donné un écho démesuré, à la grande satisfaction de Pyongyang.

Après avoir joué la confrontation sous M. George W. Bush, les Etats-Unis sont revenus avec M. Barack Obama à une stratégie attentiste. Force est de reconnaître l'échec de leur politique, ainsi que de celle du président sud-coréen jusqu'en février dernier, M. Lee Myung-bak, qui entendait tenir la dragée haute à Pyongyang. La situation est devenue infiniment plus délicate qu'elle ne l'était il y a une quinzaine d'années.

Certes, les objectifs nord-coréens sont les mêmes qu'en 1998, lors du lancement d'une fusée porteuse d'un satellite,

\* Journaliste, Tokyo.

de même technologie qu'un missile de longue portée, qui passa au-dessus du Japon. L'administration Clinton infléchit alors sa politique et, en octobre 2000, la secrétaire d'Etat Madeleine Albright se rendit à Pyongyang. Une visite du président fut même envisagée. Puis M. Bush balaya les acquis de son prédécesseur.

Depuis, la RPDC a effectué trois essais atomiques, en 2006, 2009 et 2013, et se proclame puissance nucléaire. Elle dispose de stocks de plutonium, d'un programme d'enrichissement de l'uranium et de capacités balistiques. Lors de la réunion du Comité central du Parti du travail, le 31 mars, M. Kim Jong-un a précisé : « Les armes nucléaires ne sont pas une monnaie d'échange pour obtenir des dollars américains, ni un élément de marchandage à mettre sur la table des négociations (...). La [RPDC] n'y renoncera jamais tant qu'existera la menace nucléaire des impérialistes. » Pyongyang place haut la barre pour de futures négociations.

Agé d'une trentaine d'années, M. Kim Jong-un, second héritier du clan des Kim, porté à la tête du régime après la mort de son père en décembre 2011 (2), semblait offrir une image plus amène du pays – lequel compte néanmoins deux cent mille prisonniers dans des camps de travail, selon les organisations humanitaires. Un an après avoir été investi des pleins pouvoirs (premier secrétaire du Parti du travail, premier président de la Commission nationale de défense, maréchal et commandant en chef de l'Armée populaire), il a déclenché une offensive d'une rare virulence, avec le lancement d'un satellite en décembre et un essai nucléaire en février, tous deux condamnés par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, qui a décidé de durcir les sanctions.

FORT de son expérience à l'étranger – il a effectué cinq années de lycée en Suisse –, M. Kim est sans doute plus conscient que la vieille génération de la nécessité de changements. Mais il reste fidèle à la voie tracée depuis la fin des années 1990 : « un pays fort et prospère », formule censée concilier développement et puissance militaire. A des

## TECHNOLOGIE MILITAIRE CHINOISE

## la donne spatiale et nucléaire

Parallèlement, Pékin passe des gros missiles fixes à propulsion liquide, vulnérables à une première frappe de neutralisation, aux missiles à propulsion solide, déplaçables rapidement sur des lanceurs mobiles, comme le DF-31A, de 11 000 kilomètres de portée. Mobiles ou enterrés, les missiles sol-sol demeurent la seule composante de la triade nucléaire chinoise (missilerie sol-sol, bombardiers aériens, sous-marins) réellement crédible, du moins pour le moment.

## La peur du déclassement américain

MÊME en faisant un effort, on ne trouverait plus un vétéran des gardes rouges pour scander avec conviction « Plus le satellite monte, plus le drapeau rouge descend ! », comme au temps de la Révolution culturelle. Selon l'ancien chef d'état-major de l'armée de l'air et actuel vice-président de la puissante Commission militaire centrale, le général Xu Qiliang, « les intérêts nationaux chinois sont en expansion, et le pays est entré dans l'âge spatial (11) ». Bien qu'opposé officiellement à la militarisation de l'espace, Pékin montre un clair désir d'y contester l'hégémonie américaine. Y compris en cas de conflit, où, compte tenu de la spatio-dépendance de plus en plus avérée des armées modernes, empêcher l'adversaire d'avoir accès à l'espace constituera une priorité.

Pariant sur le fait qu'on ne négocie qu'entre égaux, la Chine s'est persuadée, à l'instar de la Russie, que seuls des progrès significatifs et indépendants lui permettraient de freiner les ambitions de *space superiority* du Pentagone. Ils pourraient forcer les Etats-Unis à signer un engagement de neutralisation militaire de l'espace qui comblerait les lacunes du traité sur l'espace extra-atmosphérique de 1967. En 2001, un rapport américain publié par la Space Commission (ou commission Rumsfeld) exploitait d'ailleurs les nombreux défauts de ce texte pour conclure que rien n'interdisait « de

Si elle veut conserver un crédit nucléaire militaire que les Américains respectent bon gré mal gré, la Chine sait cependant qu'elle ne peut se contenter de protéger ses capacités de frappe « en second ». Il lui faut également combattre de manière proactive les progrès de la défense antimissile américaine, qui pourrait neutraliser ses capacités théoriques de réplique. Pour desserrer ce nouvel étau, l'APL mise depuis longtemps sur un champ de bataille alternatif : l'espace extra-atmosphérique.

stationner ou d'utiliser des armes dans l'espace », ni « d'employer la force depuis l'espace vers la Terre », ou de « conduire des opérations militaires dans et à travers l'espace » (12).

Ecartés de la Station spatiale internationale par la National Aeronautics and Space Administration (NASA), les Chinois construisent leur propre station, baptisée Tiangong et ouverte aux scientifiques de toutes les nations, sera achevée en 2020. Ils développent un lanceur de 130 tonnes et annoncent une mission sur la Lune pour 2025, tout en rêvant de surclasser les Américains en envoyant un vaisseau habité sur Mars après 2030. La seconde génération de leur réseau satellitaire Beidou-Compass (« Boussole ») comptera bientôt 35 unités, offrant les mêmes services de géolocalisation que le GPS, y compris en mode militaire.

Mais les effets collatéraux de cette stratégie ont peut-être dépassé les intentions de ses promoteurs. En détruisant un vieux satellite météo FY-1C, en janvier 2007, à l'aide d'un intercepteur SC-19, afin de démontrer sa capacité à frapper dans l'espace, la Chine a prêté le flanc à la critique. Les Etats-Unis, appuyés par de nombreuses nations, ont immédiatement fustigé son comportement de « *délinquant spatial* », dénonçant le danger causé par les débris du tir ainsi que la contradic-

tion avec sa posture politico-spatiale vertueuse. En janvier 2011, dans la plus récente version de la Stratégie nationale de sécurité spatiale, Washington prévient : « *Les Etats-Unis conservent le droit et les capacités de répondre en vertu de la légitime défense* [dans l'espace], *si la dissuasion devait échouer* (13). »

Sur le plan de la théorie stratégique, l'Américain Everett Dolman affirme que « *la guerre à venir avec la Chine aura pour objet la bataille pour le contrôle de l'espace extra-atmosphérique* (14) ». En arrière-plan, la question nucléaire : les satellites américains d'alerte précoce, utilisés dans le cadre de la détection de dépôts de tirs balistiques, deviennent désormais une cible éventuelle des capacités chinoises. Or, sans ces satellites, l'organisation des forces et du commandement nucléaire stratégique américain est globalement handicapée.

A ces angoisses s'ajoute, du côté américain, le sentiment lancinant d'un déclassement technologique à venir. Qui se souvient encore que les fusées communistes Longue Marche ont lancé une vingtaine de satellites commerciaux avant que Washington n'impose dans les années 1990 un embargo sur les ventes de composants satellitaires à Pékin ? La NASA laissait faire, regardant encore la Chine de haut. L'horloge atomique a tourné. Même si l'écart de capacités avec les Etats-Unis demeure gigantesque, un rattrapage exponentiel est enclenché. Inquiet, un ingénieur américain du MIT a modélisé en 2008 les conditions d'une guerre spatiale entre les deux pays... pour conclure, rasséréiné, que les Chinois étaient assurés de la perdre (15). Pour autant, alors que le Livre blanc chinois sur l'espace de 2011 ne mentionne que cinq « axes majeurs », tous civils (développement scientifique et pacifique, innovation, autonomie et ouverture à l'international), force est de constater que la même année, sur dix-neuf lancements chinois, dix-huit l'ont été au profit de la défense.

En 2012, une trentaine de satellites de tous types ont été mis en orbite, dont

certains miniaturisés : télécommunications (Zhongxing 10), navigation, surveillance, reconnaissance, relais de données (Tianlian 1). Un programme de satellites d'alerte est en projet, tandis qu'un nouveau centre de lancement spatial voit le jour à Wenchang, sur l'île de Hainan. Entre-temps, le programme lunaire américain Constellation a été annulé par M. Obama en février 2010. Pour Gregory Kulacki, de l'Union of Concerned Scientists, les Américains devraient abandonner « *l'idée éculée* [qu'en matière spatiale] *les Chinois auraient davantage besoin de nous que nous n'aurions besoin d'eux* (16) ».

Fébrile et atavique, l'agitation de certains journalistes américains face à la possible montée en puissance d'un « compétiteur pair » de classe mondiale ne doit pas dissimuler que les progrès spatio-nucléaires chinois posent objectivement un certain nombre de questions. Tous les observateurs s'accordent sur le fait que la Chine est le seul membre du P5 qui augmente aujourd'hui son nombre de têtes. Mais dans quelles proportions au juste ? La bataille des chiffres fait rage,

## Négocier un nouveau traité

AU FINAL, se souvenant de la dialectique perverse de la guerre froide, on ne peut totalement écarter la possibilité que Washington et Pékin se retrouvent pris dans une course semblable à celle qui poussa l'URSS et les Etats-Unis, au mépris de toute rationalité, à entasser les têtes dans les silos pour maintenir l'« équilibre de la terreur ». Dans les années 1960, Washington aura entrepris jusqu'à 31 000 têtes opérationnelles...

Cette vision maximaliste de la dissuasion nucléaire contraste avec le principe français de stricte suffisance (nucléairement, « on ne meurt qu'une fois »), un dogme de « déraison rationnelle » dont on avait fini par se persuader que la Chine l'avait implicitement fait sien depuis 1964. En 2009, encore, le président Hu Jintao ne déclarait-il pas à l'Organisation des Nations unies que la Chine « *réitérait solennellement son ferme engagement d'une stratégie nucléaire défensive* (19) » ?

Le président Obama a annoncé le 12 février 2013 une nouvelle réduction de l'arsenal nucléaire américain, qui pourrait passer de 1 700 têtes opérationnelles à moins de 1 000 d'ici à 2020. Mais cette conception minimale de l'assurance stratégique va-t-elle tenir si les progrès chinois s'affirment ? Verra-t-on se profiler à nouveau les développements hallucinés du stratège Hermann Kahn, fondateur en 1961 du Hudson Institute, qui proclamait que le stockage des têtes n'était

et, parmi les experts, certains avancent un maximum de 1 800 têtes nucléaires opérationnelles. Comme les spécialistes de la non-prolifération le reconnaissent eux-mêmes, l'important n'est pas de se demander si la Chine modernise son arsenal – elle le fait –, mais de ne pas désinformer sur le rythme de cette modernisation.

Reste qu'au vu des ambitions nucléaires chinoises l'équilibre stratégique au sein du P5 va changer. Le Royaume-Uni affirme désormais détenir moins de 160 têtes opérationnelles (17). La France, qui a procédé à une diminution de 50 % de ses têtes depuis la guerre froide, a divisé par deux en vingt ans le budget consacré à la dissuasion nucléaire, et conserve environ une centaine de têtes opérationnelles (18). En à peine dix ans, s'appuyant sur ce qu'on pourrait appeler la « symbiose spatio-nucléaire », Pékin a sauté l'étape de la parité technologique avec les deux puissances nucléaires européennes – qui pouvait sembler son objectif de moyen terme – pour se placer d'emblée dans une posture de dialogue dissymétrique avec les capacités américaines.

pas si stupide, puisqu'une guerre nucléaire pouvait avoir un « vainqueur » (20) ?

Les réactions inquiètes des voisins de la Chine pèseront aussi dans ce jeu croisé de perceptions. A court terme, les Japonais peuvent théoriquement transformer leur nouveau lanceur spatial à propulsion solide Epsilon, qui doit effectuer son premier vol cette année, en missile balistique de longue portée. Le Vietnam ne fait pas mystère de ses ambitions spatiales ; l'Inde avance dans l'antisatellite (la destruction de satellites).

La solution ne peut être que politique. Remettre en vigueur le garde-fou du traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles (traité ABM) de 1972, unilatéralement dénoncé par l'administration Bush en 2002 ? Ce choix aurait quelque raison d'être, en incluant cette fois la Chine dans les discussions. Cela promettrait des négociations difficiles ; mais le pouvoir chinois serait tenu d'examiner une offre de cet acabit, si l'on en juge d'après les déclarations officielles qu'il multiplie sur les conditions sine qua non d'un désarmement nucléaire mondial (21). En attendant, sur le papier, des montagnes du Hebei jusqu'à la ceinture géostationnaire, une certaine logique de modernisation parallèle des arsenaux nucléaires et spatiaux semble tendre à bouleverser durablement les équilibres stratégiques en Asie orientale.

OLIVIER ZAJEC.

## LA PÉNINSULE CORÉENNE

## à Pyongyang

nuances lexicales près, ce fut, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'ambition du Japon de l'ère Meiji (3) (« pays riche, armée forte ») confronté à la menace étrangère. En Corée du Nord, les deux objectifs sont difficilement conciliables : la « prospérité » suppose des réformes, mais surtout une ouverture à l'étranger et une aide extérieure, sous la forme d'une assistance technologique et d'investissements. Or les Etats-Unis et leurs alliés refusent toute coopération tant que Pyongyang représentera une menace.

EN montant au créneau, le régime nord-coréen a ébranlé le statu quo : il a remis en cause la « patience stratégique » de Washington, renforcé les sanctions internationales qui étranglent le pays et accru son isolement, même si la Chine mène un double jeu, puisqu'elle le soutient économiquement tout en joignant sa voix au chœur des condamnations internationales. Défi aux Etats-Unis et à leurs alliés, le troisième essai nucléaire représente aussi une affirmation de souveraineté vis-à-vis de Pékin.

En disposant d'une force de dissuasion, la RPDC s'estime à l'abri d'une attaque nucléaire – une menace que Washington a brandie à au moins cinq reprises. Elle affiche un succès auprès de sa population, alors que, depuis un quart de siècle, le régime justifie les sacrifices par la nécessité de rendre le pays invulnérable et de garantir une indépendance dont il a fait un objectif sacré. Un renoncement à cette arme, le seul acquis de l'ère Kim Jong-il, semble donc improbable.

L'entêtement de la RPDC à se faire reconnaître comme puissance nucléaire par le reste du monde et son apparent refus de toute transition post-totalitaire tiennent à un nationalisme exacerbé. Ce qui l'inscrit moins dans l'histoire de la bipolarité du monde, disparue après l'effondrement du bloc soviétique, que dans celle du postcolonialisme. En Europe, la guerre froide a été, dans les faits, une époque de paix. En Asie, notamment dans la péninsule coréenne et au Vietnam, ce fut une période d'affrontements armés vécus comme le prolongement des guerres de libération (4). En

RPDC, la propagande entretient la mémoire sublimée de la « glorieuse lutte » des partisans rassemblés derrière Kim Il-sung contre l'occupant japonais, qui fonde la légitimité du régime. Et elle replace systématiquement la situation présente dans le cadre de la lutte contre l'impérialisme.

Après la fin de l'URSS, les thèmes récurrents du post-colonialisme – indépendance, souveraineté nationale, quête de reconnaissance – sont revenus en force, entretenant et accentuant au sein de la population une mentalité d'assiégés permanents (5). En faisant figurer la RPDC dans son « axe du Mal », puis en attaquant l'Irak, M. Bush a renforcé ce sentiment de menace. Désormais puissance nucléaire, le pays ne connaîtra jamais le sort de l'Irak, martèle la propagande.

DE toute façon, sa situation géopolitique diffère : la proximité de la Chine rend improbable une intervention militaire. Pékin entend en effet éviter toute instabilité pouvant entraîner une réunification de la péninsule « à chaud », sous la houlette du Sud, avec à la clé des forces américaines à sa frontière. En cas de guerre, la RPDC serait certes vaincue, mais non sans causer d'énormes dommages au Sud, voire au Japon. Et, dans le chaos, qu'advierait-il des armes nucléaires ou des stocks de plutonium dont elle dispose ? Autant de risques qui devraient inciter à trouver une autre approche que de pousser le régime dans ses retranchements, avec le renforcement des sanctions et du boycott.

PHILIPPE PONS.

(1) La guerre de Corée, entre le Sud et le Nord, commencée en 1950, s'est achevée en 1953 par la signature d'un armistice. Depuis, aucun accord de paix n'a été signé.

(2) Lire Bruce Cumings, « La dynastie Kim ou les deux corps du roi », *Le Monde diplomatique*, février 2012.

(3) L'ère Meiji (1868-1912) marque le début de la politique de modernisation.

(4) Heonik Kwon, *The Other Cold War*, Columbia University Press, New York, 2010.

(5) Lire « En Corée du Nord, la société s'éveille », *Le Monde diplomatique*, janvier 2011.

(1) Evan Osnos, « The two lives of Qian Xuesen », *The New Yorker*, 3 novembre 2009.

(2) « US worries over China's underground network », Agence France-Presse, 14 octobre 2011.

(3) Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU – le Royaume-Uni, la Chine, la France, la Russie et les Etats-Unis – sont les seuls Etats dotés d'armes nucléaires (EDAN) reconnus par le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

(4) L'IPFM a été fondé en 2006 par des experts civils de la non-prolifération issus de dix-sept pays. Il est présidé par Ramamurti Rajaraman, de l'université de New Delhi.

(5) « Nuclear weapons : Who has what at a glance », Arms Control Association, Washington, DC, novembre 2012.

(6) « Strategic implications of China's underground great wall », Asia Arms Control Project, Georgetown University, 26 septembre 2011.

(7) Lire « La Chine affirme ses ambitions navales », *Le Monde diplomatique*, septembre 2008.

(8) Hans M. Kristensen, « Stratcom commander rejects high estimates for Chinese nuclear arsenal », Strategic Security Blog, 22 août 2012, <http://blogs.fas.org>

(9) « Que cache la Chine dans sa "grande muraille souterraine" ? », *Le Nouvel Observateur*, Paris, 7 décembre 2011.

(10) Arnaud de La Grange, « Les missiles nucléaires chinois à l'abri d'un tunnel secret », *Le Figaro*, Paris, 19 décembre 2009.

(11) « China "to put weapons in space" », *South China Morning Post*, Hongkong, 3 novembre 2009.

(12) « Report of the commission to assess United States national security space management and organization », 11 janvier 2001. Ces conclusions ont été jugées trop agressives par des rapports ultérieurs du département de la défense.

(13) Stratégie nationale de sécurité spatiale, janvier 2011.

(14) Everett C. Dolman, « New frontiers, old realities », *Strategic Studies Quarterly*, vol. 6, n° 1, Washington, DC, 2012.

(15) Noah Shachtman, « How China loses the coming space war », *Wired*, San Francisco, 1<sup>er</sup> octobre 2008.

(16) Jeff Foust, « Space challenges for 2011 », 3 janvier 2011, [www.thespacereview.com](http://www.thespacereview.com)

(17) Rapport du National Audit Office du 5 novembre 2008 consacré à l'avenir de la dissuasion britannique.

(18) « Désarmement, non-prolifération nucléaires et sécurité de la France », rapport d'information du Sénat n° 332, 24 février 2010. En comptant les stocks de maintenance, la France possède environ 300 têtes.

(19) Hu Jintao, « Work together to build a safer world for all », déclaration lors du sommet du Conseil de sécurité des Nations unies sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires, New York, 24 septembre 2009.

(20) Herman Kahn, *On Thermonuclear War*, Princeton University Press, 1960.

(21) « Statement by the Chinese delegation on nuclear disarmament at the thematic debate at the first committee of the 67th session of UNGA », 19 octobre 2012.

Lire, sur notre site, « Combien de têtes nucléaires en Chine ? » (O. Z.) [www.monde-diplomatique.fr/49051](http://www.monde-diplomatique.fr/49051)

TROIS ANS APRÈS LE SÉISME

# Haïti dépecé par ses bienfaiteurs

Le 12 janvier 2010, un séisme de magnitude 7 ravageait Haïti, faisant plus de deux cent trente mille morts. Trois ans plus tard, en dépit des promesses, l'aide humanitaire s'est surtout soldée par l'importation d'un vibrion cholérique et par l'installation d'entreprises peu soucieuses de droit du travail.

PAR CÉLINE RAFFALLI \*

Le soir tombe sur les ruines de Port-au-Prince, bientôt plongée dans l'obscurité. On ne distingue plus, au loin, qu'un feu rouge qui se balance au-dessus d'un carrefour. Partout où l'œil se pose, les débris envahissent l'espace. Les chiens ont pris possession de la nuit. De temps à autre, leurs cris rompent le silence.

Au matin, les moteurs vrombissent. Dans la lumière crue du petit jour, les voitures tentent de se frayer un chemin au milieu du chaos d'une ville surpeuplée. Les *tap-tap* – taxis collectifs – contournent des cratères qui dictent les méandres de la circulation. Dans l'air, une odeur de mort mêlée à celle des eaux usées qui s'échappent d'un égout à ciel ouvert et à la poussière des ruines, que le vent souffle sur les vivants. Les Haïtiens vivent dans une douce surréalité : les disparus sont toujours présents ; on les imagine à chaque détour, encore prisonniers du béton.

Sept sur l'échelle de Richter : un séisme équivalent à plusieurs bombes atomiques qui auraient explosé sous terre. Le 12 janvier 2010, une maison sur trois a résisté. Si l'une a miraculeusement tenu, sans une vitre soufflée, sa voisine s'est trouvée réduite à néant : un gigantesque jeu de hasard et

de massacre qui a fait deux cent trente mille morts, trois cent mille blessés et un million trois cent mille sans-abri. Sans compter les dégâts matériels : 7,8 milliards de dollars, 120 % du produit intérieur brut (PIB) de l'année 2009.

Trois ans après, la reconstruction ne semble pas avoir débuté. Dans les rues, quelques hommes arborant des tee-shirts aux couleurs de différentes organisations non gouvernementales (ONG), pelle en main, ont remplacé les bulldozers et les pelleteuses, rapatriés depuis longtemps loin de l'île. A ce rythme, combien d'années faudra-t-il pour rebâtir ?

Les tentes sales, déchirées, collées les unes aux autres, où s'entassaient encore trois cent soixante-dix mille personnes, s'étendent dans toute la capitale, alors que la plupart des ONG ont plié bagage. Dans des quartiers dévastés, sur des kilomètres, leurs taches bleues recouvrent les mornes. On perfore la toile au couteau pour y créer des fenêtres, et on y survit sous une chaleur assassine. Au soleil couchant, une femme se lave sur le bord de la route, tout près des voitures qui crachent leur fumée noire.

Les promesses des donateurs internationaux sont largement restées lettre morte. Fin sep-



DIEU NALIO CHERY. – Dans un camp d'hébergement pour sinistrés, Port-au-Prince, 2013

tembre 2012, le bureau de l'envoyé spécial d'Haïti à l'Organisation des Nations unies (ONU) annonçait qu'à peine plus de la moitié des 5,37 milliards de dollars promis lors de la conférence de New York, en mars 2010, avaient été distribués. Les fonds étaient supposés arriver avant l'automne 2012, mais une partie des sommes restent gelées, faute d'institutions publiques solides et fiables. Confortablement anonyme, la « communauté internationale » s'est emparée du processus de reconstruction. Mais la diversité des acteurs et des intérêts entrave toute avancée. Et les projets s'orientent quasi exclusivement vers la promotion de l'assistance et de l'investissement étrangers, bref, du libre-échange. « *Haïti is open for business* » (« Haïti est ouvert aux affaires »), résume le slogan que s'est choisi le nouveau président Michel Martelly, au pouvoir depuis mai 2011 (lire l'encadré).

## La commission Clinton, une « vaste plaisanterie »

Une Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH), avec à sa tête l'ancien président américain William Clinton et l'ex-premier ministre haïtien Jean-Max Bellerive, avait été formée au lendemain du séisme pour approuver les projets qui seraient financés par la Banque mondiale. Deux ans plus tard, elle apparaissait comme une vaste plaisanterie. « *Un bourbier d'in-*

*décision et de retard* », selon l'ONG britannique Oxfam, dans son rapport du 6 janvier 2011. Au terme du mandat de la CIRH, fin 2011, le Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH) a pris la relève. Il est piloté par le gouvernement haïtien et par des représentants du patronat, de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement (BID) et des ONG. Mais la structure a peiné à recevoir l'aide des bailleurs de fonds internationaux. A son tour, le Fonds Clinton-Bush, créé en janvier 2010 à l'initiative du président américain Barack Obama, a annoncé son retrait le 31 décembre 2012. Les 54 millions de dollars qu'il avait permis de collecter ont été dépensés. Pourtant, les résultats ne se voient guère. « *Certains mettraient leur main à couper que cet argent n'a pas financé des secteurs productifs de l'économie. D'autres diront le contraire. Les choses, ici, ne sont ni blanches ni noires* », écrit le journaliste Roberson Alphonse dans le quotidien *Le Nouvelliste* (7 décembre 2012). Eu égard au tarissement de l'assistance financière, le président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim, a lancé un appel en quittant le pays, le 7 novembre 2012 : « *Ce n'est pas le moment de suspendre l'aide à Haïti.* »

Au sein du comité de pilotage des donateurs, chaque Etat défend les intérêts de ses entreprises. En résultent des microprojets, disparates, sans vision d'ensemble. La moitié ne sont pas entérinés, faute de financement. Pour l'heure, Haïti est devenu le nouvel eldorado des compagnies étrangères : une « *ruée vers l'or* », selon l'expression de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Kenneth Merten, dans un câble diplomatique révélé par WikiLeaks.

LE CONGRÈS AMÉRICAIN VOUDRA-T-IL ACCUEILLIR UN CINQUANTE ET UNIÈME

# A Porto Rico, un « oui » pour un

Rejetée à trois reprises (en 1967, 1993 et 1998), l'intégration de Porto Rico aux Etats-Unis a finalement été approuvée par les habitants de l'île, au terme d'un référendum dont la formulation jette le doute sur les intentions réelles des votants.

PAR JAMES COHEN \*

Ce 6 novembre 2012, les Portoricains ont-ils choisi de transformer leur île en cinquante et unième Etat de l'Union fédérale américaine ? Pour M. Luis Fortuño, gouverneur en exercice et dirigeant du Nouveau Parti progressiste (PNP) au moment du référendum, la réponse ne fait guère de doute : en votant à plus de 61 % pour l'incorporation aux Etats-Unis, explique-t-il à l'unisson de nombreux médias, les électeurs ont exprimé un « *refus clair de la continuation du statut territorial actuel* » et soutenu l'« *admission de Porto Rico comme Etat de l'Union* » (1).

Le résultat du référendum, dont la division en deux questions pouvait prêter

à une certaine confusion, est pourtant moins évident qu'il n'y paraît. Le premier volet portait sur le maintien du statut actuel. 53,97 % des 1 798 987 votants (une participation de 77,71 %) ont répondu négativement : c'est la première fois depuis sa naissance, en 1952, que cet Etat libre associé (ELA) aux Etats-Unis (lire l'encadré) se voit ainsi renié. Nettement plus ambiguë, la seconde question préjugeait d'une réponse négative à la précédente et offrait aux Portoricains le choix entre trois possibilités : l'incorporation aux Etats-Unis (ou *estadidad*), l'indépendance nationale et une forme d'Etat associé décrit comme « souverain ». L'option ELA en tant que telle n'était pas présente. Bon nombre des partisans du statut existant ont donc protesté en votant blanc, sans que leurs 498 000 bulletins soient comptabilisés. Incluses dans le calcul, ces voix auraient représenté 26,5 % des suffrages. Le score de l'incorporation serait ainsi

passé de 61 % à 44 % : moins que les 46 % enregistrés aux référendums de 1993 et de 1998, quand les électeurs portoricains, privés de l'option ELA sur le bulletin, avaient protesté en cochant à plus de 50 % la case « aucune des options antérieures » (2). La solution « Etat associé souverain » a eu les faveurs de 24,2 % des électeurs, tandis que l'indépendance n'a recueilli que 3,98 % des votes.

En dépit de leur score très modeste, les partisans du Parti indépendantiste de Porto Rico (PIP) se réjouissent du rejet de l'ELA, qu'ils interprètent comme le commencement d'un processus de « *décolonisation* », cent quinze ans après la conquête de l'île par les Etats-Unis. Pour M. Fernando Martín García, juriste et dirigeant historique du PIP, l'un des artisans du référendum dans les coulisses, le « non » à la première question est une excellente nouvelle, d'autant que l'incor-

poration ne constitue pas à ses yeux un réel danger : le Congrès des Etats-Unis, qui doit se prononcer dans les prochains mois, devrait selon toute probabilité la refuser. En effet, les élus, notamment les plus marqués à droite, ne se montrent

guère enthousiastes à l'idée d'accueillir sous la bannière étoilée un Etat défavorisé (45 % de ses habitants vivent sous le seuil de la pauvreté) et hispanophone, qui serait vraisemblablement représenté au Congrès par des démocrates.

## Migration massive vers le continent

FAROUCHE défenseur de l'ELA et opposant historique du PNP, le Parti populaire démocratique (PPD) a pu se consoler de sa défaite au référendum par sa courte victoire aux élections générales organisées le même jour. En plus d'installer son jeune dirigeant, M. Alejandro García Padilla, au poste de gouverneur, il a repris le contrôle des deux chambres législatives. Seul le poste de représentant (*comisionado residente*) à Washington, occupé par M. Pedro Pierluisi, demeure aux mains du PNP. Mais, pour contrer l'influence de ce partisan de l'incorporation, le PPD peut compter sur le Prime Policy Group, un lobby proche des républicains dont il loue depuis peu les services pour la modique somme de 50 000 dollars par mois.

La défaite du PNP montre que les débats sur le statut de l'île ne sont pas parvenus à éclipser le mécontentement que suscite le gouvernement depuis le début de la crise. Admirateur de Ronald Reagan, M. Fortuño a en effet cristallisé la colère populaire en faisant adopter, dès mars 2009, la « loi 7 » sur l'« état d'urgence fiscale », qui a abouti au licenciement de

trente mille fonctionnaires – soit plus de 14 % de l'effectif total – et déclenché une grève générale. Les affrontements au sein de l'université publique de Porto Rico ont également contribué à ternir l'image du PNP : afin d'imposer une hausse de 800 dollars des frais d'inscription, le gouvernement avait ordonné fin 2010 l'occupation du campus de Río Piedras par la police. Laquelle s'était alors rendue coupable de nombreux actes de brutalité (3).

Le nouveau gouverneur García Padilla, en poste depuis le 2 janvier 2013, a rapidement tenté de se démarquer de son prédécesseur. Lors de son discours d'investiture, il a vanté son attachement à l'éducation, à la santé, au bien-être social, avant d'en appeler au

(1) *El Nuevo Día*, Guaynabo, 14 novembre 2012.(2) Lire « Porto Rico toujours en quête d'un statut » et « Consensus introuvable à Porto Rico », *Le Monde diplomatique*, respectivement mars 1992 et avril 1999.

(3) Cf. Victor M. Rodriguez Dominguez, « Partisan politics, neo-liberalism, and struggle for democracy and public education in Puerto Rico », 4 avril 2011, www.dissentvoice.org

\* Professeur à l'université Sorbonne nouvelle (Paris-III). Auteur de l'ouvrage *A la poursuite des « illégaux ». Politiques et mouvements anti-immigrés aux Etats-Unis*, Editions du Croquant, coll. « Terra », Bellecombe-en-Bauges, 2012.

Les Américains sont accusés de favoriser leurs compagnies nationales, tandis que les Haïtiens restent sur le bord de la route. Les 267 millions de dollars d'aides de la CIRH ont généré mille cinq cents contrats pour des sociétés américaines, vingt pour des entreprises locales.

Tous les projets sont censés passer par la commission Clinton, qui les valide, avant d'être approuvés par la Banque mondiale. Un bureau anti-corruption a ouvert au sein de la CIRH, mais seulement en mars 2011. Entre-temps, les deux tiers des projets ont été approuvés. Sans compter que ceux qui ne dépassent pas 1 million de dollars n'ont pas à être examinés.

## Anciens duvaliéristes dans l'entourage de « Sweet Micky »

Des scandales éclatent régulièrement : salaires vertigineux de contractants, construction d'écoles fantômes, etc. Quand il était en poste, M. Bellerive a accordé en une seule journée (le 8 novembre 2010) huit contrats à trois compagnies appartenant au sénateur dominicain Félix Bautista. Montant total : 385 millions de dollars. L'ancien président René Préal a achevé son mandat dans une atmosphère délétère : on l'accusait d'avoir détourné plusieurs millions de dollars des fonds du Petrocaribe (1) pour financer la campagne de son poulain à l'élection présidentielle, M. Jude Célestin, en 2011.

Bien des jeunes portent encore au poignet le bracelet rose de la campagne de l'actuel président, M. Martelly. De son nom de scène « Sweet Micky », cet ancien chanteur de compas a gagné les suffrages de la rue en promettant l'école gratuite, la lutte contre la corruption et la sécurité. Déjà, des doutes planent sur son entourage, composé d'an-

ciens duvaliéristes mais aussi de policiers soupçonnés d'avoir trempé dans le trafic de drogue et y a une dizaine d'années. Le Federal Bureau of Investigation (FBI) enquête actuellement sur un vaste réseau d'enlèvements qui impliquerait des proches du président.

Financé par le Canada, le programme 16/6 du président Martelly, qui concerne six camps dans seize quartiers, a délogé les sinistrés des principales places publiques, moyennant une prime de départ de 20 000 gourdes (360 euros). Au prix parfois d'expulsions violentes. Mais avec une somme aussi dérisoire, les familles n'ont pu que reconstruire des taudis aux abords des bidonvilles et sur le flanc des collines.

Des éclairs rayent le ciel au-dessus de Delmas, l'un de ces camps. Au milieu des ombres furtives se détachent des regards vifs. S'agit-il de bandits ? De ceux qui, dans cette zone de non-droit, dépoillent parfois les passants, arme sur la tempe, ou violent des jeunes femmes, sous les tentes, non loin du commissariat central ?

Un rapport alarmant de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), publié le 12 novembre 2012, souligne que « l'insécurité s'aggrave » et que « cette situation ne doit rien à la fatalité, mais aux choix de politiques économiques nationales largement dominées par les décideurs internationaux ». « La criminalité a été multipliée par cent depuis le séisme », affirme devant nous un inspecteur de l'ONU.

Ce jour-là, dans le quartier du Bicentenaire, un homme titube, puis s'effondre sur la route. Son corps se convulse sur le bitume devant les passants, qui détournent le regard et poursuivent leur chemin. Un bout de bois finit par être déposé à ses côtés pour forcer la circulation à le contourner. De l'autre côté du port, à Cité Soleil, le plus grand bidonville de la capitale, une file s'est formée devant une marchande de galettes d'argile. La femme pétrit

longuement la mixture mélangée à du beurre. Plusieurs centaines sèchent au soleil. « J'en mange trois par jour pour calmer la faim », dit en souriant Jeff, 20 ans, qui émerge de son sommeil, l'estomac tordu. Plus loin, des jeunes jouent au ballon, pieds nus, sur un vaste terrain vague.

Juchée sur les hauteurs de Port-au-Prince, une petite élite – 3 % de la population – se partage 85 % des richesses. Si pimpante dans cette ville à l'air poisseux, elle ne se déplace plus qu'à bord de ses 4x4 rutilants. Elle évite le bas de la ville pour contourner une misère qu'elle s'obstine à ne pas voir, mais qui s'étale de plus en plus sous ses fenêtres. « Le problème de Martelly, c'est qu'il propose une politique de charité. Il est incapable de concevoir un projet de refondation du pays. Son équipe est constituée d'enfants de la dictature, élevés dans le mépris du peuple, s'insurge l'écrivain Lyonel Trouillot. La véritable urgence est de reconquérir la souveraineté du pays. » Refonder ce qui n'existait pas implique, selon lui, de « repenser l'inégale répartition des richesses sur des bases structurelles équitables et fiables. Une question qu'on refuse de se poser. Car cette situation de pauvreté profite aux ONG et au pouvoir économique, pour lesquels Haïti n'est pas un pays mais un commerce ! » (2)

Des ossements humains jonchent le sol à l'endroit où s'élevait hier « Fort Dimanche », le plus important centre de torture sous la dictature des Duvalier. Pourtant, sur les murs on peut lire un graffiti proclamant : « Bon retour, Jean-Claude Duvalier ! » Nostalgie d'une époque sanginaire mais prospère : le prix du sang serait-il préférable à celui de la misère ? Toujours est-il qu'après vingt-cinq

ans d'exil Duvalier fils, dit « Baby Doc », qui vivait ruiné en France, pourrait être blanchi par la justice. Ce qui lui permettrait d'empocher les 6 millions de dollars bloqués sur un compte en Suisse pendant l'enquête judiciaire...

Une rivière de déchets, parcourue par des cochons noirs, se déverse dans les maisons de tête ondulée, brûlantes, chaotiques. Dans ces conditions, le vibron du choléra fait des ravages. Médecins sans frontières s'inquiète de la recrudescence des cas. Depuis son apparition, en octobre 2010, l'épidémie a fait plus de sept mille quatre cents morts et infecté six cent vingt mille personnes, dont plus d'une centaine à Cité Soleil. Elle touche surtout les plus pauvres. Le sentiment de révolte monte contre l'ONU, dont le régiment de Népalais, reconnu responsable de l'importation de la maladie, se refuse à admettre son tort.

La nuit, sur une route bordée de décombres, où un Christ a résisté, on découvre une chemise tachée de sang, dédiée par une victime d'un crime impuni à Altigrâce, sainte patronne d'Haïti, pour lui réclamer justice. Aux quatre coins de la capitale, des chants d'alléluia s'élèvent jusqu'à la transe. Pour l'heure, la foi suffit encore à étancher la colère.

CÉLINE RAFFALLI.

(1) Accord avec le Venezuela permettant à Haïti de recevoir du pétrole à un prix préférentiel et adossé à des projets de développement.

(2) Voir aussi le documentaire de Raoul Peck, *Assistance mortelle* (2013) : <http://assistance-mortelle.arte.tv>



ÉTAT ?

## « non »

« courage » du peuple portoricain pour affronter « le chômage, la dette publique (...), la dégradation sans précédent de notre crédit, les chiffres angoissants de la criminalité et la fragmentation sociale (4) ». Dans un entretien qu'il nous a accordé, il a même soutenu « l'approche de [M. François] Hollande » contre « l'approche de [M<sup>me</sup> Angela] Merkel »... Mais la prise de distance reste surtout rhétorique, et les ambitions progressistes du PPD, organisation fondée dans les années 1930 au moment du New Deal, se sont largement évaporées. En relevant l'âge de départ à la retraite des fonctionnaires au prétexte de l'aggravation de la dette publique, M. García Padilla s'est d'emblée inscrit dans les pas de son prédécesseur.

Début 2013, la dette de l'île atteignait 67 milliards de dollars, pour un service annuel de 4 milliards de dollars d'intérêts. A la fin de l'année dernière, après l'épuisement du plan de relance de l'administration Obama (American Recovery and Reinvestment Act, d'une valeur de 7 milliards de dollars), l'ELA de Porto Rico a évité in extremis une situation de non-règlement des salaires des fonctionnaires (5). Les agences de notation ont alors dégradé les notes des bons du Trésor portoricain, leur évitant de justesse d'être classés parmi les « obligations pourries ».

Pourtant, la situation sociale nécessiterait une intervention publique d'envergure : le taux de chômage, qui a atteint 16,5 % au plus fort de la récession, se situait début 2013 à 13,8 %. Plus inquiétant encore,

Porto Rico affiche un taux d'activité particulièrement bas : moins de 40 %, contre 63 % aux États-Unis. Avec un revenu médian (6) par foyer de 20 425 dollars – contre 58 526 dollars dans les cinquante États de l'Union –, il serait, et de loin, l'État le plus pauvre des États-Unis en cas d'incorporation, tout en restant bien plus riche que les républiques caribéennes voisines. Moins grâce à son appareil productif qu'au soutien financier de Washington : établis en 2010 à 17,2 milliards de dollars, les « fonds fédéraux » protègent les habitants de l'ELA d'une misère plus radicale, tout en renforçant les liens de dépendance.

Pour fuir la détresse économique, beaucoup de Portoricains de toutes conditions sociales sont partis vivre sur le continent. Entre 2000 et 2010, la population est passée de 3,8 à 3,72 millions d'habitants (7) – et peut-être moins : avouant une possible erreur de calcul, le service du recensement indique que les émigrants pourraient se révéler trois ou quatre fois plus nombreux (8). Depuis 2009, et pour la première fois, on compte plus de personnes d'origine portoricaine sur le continent que sur l'île.

Voilà autant de symptômes de la dépendance historique de l'économie portoricaine à l'égard de celle des États-Unis. Mis en place dès les années 1950, le modèle d'industrialisation « par invitation » – un système d'incitations fiscales pour les sociétés américaines – s'est essouffé, avant d'être progressivement éliminé entre 1996 et 2006. Les emplois et le tissu industriel

créés dans ce cadre n'ont pas suffi à empêcher l'exode des Portoricains. En permettant aux entreprises de soustraire leurs profits aux circuits économiques du pays, le modèle n'a jamais engendré une dynamique autonome de développement. L'économiste James Tobin observait déjà en 1975 – et le constat reste valable – l'exceptionnel décalage entre le produit intérieur brut (PIB) et le produit national brut (PNB) de Porto Rico, c'est-à-dire entre le revenu engendré dans l'île et le revenu de ses habitants (9).

Il est peu probable que cet écart se résorbe au cours des prochaines années. Ici, les clivages se dessinent toujours davantage selon les options statutaires, brouillant les enjeux économiques et sociaux. Il n'est donc guère étonnant que, à la tête du PNP, M. Pierluisi, démocrate et fervent soutien de l'administration Obama, succède à M. Fortuño, notoirement proche des républicains du Tea Party. Tous deux étant favorables à l'incorporation...

JAMES COHEN.

(4) « Discurso íntegro del gobernador Alejandro García Padilla », 2 janvier 2013, [www.primerahora.com](http://www.primerahora.com)

(5) « Enero luce complicado », *El Nuevo Día*, 30 décembre 2012.

(6) Qui sépare la population en deux moitiés égales, l'une percevant davantage, l'autre moins.

(7) « Población de una década perdida », *El Nuevo Día*, 3 janvier 2011.

(8) « Somos menos », *El Nuevo Día*, 24 août 2012.

(9) César J. Ayala et Rafael Bernabe, *Puerto Rico en el siglo americano : su historia desde 1898*, Callejón, San Juan, 2011.

## Lueur d'espoir ?

PARMI les projets liés à la reconstruction après le séisme de 2010, le plus important a été la création d'une zone franche à Caracol, dans le nord du pays, à cent quatre-vingts kilomètres de la zone touchée. Ce parc industriel, inauguré le 22 octobre 2012, est né d'un accord signé en janvier 2011 entre le gouvernement haïtien, le géant du textile sud-coréen SAE-A Trading (qui produit des vêtements pour de nombreuses entreprises nord-américaines, comme Walmart, Target ou Gap), la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton et la Banque interaméricaine de développement (BID).

« Avec une aide financière de 124 millions de dollars, ce projet représente le plus important investissement des États-Unis pour la reconstruction », affirme le chercheur Frédéric Thomas (1). SAE-A Trading bénéficiera d'un terrain offert par le gouvernement haïtien, d'une exemption de taxes, d'une centrale électrique, d'un nouveau port... Il profitera également du Haiti Economic Lift Program (HELP) Act, voté par le Congrès américain à la suite du séisme, qui triple les quotas d'exonérations de douane jusqu'en 2020 pour les exportations vers les États-Unis de textiles fabriqués en Haïti.

SAE-A Trading a promis la création dans les six prochaines années de vingt mille emplois, rémunérés 300 gourdes par jour (environ 5 euros) ; en Haïti, un soda coûte entre 40 et 50 gourdes). La construction du parc a conduit à l'expropriation de trois cent soixante-six fermiers, dans une zone qui n'avait pas été touchée par le séisme. La société coréenne est par ailleurs connue pour avoir entretenu des relations conflictuelles avec les syndicats de ses usines au Guatemala, lesquels dénonçaient de multiples violations du droit du travail.

L'installation de SAE-A Trading en Haïti a été saluée comme une « lueur d'espoir » par l'ancien président américain William Clinton.

C. R.

(1) « Haïti, nouvelle "Taiwan des Caraïbes" ? », Mémoire des luttes, 22 janvier 2013, [www.medelu.org](http://www.medelu.org)

IRIS SUP' - 2 BIS RUE MERCOEUR - 75011 PARIS

### INSCRIPTIONS OUVERTES POUR 2013-14

DES DIPLÔMES PROFESSIONNALISANTS ACCESSIBLES DÈS BAC +3 ET BAC +4

- > relations internationales
- > défense, sécurité et gestion de crise
- > géoéconomie et intelligence stratégique
- > responsable de programmes internationaux
- > métiers de l'humanitaire

+ découvrez notre offre d'enseignement à distance

Découvrez l'école de l'IRIS sur

## [www.iris-sup.org](http://www.iris-sup.org)

Renseignements : 01.53.27.60.65

Etablissement privé d'enseignement supérieur technique

# Etat des lieux pour préparer une

(Suite de la première page.)

Mais le poids de ces différences se trouvait parfois allégé par la croyance que la mobilité sociale contrarierait les inégalités de naissance. Pour Alexis de Tocqueville, une espérance de ce genre, plus répandue aux Etats-Unis que sur le Vieux Continent, aidait les Américains à s'accommoder de disparités de revenus plus importantes qu'ailleurs. Un petit comptable de Cleveland ou un jeune Californien sans diplôme pouvaient rêver que leur talent et leur acharnement les propulseraient à la place que John Rockefeller ou Steve Jobs avaient occupée avant eux.

« L'inégalité en soi n'a jamais été un gros problème dans la culture politique américaine, qui insiste sur l'égalité des chances plutôt que sur celle des résultats, rappelle aujourd'hui encore l'intellectuel

conservateur Francis Fukuyama. Mais le système ne reste légitime que si les gens continuent de croire que, en travaillant dur et en donnant le meilleur de soi, eux-mêmes et leurs enfants ont de bonnes chances de progresser, et s'ils ont de bonnes raisons de penser que les riches le sont devenus en respectant la règle du jeu (1). » Apaisante ou anesthésiante, cette foi séculière s'évapore dans le monde entier. Interrogé six mois avant son élection à la présidence de la République sur les moyens du « redressement moral » qu'il appelait de ses vœux, M. François Hollande évoquait le « rêve français. Il correspond au récit républicain qui nous a permis d'avancer malgré les guerres, les crises, les divisions. Jusqu'à ces dernières années, nous avions la conviction que nos enfants vivraient mieux que nous ». Mais le candidat socialiste ajoutait : « Cette croyance s'est dissipée » (2).

haillons à la fortune ». A cause de lui, sa famille va parcourir le chemin inverse.

Quand « le gagnant raffle tout (5) », l'inégalité des revenus relève parfois de la pathologie sociale. Propriétaire du géant de la distribution Walmart, la famille Walton détenait il y a trente ans 61 992 fois la fortune médiane américaine. Ce n'était probablement pas assez, puisqu'elle en possède aujourd'hui 1 157 827 fois plus. Les Walton ont dorénavant accumulé autant à eux seuls que les 48 800 000 familles les moins prospères (6). La patrie de M. Silvio Berlusconi conserve un petit retard sur les prouesses américaines, mais, l'année dernière, la Banque d'Italie a annoncé que « les dix premières fortunes nationales [détenaient] autant d'argent que les trois millions d'Italiens les plus pauvres (7) ».

Et, désormais, la Chine, l'Inde, la Russie ou les pays du Golfe jouent des coudes dans le club des milliardaires. En matière de concentration des revenus et d'exploitation des travailleurs, ils n'ont rien à apprendre des Occidentaux, auxquels ils administrent d'ailleurs volontiers des leçons de libéralisme sauvage (8). Les milliardaires indiens, qui possédaient en 2003 1,8 % de la richesse nationale, en accaparaient déjà 22 % cinq ans plus tard (9). Entre-temps, ils étaient certes devenus un tantinet plus nombreux, mais 22 % des richesses pour soixante et un individus, n'est-ce pas beaucoup dans une nation de plus d'un milliard d'habitants ? M. Mukesh Ambani, l'homme le plus fortuné du pays, se pose peut-être la

question depuis le salon de sa maison rutilante de vingt-sept étages qui surplombe Bombay – une mégapole dont plus de la moitié des habitants continuent de vivre dans des taudis.

On en est au point où le Fonds monétaire international (FMI) s'inquiète... Après avoir longtemps proclamé que la « dispersion des revenus » était un facteur d'émulation, d'efficacité, de dynamisme, il observe que 93 % des gains de croissance réalisés aux Etats-Unis pendant la première année de reprise économique ne sont allés qu'aux 1 % d'Américains les plus riches. Même au FMI, cela paraît trop. Car, tout considération morale mise à part, comment assurer le développement d'un pays dont la croissance profite de plus en plus à un groupe étriqué qui n'achète plus grand-chose, tant il dispose de tout ? Et qui, par conséquent, thésaurise ou spéculé, alimentant un peu plus une économie financière déjà parasitaire. Il y a deux ans, une étude du FMI rendait donc les armes. Elle admettait que favoriser la croissance et réduire les inégalités constituaient « les deux faces d'une même pièce (10) ». Les économistes observent d'ailleurs que des secteurs industriels dépendant de la consommation des classes moyennes commencent à manquer de débouchés dans un monde où la demande globale, quand elle n'est pas asphyxiée par les politiques d'austérité, privilégie les produits de luxe et le bas de gamme.

D'après les avocats de la mondialisation, le creusement des inégalités sociales proviendrait avant tout d'un essor des technologies à ce point rapide qu'il pénalise les habitants les moins instruits, les moins mobiles, les moins flexibles, les moins agiles. La réponse au problème serait alors toute trouvée : l'éducation et la formation (des retardataires). En février dernier, l'hebdomadaire des « élites » internationales *The Economist* résumait ce conte légitimiste d'où politique et corruption sont absentes : « Les 1 % les plus riches ont vu leurs revenus bondir d'un coup en raison de la prime qu'une économie mondialisée à base de hautes technologies confère aux gens intelligents. Une aristocratie qui consacrait autrefois son argent "au vin, aux femmes et à la musique" a été remplacée par une élite instruite dans les business schools, dont les membres se

marient entre eux et dépendent sagement leur argent en payant à leurs enfants des cours de chinois et des abonnements à *The Economist* (11). »

La sobriété, la diligence et la sagesse de parents attentionnés formant leur progéniture à la lecture du (seul) journal qui la rendra meilleure expliqueraient ainsi l'envol des fortunes. Il n'est pas interdit d'avancer d'autres hypothèses. Celle-ci, par exemple : le capital, moins imposé que le travail, consacre à la consolidation de ses appuis politiques une partie des économies réalisées grâce aux décisions qui l'ont favorisé : fiscalité accommodante, sauvetage des grandes banques ayant pris en otage les petits épargnants, populations pressurées pour rembourser en priorité les créanciers, dette publique qui constitue pour les riches un objet de placement (et un instrument de pression) supplémentaire. Ses innombrables connivences politiques garantissent au capital qu'il conservera tous ses avantages. En 2009, six des quatre cents contribuables américains les plus prospères n'ont acquitté aucun impôt ; vingt-sept, moins de 10 % ; nul n'a payé plus de 35 %...

En somme, les riches utilisent leur fortune pour accroître leur influence, puis leur influence pour accroître leur fortune. « Avec le temps, résume Fukuyama, les élites sont en mesure de protéger leurs positions en manipulant le système politique, en plaçant leur argent à l'étranger pour éviter la taxation, en transmettant ces avantages à leurs enfants grâce à un accès privilégié aux institutions élitistes (12). » On devine alors qu'un éventuel remède réclamerait davantage qu'un toilettage constitutionnel.

Une économie mondialisée où « le gagnant raffle tout » ; des syndicats nationaux en capilotade ; une fiscalité légère pour les revenus les plus lourds : la machine inégalitaire refaçonne la planète entière. Les soixante-trois mille personnes (dont dix-huit mille en Asie, dix-sept mille aux Etats-Unis et quatorze mille en Europe) qui détiennent un pactole supérieur à 100 millions de dollars possèdent une fortune cumulée de 39 900 milliards de dollars (13). Faire payer les riches ne tiendrait plus seulement du symbole.

## « Deux ailes d'un même oiseau de proie »

LES politiques économiques qui ont comblé une minorité n'ont pour autant presque jamais transgressé les formes démocratiques – le gouvernement de la majorité. A priori, il y a là un paradoxe. L'un des plus célèbres juges de l'histoire de la Cour suprême américaine, Louis Brandeis, énonçait en effet que « nous devons choisir. Nous pouvons avoir une démocratie, ou avoir une concentration des richesses entre les mains de quelques-uns, mais nous ne pouvons pas avoir les deux ». La vraie démocratie ne se résume pas pour autant au respect des formes (scrutin pluraliste, isolement, urne). Elle implique davantage que la participation résignée à un scrutin qui ne changera rien : une intensité, une éducation populaire, une culture politique, le droit de réclamer des comptes, de révoquer les élus qui trahissent leur mandat. Ce n'est pas par hasard qu'en 1975, dans une période d'ébullition politique, d'optimisme collectif, de solidarités internationales, d'utopies sociales, l'intellectuel conservateur Samuel Huntington avouait son inquiétude. Il estimait dans un rapport fameux publié par la Commission trilatérale que « l'opération efficace d'un système démocratique requiert en

général un niveau d'apathie et de non-participation de la part de certains individus et groupes (14) ».

Mission accomplie... La très réactionnaire Commission trilatérale vient d'ailleurs de célébrer son quarantième anniversaire en élargissant le cercle de ses convives à d'anciens ministres socialistes européens (M. Peter Mandelson, M<sup>me</sup> Elisabeth Guigou, M. David Miliband) et à des participants chinois et indiens. Elle n'a pas à rougir du chemin parcouru. En 2011, deux de ses membres, MM. Mario Monti et Lucas Papademos, anciens banquiers l'un et l'autre, ont été propulsés par une troïka d'instances non élues – le FMI, la Commission européenne, la Banque centrale européenne (BCE) – à la tête des gouvernements italien et grec. Mais il arrive que des peuplades dont le « niveau d'apathie » demeure insuffisant renâclent encore. Ainsi, lorsque M. Monti tenta de convertir le suffrage censitaire de la troïka en suffrage universel, il essuya un échec retentissant. Le philosophe français Luc Ferry s'en déclara attristé : « Ce qui me chagrine, parce que je suis démocrate dans l'âme, c'est la constance avec laquelle le

## Entre guerres et conflits, une planète sous tension



172 pages - 9,95€ CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Dans le **Bilan Géostratégie 2013**, *Le Monde* revient sur les multiples ondes de choc qui agitent la planète, particulièrement au Mali et en Syrie. Il dresse l'état des rapports de force entre les puissances, dominés par la rivalité entre la Chine et les Etats-Unis, et évoque les transitions en cours et les basculements à venir qui remettent en cause la place de la France.

En partenariat avec : **France Info** **FONDATION pour la RECHERCHE STRATÉGIQUE** **G|M|F** **The German Marshall Fund of the United States**

(1) Francis Fukuyama, *Le Début de l'histoire. Des origines de la politique à nos jours*, Saint-Simon, Paris, 2012, p. 23.  
 (2) *La Vie*, Paris, 15 décembre 2011.  
 (3) Lire Christopher Newfield, « La dette étudiante, une bombe à retardement », *Le Monde diplomatique*, septembre 2012.  
 (4) Tim Mak, « Unpaid student loans top \$1 trillion », 19 octobre 2011, www.politico.com  
 (5) Robert Frank et Philip Cook, *The Winner-Take-All Society*, Free Press, New York, 1995.  
 (6) « Inequality, exhibit A : Walmart and the wealth of American families », Economic Policy Institute, 17 juillet 2012, www.epi.org  
 (7) « L'Italie de Monti, laboratoire des "mesures Attali" », *Les Echos*, Paris, 6 avril 2012.  
 (8) Lire « Front antipopulaire », *Le Monde diplomatique*, janvier 2013.  
 (9) « India's billionaires club », *Financial Times*, Londres, 17 novembre 2012.  
 (10) « Income inequality may take toll on growth », *The New York Times*, 16 octobre 2012.  
 (11) « Repairing the rungs on the ladder », *The Economist*, Londres, 9 février 2013.  
 (12) Francis Fukuyama, *Le Début de l'histoire*, op. cit.  
 (13) En 2011, le produit intérieur brut mondial était d'environ 70 000 milliards de dollars. Cf. Knight Frank et Citi Private Bank, « The Wealth Report 2012 », www.thewealthreport.net  
 (14) Michel Crozier, Samuel Huntington et Joji Watanuki, *The Crisis of Democracy*, New York University Press, 1975.

SOUVERAINETÉ

# reconquête

*peuple, en temps de crise, choisit sans faille, sinon les plus mauvais, du moins ceux qui lui dissimulent le plus habilement et le plus amplement la vérité (15).* »

Pour se prémunir contre ce genre de déception, le plus simple est de ne tenir aucun compte du verdict des électeurs. L'Union européenne, qui dispense des leçons de démocratie à la terre entière, a fait de ce déni une de ses spécialités. Ce n'est pas par accident. Depuis trente ans, les ultralibéraux qui mènent la danse idéologique aux Etats-Unis et sur le Vieux Continent s'inspirent en effet de la « théorie des choix publics » de l'économiste James Buchanan. Fondamentalement méfiante envers la démocratie, tyrannie de la majorité, cette école intellectuelle postule que les dirigeants politiques sont enclins à sacrifier l'intérêt général – indissociable des initiatives des chefs d'entreprise – à la satisfaction de leurs clientèles et à l'assurance de leur réélection. La souveraineté de tels irresponsables doit par conséquent être strictement limitée. C'est là le rôle des mécanismes coercitifs qui inspirent en ce moment la construction européenne (indépendance des banques centrales, règle de 3 % de déficit, pacte de stabilité) ou, aux Etats-Unis, l'amputation automatique des crédits publics (« séquestre budgétaire »).

On se demande pourtant ce que les libéraux redoutent encore des gouvernants, tant les réformes économiques et sociales que ceux-ci mettent en œuvre ne cessent de coïncider avec les exigences des milieux d'affaires, des marchés financiers. Au sommet de l'Etat, la convergence est d'ailleurs confortée par la surreprésentation extravagante des catégories sociales les plus bourgeoises et par la facilité avec laquelle celles-ci passent du public au privé. Quand, dans un pays comme la Chine, où le revenu annuel moyen excède à peine 2 500 dollars, le Parlement compte quatre-vingt-trois milliardaires, on comprend que les riches Chinois ne manquent pas de bons avocats au sommet de l'Etat. Sur ce point au moins, le modèle américain a trouvé son maître, même si, faute d'élections, Pékin ne distribue pas encore ses ambassades convoitées aux donateurs les plus généreux des campagnes du président victorieux, comme le fait Washington.

Les collusion – et les conflits d'intérêts – entre gouvernants et milliardaires se jouent désormais des frontières. M. Nicolas Sarkozy, qui, lorsqu'il était à l'Elysée, avait accordé des faveurs au Qatar, dont une convention fiscale exonérant l'émirat d'impôt sur ses plus-values immobilières, envisage à présent de se lancer dans la finance spéculative avec l'appui de Doha. « *Le fait qu'il soit un ancien président ne signifie pas qu'il doit devenir moine trappiste* », a plaidé son ancien ministre de l'intérieur Claude Guéant (16). Le vœu de pauvreté ne s'imposant pas davantage aux anciens chefs de l'exécutif Anthony Blair, Jean-Luc Dehaene et Giuliano Amato, le Britannique conseille J. P. Morgan, le Belge Dexia et l'Italien la Deutsche Bank. Peut-on défendre le bien public en veillant à ne pas déplaire à des régimes féodaux étrangers ou à des institutions financières dont on calcule qu'ils pourraient être de futurs partenaires en affaires ? Quand, dans un nombre croissant de pays, un tel pari concerne tour à tour les deux principaux partis, ceux-ci deviennent pour le peuple ce que le romancier Upton Sinclair appelait « *les deux ailes d'un même oiseau de proie* ».

L'institut Demos a voulu jauger les effets de la proximité entre responsables gouvernementaux et oligarchie économique. Il y a deux mois, il a donc publié une enquête détaillant « *comment la domination de la politique par les riches et par le monde des affaires freine la mobilité sociale en Amérique* (17) ». Réponse : en matière de politiques économiques et sociales, de droit du travail aussi, les citoyens les plus favorisés s'accordent sur des priorités largement distinctes de celles de la majorité de leurs concitoyens. Mais eux disposent de moyens hors du commun pour voir aboutir leurs aspirations.

Ainsi, alors que 78 % des Américains estiment que le salaire minimum devrait être indexé sur le coût de la vie et suffire

pour que son détenteur ne bascule pas dans la pauvreté, 40 % seulement des contribuables les plus prospères partagent cet avis. Ils se montrent également moins favorables que les premiers aux syndicats et aux lois susceptibles de favoriser leur activité. La majorité, quant à elle, aimerait que le capital soit taxé au même taux que le travail. Et accorde une priorité absolue à la lutte contre le chômage (33 %) plutôt qu'à celle contre les déficits (15 %).

Résultat de cette divergence d'opinions ? Le salaire minimum a perdu 30 % de sa valeur depuis 1968 ; aucune loi (contrairement à la promesse du candidat Barack Obama) n'a adouci le chemin de croix que constitue la création d'un syndicat dans une entreprise ; le capital demeure deux fois moins taxé que le travail (20 %, contre 39,6 %). Enfin, le Congrès et la Maison Blanche rivalisent sur le terrain des coupes budgétaires, dans un pays où la proportion de la population active employée vient pourtant de chuter à un niveau presque historique.

Comment mieux dire que les riches marquent lourdement de leur empreinte l'Etat et le système politique ? Ils votent

## Impuissance des gouvernements nationaux

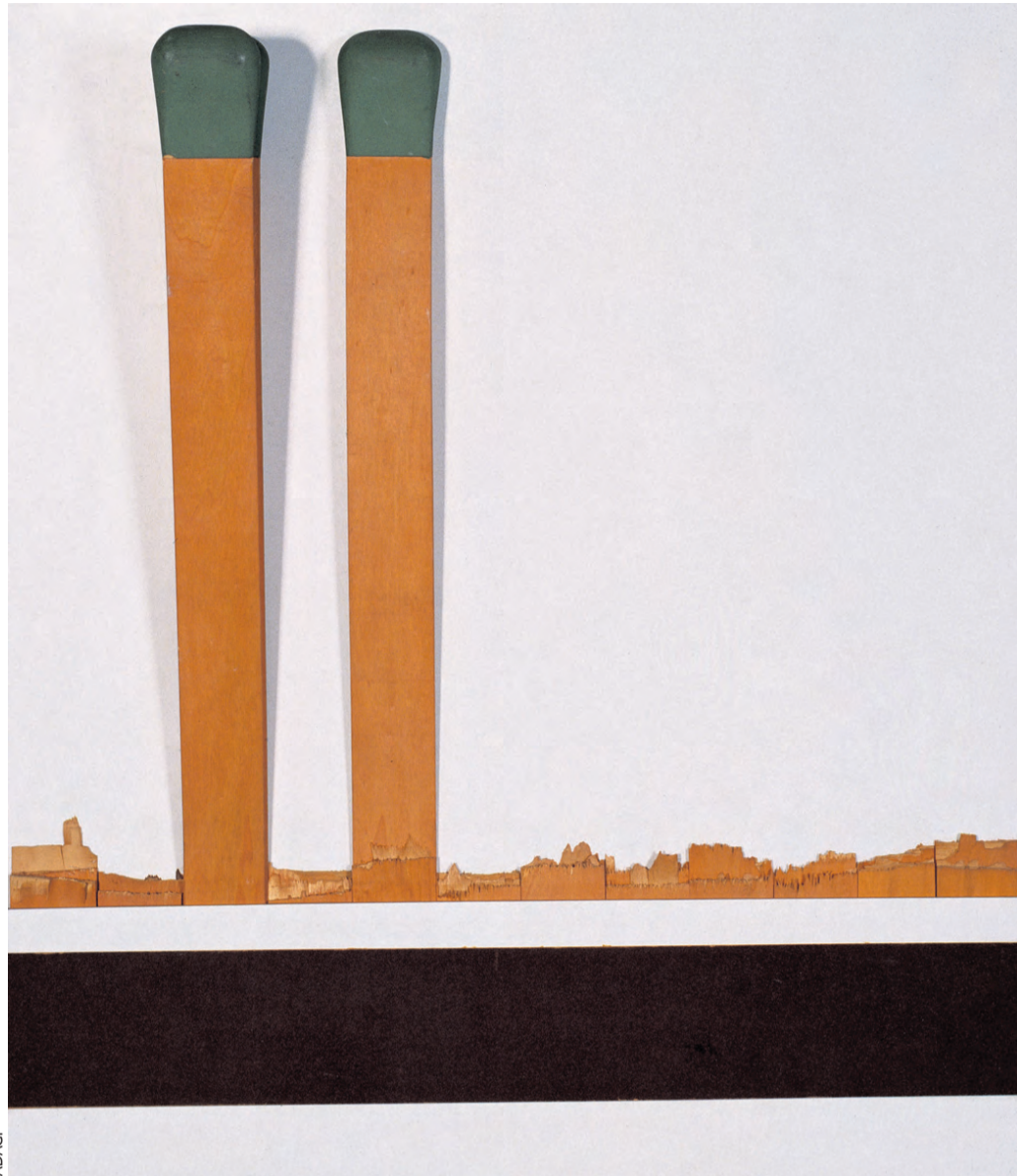
« **V**ous voulez que je démissionne ? Si c'est le cas, dites-le moi ! » Le président chypriote Nicos Anastasiades aurait ainsi apostrophé Mme Christine Lagarde, directrice générale du FMI, quand celle-ci exigea qu'il ferme sur-le-champ l'une des plus grandes banques de l'île, grosse pourvoyeuse d'emplois et de revenus (18). Le ministre français Benoît Hamon semble lui aussi admettre que la souveraineté (ou l'influence) de son gouvernement serait strictement limitée, puisque, « *sous la pression de la droite allemande, on impose des politiques d'austérité qui se traduisent partout en Europe par une augmentation du chômage* (19) ».

Dans leur mise en œuvre de mesures qui consolident le pouvoir censitaire du capital et de la rente, les gouvernements ont toujours su recourir à la pression d'« électeurs » non résidents dont il leur suffit d'invoquer l'irrésistible puissance : la troïka, les agences de notation, les marchés financiers. Une fois conclu le cérémonial électoral national, Bruxelles, la BCE et le FMI envoient d'ailleurs leur feuille de route aux nouveaux dirigeants afin que ceux-ci abjurent séance tenante telle ou telle promesse de campagne. Même le *Wall Street Journal* s'en est ému en février dernier : « *Depuis que la crise a commencé, il y a trois ans, les Français, les Espagnols, les Irlandais, les Néerlandais, les Portugais, les Grecs, les Slovénes, les Slovaques et les Chypriotes ont tous, d'une manière ou*

plus souvent, financent les campagnes électorales davantage que les autres et, surtout, exercent une pression continue sur les élus et les gouvernants. L'envol des inégalités aux Etats-Unis s'explique largement par le taux très bas d'imposition du capital. Or cette mesure fait l'objet d'un lobbying permanent auprès du Congrès, alors que 71 % de son coût (supporté par l'ensemble des contribuables) ne profite qu'aux 1 % d'Américains les plus fortunés.

Le refus d'une politique active de l'emploi relève d'un même choix de classe, relayé lui aussi par un système oligarchique. En janvier 2013, le taux de chômage des Américains qui disposent au moins d'une licence n'était que de 3,7 %. En revanche, il atteignait 12 % pour les non diplômés, beaucoup plus pauvres. Et dont l'avis ne pèse pas lourd à Washington contrairement à celui de Sheldon et Miriam Adelson, le couple de milliardaires républicains qui a davantage financé les élections de l'an dernier que la totalité des habitants de douze Etats américains... « *Dans la plupart des cas, conclut l'étude de Demos, les préférences de l'écrasante majorité de la population semblent n'avoir aucun impact sur les politiques choisies.* »

*d'une autre, voté contre le modèle économique de la zone euro. Les politiques économiques n'ont pourtant pas changé après ces revers électoraux. La gauche a remplacé la droite, la droite a chassé la gauche, le centre droit a même écrasé les communistes (à Chypre), mais les Etats continuent à réduire leurs dépenses et à relever leurs impôts. (...) Le problème qu'affrontent les nouveaux gouvernements est qu'ils doivent agir dans le cadre des institutions de la zone euro et suivre les directives macroéconomiques fixées par la Commission européenne. (...) Autant dire qu'après le bruit et la fureur d'une élection, leur marge de manœuvre économique est étroite (20).* » « *On a l'impression, soupire M. Hamon, qu'une*



ADACP

RAYMOND HAINS. – De la série « Seita », 1970

*politique de gauche ou de droite dose différemment les mêmes ingrédients* (21). »

Un haut fonctionnaire de la Commission européenne a assisté à une rencontre entre ses collègues et la direction du Trésor français : « *C'était hallucinant : ils se comportaient comme un maître d'école expliquant à un mauvais élève ce qu'il devait faire. J'ai été très admiratif du directeur du Trésor qui a gardé son calme* (22). » La scène rappelle le sort de l'Ethiopie ou de l'Indonésie à l'époque où les dirigeants de ces Etats étaient réduits au rang d'exécutants des châtimements que le FMI venait d'infliger à leur pays (23). Une situation que connaît à présent l'Europe. En janvier 2012, la Commission de Bruxelles somma le gouvernement grec de tailler près de 2 milliards d'euros dans les dépenses publiques du pays. Dans les cinq jours qui suivaient, et sous peine d'amende.

Aucune sanction ne menace en revanche le président de l'Azerbaïdjan, l'ancien ministre des finances de Mongolie, le premier ministre de la Géorgie, la femme du vice-premier ministre russe ou le fils de l'ancien président colombien. Tous ont cependant domicilié une partie de leur fortune – mal acquise ou carrément volée – dans des paradis fiscaux. Comme les îles Vierges britanniques, où l'on recense vingt fois plus de sociétés enregistrées que d'habitants. Ou les îles Caïmans, qui comptent autant de *hedge funds* (« fonds spéculatifs ») que les Etats-Unis. Sans oublier, au cœur de l'Europe, la Suisse, l'Autriche et le Luxembourg, grâce à qui le Vieux Continent compose un cocktail détonant de politiques d'austérité budgétaire très cruelles et de cabinets de conseil spécialisés dans l'évasion fiscale.

Tout le monde ne se plaint pas de cette porosité des frontières. Propriétaire d'une multinationale du luxe et dixième fortune

de la planète, M. Bernard Arnault s'est même un jour réjoui de la perte d'influence des gouvernements démocratiques : « *Les entreprises, surtout internationales, ont des moyens de plus en plus vastes, et elles ont acquis, en Europe, la capacité de jouer la concurrence entre les Etats. (...) L'impact réel des hommes politiques sur la vie économique d'un pays est de plus en plus limité. Heureusement* (24). »

En revanche, la pression subie par les Etats s'accroît. Et s'exerce à la fois par le biais des pays créanciers, de la BCE, du FMI, de la patrouille des agences de notation, des marchés financiers. M. Jean-Pierre Jouyet, actuel président de la Banque publique d'investissement (BPI), a admis il y a deux ans que ces derniers avaient, en Italie, « *fait pression sur le jeu démocratique. C'est le troisième gouvernement qui saute à leur initiative pour cause de dette excessive. (...) L'envolée des taux d'intérêt de la dette italienne a été le bulletin de vote des marchés. (...) A terme, les citoyens se révolteront contre cette dictature de fait* (25) ».

La « dictature de fait » peut néanmoins compter sur les grands médias pour confectionner les sujets de diversion qui retardent puis dévoient les révoltes collectives, qui personnalisent, c'est-à-dire dépolitisent, les scandales les plus criants. Eclairer les vrais ressorts de ce qui se trame, les mécanismes grâce auxquels richesses et pouvoirs ont été captés par une minorité contrôlant à la fois les marchés et les Etats, réclamerait un travail continu d'éducation populaire. Il rappellerait que tout gouvernement cesse d'être légitime quand il laisse se creuser les inégalités sociales, entérine l'affaissement de la démocratie politique, accepte la mise sous tutelle de la souveraineté nationale.

Chaque jour, des manifestations se succèdent – dans les rues, dans les entreprises, dans les urnes – pour réitérer le refus populaire de gouvernements illégitimes. Mais, malgré l'ampleur de la crise, elles tâtonnent en quête de propositions de rechange, à moitié convaincues que celles-ci n'existent pas, ou alors induiraient un coût prohibitif. D'où le surgissement d'une exaspération désespérée. Il est urgent de lui trouver des débouchés.

*(Un prochain article réfléchira aux stratégies politiques susceptibles de dégager des voies alternatives.)*

SERGE HALIMI.

- (15) *Le Figaro*, Paris, 7 mars 2013.
- (16) Anne-Sylvaine Chassany et Camilla Hall, « Nicolas Sarkozy's road from the Elysée to private equity », *Financial Times*, 28 mars 2013.
- (17) David Callahan et J. Mijin Cha, « Stacked deck : How the dominance of politics by the affluent & business undermines economic mobility in America », Demos, 28 février 2013, [www.demos.org](http://www.demos.org). Les informations qui suivent sont tirées de cette étude.
- (18) « Chypre finit par sacrifier ses banques », *Le Monde*, 26 mars 2013.
- (19) RMC, 10 avril 2013.
- (20) Matthew Dalton, « Europe's institutions pose counterweight to voters' wishes », *The Wall Street Journal*, New York, 28 février 2013.
- (21) RTL, 8 avril 2013.
- (22) « A Bruxelles, la grande déprime des eurocrates », *Libération*, Paris, 7 février 2013.
- (23) Lire Joseph Stiglitz, « FMI, la preuve par l'Ethiopie », *Le Monde diplomatique*, avril 2002.
- (24) Bernard Arnault, *La Passion créative. Entretien avec Yves Messarovich*, Plon, Paris, 2000.
- (25) « Jouyet : "Une dictature de fait des marchés" », *Le Journal du dimanche*, Paris, 13 novembre 2011.

Imprimerie du Monde  
 12, r. M.-Gunsbourg  
 98852 IVRY

---

Commission paritaire des journaux et publications : n° 0514 I 86051  
 ISSN : 0026-9395  
**PRINTED IN FRANCE**

---

*A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts : Paris : 0 805 050 147 Banlieue/province : 0 805 050 146.*

UNIVERSITÉ PARIS8
www.fp.univ-paris8.fr

Droit et stratégies de l'action humanitaire

De novembre 2013 à juin 2014 (2 jours/mois)  
Diplôme d'université

Une approche pluridisciplinaire qui englobe l'intégralité des problématiques actuelles de l'humanitaire.

**Publics concernés :** juristes, avocats, chefs de missions, administrateurs, coordinateurs logistiques et personnels humanitaires, médecins et professionnels de santé, journalistes... **Durée :** 130 h. **Lieu :** Paris **Admission :** être titulaire d'un bac + 4 (ou équivalent) ou par validation des acquis.

0 820 20 51 00

# L'acheminement de l'électricité

*En Europe, la transition vers des sources d'électricité renouvelables se heurte à un obstacle de taille : le réseau de lignes à haute tension, mal adapté aux flux intermittents issus des parcs éolien et solaire. Sa modernisation et son aspect technique masquent un choix politique : l'énergie est-elle un bien commun nécessitant des infrastructures d'intérêt public ou une marchandise devant circuler dans toute l'Union ?*

PAR AURÉLIEN BERNIER \*

**P**RODUIRE soi-même, grâce au vent ou au soleil, l'énergie que l'on consomme : ce rêve d'autonomie et de durabilité, plusieurs générations d'écologistes l'ont fait, un peu partout sur la planète. Mais il aura fallu attendre les négociations internationales sur le climat, à la fin des années 1990, et – surtout – l'augmentation du prix des combustibles fossiles, au cours de la décennie suivante, pour que les énergies solaire et éolienne se développent fortement.

Désormais, le concept d'autonomie énergétique n'est plus une lubie de militant Vert. En France, des collectivités, comme la communauté de communes du Mené, dans les Côtes-d'Armor, en font un objectif affiché. Ce territoire breton de six mille cinq cents habitants souhaite, selon

l'un des responsables du projet, « parvenir à 75 % d'autonomie en 2020 et à l'auto-suffisance en 2030 pour les consommations privées, publique et professionnelle (1) ». Un réseau de « territoires à énergie positive » réunit des collectivités locales qui déclinent à leur échelle les principes de la démarche négawatt : sobriété, efficacité et développement des énergies renouvelables. Au niveau européen, le projet « 100 % RES Communities », lancé en avril 2012 pour une durée de trois ans, doit permettre d'expérimenter des politiques locales de l'énergie allant dans le même sens. Mais, pendant ce temps, l'Union européenne et ses Etats membres suivent une tout autre voie, qui pourrait annuler les bénéfices du solaire et de l'éolien – lesquels ne sont pas les seules sources d'énergies renouvelables (lire l'encadré).

## Du vent dans les tuyaux

**U**NE caractéristique fondamentale distingue les générateurs d'électricité éoliens et solaires des centrales nucléaires, au fioul, au gaz ou au charbon. Puisqu'une éolienne tourne lorsque le vent souffle, et que les panneaux solaires convertissent un maximum d'énergie lorsque le ciel est dégagé, ces deux énergies s'avèrent, par définition, intermittentes et aléatoires : leur production, discontinue, ne peut se planifier précisément. Le taux de charge, c'est-à-dire le rapport entre la production réelle et la production théorique que fournirait un générateur s'il fonctionnait à pleine puissance tout au long de l'année, s'élève à environ 25 % pour le parc éolien français. Quant au solaire photovoltaïque, il produit environ 15 % de sa puissance maximale installée ; un chiffre qui varie selon les années, en fonction des conditions météorologiques. A l'inverse, le taux de charge des centrales alimentées par des combustibles fossiles frôle les 75 %.

En outre, les générateurs éoliens et solaires exploitent une énergie primaire locale, qui varie fortement d'un territoire à l'autre. Pour obtenir des rendements élevés, il vaut mieux les implanter dans des zones géographiques adaptées. Les régulateurs du système énergétique

doivent donc composer avec la concentration des équipements dans des régions suffisamment exposées au vent ou au soleil.

Pour les gestionnaires de réseaux de distribution, chargés de fournir en temps réel au consommateur l'électricité dont il a besoin, ces caractéristiques ne sont pas négligeables. Que faire du courant produit si les éoliennes fonctionnent la nuit, lorsque la demande est faible ? Comment répondre aux pointes de consommation en hiver si l'on ne peut pas compter sur les capacités de production renouvelables ?

Le principal système de subvention retenu par les gouvernements européens contraint de surcroît les gestionnaires de réseaux à racheter aux producteurs le courant d'origine renouvelable à des tarifs incitatifs, supérieurs au prix moyen de l'électricité d'origine fossile ou nucléaire, pour une durée de l'ordre de quinze à vingt ans. Mais il laisse aux producteurs et aux distributeurs le soin de s'adapter pour faire face à cet afflux d'énergies intermittentes.

Ceux-ci doivent par ailleurs mettre en place des capacités d'appui dites de *backup* : puisqu'il est impossible de savoir si une installation éolienne ou solaire fonctionnera lorsqu'on en aura besoin, il faut disposer en parallèle d'une capacité de production mobilisable à tout moment. Les centrales de *backup*, démarrées ou arrêtées en fonction de la production éolienne ou solaire, brûlent du charbon, du fioul ou du gaz, et émettent donc des quantités importantes de dioxyde de carbone.

D'autre part, comme les territoires les plus favorables aux renouvelables ne sont pas nécessairement ceux qui consomment l'énergie produite, il est nécessaire de la transporter, parfois sur de longues distances. Ainsi, en Allemagne, les éoliennes de grande puissance se concentrent en mer du Nord, tandis que les plus forts besoins de consommation sont ceux des Länder du Sud, comme la riche Bavière. Dans la logique commerciale qui motive la plupart des développeurs d'énergies renouvelables, il faut donc construire de nouvelles lignes électriques qui traversent le pays du nord au sud, sans quoi une partie des kilowattheures produits seront perdus (2).

L'excès d'énergie d'origine renouvelable en période de faible demande conduit même à la formation de prix négatifs sur



les marchés : à plusieurs moments au cours de l'année, les distributeurs d'électricité, obligés par contrat de racheter l'énergie renouvelable aux producteurs, doivent payer pour qu'on les débarrasse de cette encombrante marchandise. Les gestionnaires de centrales hydroélectriques, actuellement seuls à disposer de capacités significatives de stockage d'énergie (en remontant l'eau dans les barrages), en retirent les bénéfices en absorbant cette surproduction... pour la revendre ensuite au prix fort en période de pointe.

La réalisation des nouvelles infrastructures de transport et de distribution allemandes conditionne la réussite de l'Energiekonzept, le très ambitieux plan national de développement du renou-

vable adopté par Berlin en juillet 2011. Mais la facture des quatre mille cinq cents kilomètres de lignes à très haute tension nécessaires à la reconfiguration du réseau s'élève à 20 milliards d'euros, et les investisseurs sont rares. Les populations des territoires traversés par ces lignes s'y opposent fortement, comme dans le Land de Thuringe, ce qui ralentit ou bloque les procédures d'autorisation. Dès lors, l'une des priorités de l'Etat fédéral est de les simplifier. Après avoir longtemps cru que les énergies renouvelables étaient synonymes d'autonomie accrue et de relocalisation, les citoyens déchantent. Et ils ne sont pas au bout de leurs déceptions : le cas allemand ne fait que préfigurer la stratégie européenne, basée sur le libre-échange et la libre concurrence.

A partir de 1997, l'application de la directive 96/92/CE, qui entend établir « des règles communes concernant la production, le transport et la distribution d'électricité », a permis de morceler et de déréguler, voire de privatiser, ce qui, le plus souvent, était un service public (3). En 2004, la mise en œuvre de la directive 2003/55/CE a conduit à l'ouverture totale des marchés nationaux du gaz. Aujourd'hui, l'Union européenne aborde le deuxième acte de la création du marché unique de

(1) Cité par *Les Echos*, Paris, 28 septembre 2011.

(2) « La transition énergétique allemande est-elle soutenable ? », Centre d'analyse stratégique, Paris, septembre 2012.

(3) Lire Mathias Reymond, « L'Europe énergétique entre concurrence et dépendance », *Le Monde diplomatique*, décembre 2008.

## QUAND LES CONSERVATEURS

# Les rodromontades

*Hostile à la réforme bancaire européenne, le premier ministre britannique ranime la rhétorique du repli insulaire.*

PAR JEAN-CLAUDE SERGEANT \*

« **E**VOQUER la sortie de l'Union européenne est devenu respectable ! » Ce 23 janvier, M. Nigel Farage feignait la jubilation. Prompt à se dépeindre en victime du penchant européeniste de l'« élite » britannique, le dirigeant du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (United Kingdom Independence Party, UKIP) se félicitait du discours prononcé le matin même par M. David Cameron. Le premier ministre conservateur entendait « clarifier » la position de son pays au sein de l'Union, et suggérait qu'il n'excluait plus de rompre avec Bruxelles. Pour M. Farage, c'était un tournant politique majeur.

Au moins autant que la substance de l'allocation du 23 janvier, la symbolique du cadre et du moment choisis a retenu l'attention : ancien dirigeant de la société Carlton Communications, M. Cameron n'a pas l'habitude de laisser les détails au hasard. Soucieux de souligner que l'Union européenne ne le séduit qu'en tant que vecteur de mondialisation et de

libéralisation des échanges (dans un marché de cinq cents millions de consommateurs), il a choisi de s'exprimer depuis le siège londonien de la chaîne d'information économique américaine Bloomberg, quarante ans après l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté économique européenne (CEE).

Mondialisation et libéralisation : a priori, le credo ne semble guère éloigné des inclinations de Bruxelles. Mais les projets de régulation du secteur financier et d'union bancaire préoccupent Londres. L'éditorialiste du *Financial Times* John Gapper s'alarme ainsi à l'idée qu'« après cinquante années de croissance qui l'ont hissée au rang de première place financière mondiale » la City puisse souffrir de la concurrence d'autres

capitales européennes (1). En outre, pour les conservateurs, le droit des salariés européens encadre encore trop le fonctionnement des entreprises du royaume : ils exigent diverses exemptions, notamment concernant la durée maximale de la semaine de travail.

Reprenant l'analyse du général de Gaulle qui justifiait, en 1963, son opposition à l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE (2), M. Cameron a donc proclamé : « Notre caractère national est celui d'une nation insulaire, indépendante, s'exprimant sans détour et passionnément attachée à sa souveraineté nationale. (...) Pour nous, l'Union européenne n'est pas une fin en soi, mais le moyen d'atteindre un objectif : la prospérité, la stabilité et l'ancrage de la liberté et de la démocratie. »

## Escamoter l'échec de l'austérité

**S**UIVAIT un plaidoyer en faveur d'une flexibilité accrue et d'un renforcement de la subsidiarité, le principe (défini en décembre 1992 lors du sommet européen d'Edimbourg) qui reconnaît la capacité des Etats membres à intervenir prioritairement, dans les domaines ne relevant pas de la compétence exclusive de l'Union, pour atteindre les objectifs jugés utiles pour la collectivité. Se présentant comme le porte-parole de la majorité des Britanniques « inquiets » de la marginalisation de leur pays sous l'effet de l'intégration toujours plus poussée de la zone euro, M. Cameron concluait au dépérissement de leur sentiment d'appartenance. Il était par conséquent « légitime » de les consulter, presque quarante ans après le référendum de 1975 (3).

En dépit des multiples sondages commandés par une presse largement anti-européenne (qui soulignent que plus de 70 % des Britanniques souhaitent un référendum), d'autres sujets « inquiétants » devant la population. Après avoir, au prétexte d'éliminer le déficit budgétaire, imposé des politiques d'austérité d'une rare

(1) John Gapper, « Europe takes its bite from the City », *Financial Times*, Londres, 20 février 2013.

(2) Lors de sa conférence de presse du 14 janvier 1963, le général de Gaulle opposait une fin de non-recevoir à la candidature britannique en invoquant « la nature, la structure, la conjoncture qui sont propres à l'Angleterre, [lesquelles] diffèrent profondément de celles des continents ».

(3) Le référendum est conditionné à une victoire des conservateurs aux prochaines élections législatives, en 2015.

Les Éditions  
**Elzévir** \* \* \*  
**Vous écrivez ?**  
Nous recherchons de  
**NOUVEAUX AUTEURS**  
Édition - Diffusion  
Réécriture - Service de Presse  
**SERVICE MANUSCRITS :**  
Les Éditions Elzévir  
11 rue Martel (M/D)  
75010 Paris  
Tél. 01 40 20 09 10  
www.editions-elzevir.fr

DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

# verte, alibi de la privatisation

l'énergie : « permettre la libre circulation du gaz et de l'électricité », et inciter les régulateurs nationaux et les gestionnaires de réseaux à « intensifier leurs travaux dans le domaine du couplage des marchés (4) ». Dans cette stratégie, les énergies renouvelables servent de caution, tout comme la « solidarité » entre Etats.

Le 18 décembre 2012, la Commission européenne a adopté un projet de règlement sur les réseaux transeuropéens d'énergie qui vise à accélérer l'obtention des autorisations pour les travaux d'interconnexion. Des subventions existent pour ces infrastructures « d'intérêt commun » qui « favoriseront la durabilité environnementale, seront avantageuses pour les citoyens européens, et créeront de l'em-

ploi et de la croissance pour les entreprises et les citoyens », selon le rapporteur du texte, le socialiste portugais António Correia de Campos (5). Dans ce monde merveilleux du libre-échange énergétique, les parcs solaires d'Espagne peuvent exporter en France leurs excédents de production ; l'énergie des éoliennes allemandes peut alimenter la Belgique ou la Pologne au gré des conditions météorologiques... et des prix du marché.

L'interconnexion de réseaux de plus en plus vastes, mixant des sources d'énergie aux caractéristiques variées, nécessite une gestion fortement centralisée. Dès l'année 2000, les régulateurs des vingt-sept Etats membres de l'Union, de la Norvège et de l'Islande formaient le

Conseil des régulateurs européens de l'énergie (Council of European Energy Regulators, CEER) afin d'accompagner « la création d'un marché intérieur de l'énergie unique, compétitif, efficace et durable ». Le CEER s'est doublé en 2009 d'une Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (Agency for the Cooperation of Energy Regulators, ACER) chargée d'émettre des avis techniques, ainsi que de surveiller les marchés de l'électricité et du gaz, et, en partie, des infrastructures transfrontalières.

Cette européanisation des modes de gestion s'appuie sur des innovations technologiques. Dans le secteur de l'électricité, la mode est aux *smart grids*, des réseaux informatisés que certains n'hési-

tent pas à qualifier d'intelligents (6). Ils pourront piloter les centrales traditionnelles, des parcs éoliens ou solaires, utiliser les batteries de véhicules électriques pour stocker du courant, mais aussi agir sur les appareils domestiques. Les ménages qui donneront leur accord pourront voir le gestionnaire du réseau couper durant quelques minutes l'alimentation de leur ballon d'eau chaude ou de leur radiateur en période de pointe de consom-

mation. Certains proposent même de développer une tarification dynamique de l'électricité (7). La distinction entre heures pleines (en journée) et heures creuses (la nuit) pratiquée par Electricité de France céderait la place à une tarification en temps réel, qui suivrait les variations des coûts de production. Pour tenter d'optimiser sa facture, l'utilisateur devra s'intéresser de près au cours du kilowattheure sur les marchés boursiers.

## Solutions locales de stockage

MAIS les plus visionnaires en matière d'énergies renouvelables et de libéralisation sont peut-être les dirigeants de l'entreprise Bouygues Construction, filiale de la multinationale française. Anticipant la fin des services publics de l'énergie, de l'eau et des déchets, ils développent un projet baptisé Autonomous Building Concept (ABC). Il s'agit de « bâtiments pensés et construits pour être indépendants des réseaux collectifs », qui « produiront leur propre énergie, seront moins gourmands en eau et recycleront l'essentiel de leurs déchets ». M. Gaëtan Desruelles, directeur général adjoint innovation et construction durable de Bouygues Construction, pense à la collectivité, qui, « dans une période où les investissements publics vont devenir plus difficiles à financer », verra d'un bon œil ce « principe d'autonomie permettant des économies importantes et un coût global environnemental plus satisfaisant (8) ». Ou comment l'une des plus puissantes entreprises mondiales – particulièrement polluante – s'apprête à rendre possible le rêve de certains écologistes... au prix d'un renoncement à la notion même de service public.

Les opposants aux énergies renouvelables ne manquent pas de dénoncer les aberrations provoquées par ces conceptions très libérales de leur développement. Pourtant, il serait tout à fait possible de procéder autrement. Un soutien public

intelligent porterait en premier lieu sur les économies d'énergie et, dans le domaine de la production, se répartirait mieux entre les sources intermittentes (éolien, solaire...) et les autres énergies renouvelables (méthanisation, bois, géothermie, marémoteur, etc.). Des solutions locales de stockage (hydrauliques, calorifiques, à air comprimé...) permettraient de concevoir des systèmes répondant aux besoins et aux spécificités des territoires. Tout cela ne coûterait sans doute pas plus cher que les grands projets européens d'interconnexion, qui nécessiteront d'investir 200 milliards d'euros d'ici à 2020. Mais il faudrait pouvoir compter sur un véritable service public de l'énergie. Celui-là même que l'Union européenne s'attache à ruiner et que les Etats renoncent à préserver.

AURÉLIEN BERNIER.

(4) Conclusions du Conseil de l'Union européenne du 4 février 2011.

(5) « Approuver rapidement les projets de réseaux transeuropéens d'énergie », 18 décembre 2012, [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)

(6) Frédéric Klopfer et Grégoire Wallenborn, « A quoi servent les compteurs électriques "intelligents" », <http://blog.mondediplo.net>, 27 avril 2011.

(7) François Lévêque et Bastien Poubeau, « Tarification progressive de l'énergie : marche arrière toute », <http://lecercle.lesechos.fr>, 20 décembre 2012.

(8) « Gaëtan Desruelles : "Nous travaillons sur un nouveau concept d'immeubles autonomes" », *Les Echos*, Paris, 5 octobre 2011.

## Déploiement à deux vitesses

EN FRANCE et en Europe, le bois, l'hydraulique, le solaire et l'éolien sont les énergies renouvelables les plus utilisées. Mais, tandis que l'utilisation de l'hydraulique stagne et que celle du bois progresse lentement, l'éolien et le solaire se développent de façon exponentielle : entre 2000 et 2010, la capacité éolienne européenne est passée de moins de 13 000 à plus de 84 000 mégawatts (MW), et la capacité solaire photovoltaïque de 188 MW à 25 300 MW. D'autres sources renouvelables sont expérimentées ou exploitées, sans difficultés.

La géothermie consiste à valoriser la chaleur du sous-sol. La commune de Soultz-les-Bains, dans le nord de l'Alsace, accueille un programme avancé de géothermie profonde : des forages allant jusqu'à cinq mille mètres permettent de faire circuler de l'eau dans des roches fracturées pour récupérer leurs calories. Mais cette technique réclame un contexte géologique particulier que l'on ne trouve en France qu'en Alsace, en Auvergne et dans le sud de la vallée du Rhône. L'injection d'eau déclenche des microséismes qui ont conduit à l'arrêt de certains projets, comme celui de Bâle, en Suisse. Cette énergie a pourtant l'avantage d'assurer une production constante et importante. D'autres formes de géothermie exploitent des gisements d'eau souterraine dont les températures vont de quelques dizaines à plus de 150 °C.

Des recherches sont également conduites dans le domaine des énergies marines. Les hydroliennes sont des hélices immergées actionnées par les courants marins. Le taux de charge moyen (lire l'article ci-dessus) d'une machine est de 50 %, mais, en disposant à proximité des côtes trois hydroliennes espacées de trois heures de marée, on peut obtenir une production constante. Le potentiel pour la région bretonne est estimé à 8 % de la consommation française d'électricité.

La production de biogaz issu de décharges, de stations d'épuration, d'industries agroalimentaires ou d'exploitations agricoles valorise des déchets organiques. Le méthane capté peut être brûlé sur site pour produire de la chaleur ou de l'électricité, mais il peut aussi être injecté dans le réseau de gaz naturel. L'Allemagne s'est hissée au premier rang dans ce domaine et produit plus de la moitié du biogaz européen.

Mais toutes ces filières butent sur un coût élevé du kilowattheure produit, conséquence directe du caractère diffus des énergies renouvelables. Dans un ordre économique qui ne jure que par la concurrence, ce handicap reste très difficile à surmonter.

A. B.

BRITANNIQUES AGITENT LA MENACE D'UN RÉFÉRENDUM

# antieuropéennes de David Cameron

violence, le chancelier de l'Echiquier (ministre des finances) George Osborne a dû concéder que les difficultés de l'île s'aggravaient : la dette a bondi de 60 % du produit intérieur brut (PIB) en 2011 à 71 % en 2012. Non seulement le déficit s'accroît, mais la croissance demeure atone (+0,1 % en 2012). En février, Londres perdait son triple A. Ignorant peut-être que la multi-

plication des scandales qui érodent le crédit des élites politiques (4) préoccupe plus ses concitoyens que les émois de la City face aux menaces du continent, M. Cameron estime sans doute s'être assuré que la question européenne sera au centre de la campagne pour les élections de 2015, relativisant ses échecs économiques. La manœuvre réussira-t-elle ?

journal dominical *The Observer* (13 janvier 2013) : « Quitter l'Union européenne aurait un effet négatif sur l'emploi, distendrait les relations internationales et compromettrait la richesse nationale. »

La stratégie de M. Cameron rend par ailleurs plus improbable la mise en place d'une nouvelle coalition avec les libéraux-démocrates, qui ne voient dans son pari référendaire qu'un expédient analogue à celui utilisé en 1974 par Harold Wilson pour pacifier un parti qui se déchirait sur la question européenne.

Mais l'objectif du dirigeant conservateur était sans doute ailleurs : priver le parti souverainiste UKIP d'une bonne partie de son capital rhétorique. De ce côté, le succès est indéniable. Il a déjà conduit la députée européenne Marta Andreasen à abandonner M. Farage au profit de la formation conservatrice.

Dans le camp travailliste, c'est le malaise. Le 31 octobre 2012, l'appareil du groupe parlementaire de M. Edward Miliband avait imposé à ses membres de faire cause commune avec la cinquantaine de députés conservateurs qui entendaient contraindre le gouvernement à exiger une réduction du budget de l'Union européenne lors du Conseil européen du 22 novembre. Bien que sans incidence sur la liberté d'action de Londres, cet amendement, adopté par 307 voix contre 294, montrait la capacité de mobilisation des « rebelles » conservateurs sur la question européenne. Alors taxés d'opportunisme et d'hypocrisie, les dirigeants travaillistes n'ont pas davantage convaincu en dénonçant l'aventurisme de M. Cameron au lendemain de son discours du 23 janvier, tout en se réservant la possibilité de recourir, en

fonction des circonstances, à un plébiscite s'ils revenaient aux affaires en 2015. Le 11 février, aux Communes, la poignée de députés travaillistes présents faisait profil bas pendant que leurs collègues conservateurs encensaient leur dirigeant après sa victoire à Bruxelles.

Une victoire relative, mais symboliquement marquante. M. Cameron n'a rien cédé, alors que M. Anthony Blair avait accepté en 2005 que soit écorné le

« rabais » arraché en 1984 par Margaret Thatcher (5). Celui-ci restera fixé à près de 4 milliards d'euros par an pendant les sept années de la programmation. Le Royaume-Uni n'en demeurera pas moins contributeur net au budget européen à hauteur de 8 milliards d'euros. En revanche, M. Cameron a pu se prévaloir d'avoir contribué à réduire de 1 milliard d'euros le train de vie des fonctionnaires européens, cible favorite de la presse conservatrice britannique.

## Une marge de manœuvre réduite

QUOIQU'IL, devant ses troupes, le premier ministre puisse revendiquer un rôle majeur dans l'inversion de la dynamique de croissance du budget européen, il ne s'ensuit pas que les autres objectifs qu'il s'est assignés, notamment le blocage du projet d'union bancaire, pourront être atteints aussi aisément. Le rôle décisif que la Banque centrale européenne (BCE) sera appelée à jouer dans ce dispositif entériné en décembre 2012 par le Conseil pour les affaires économiques et financières (Ecofin) aura nécessairement un impact sur le fonctionnement du système financier britannique. Dans les ultimes tractations, la voix d'un Etat qui s'est définitivement mis en marge de la monnaie unique et qui se complait dans l'entre-deux pèsera nécessairement moins qu'on ne l'espère dans les rangs conservateurs.

Et ce n'est là qu'une des difficultés que doit résoudre la direction conservatrice. D'autres relèvent davantage de la contradiction. Comment, par exemple, concilier le renforcement de la zone euro – qui passe nécessairement par une réglementation

budgetaire et bancaire plus ambitieuse, et que le premier ministre appelle de ses vœux – avec l'exigence d'une souplesse accrue dans l'application des mécanismes, y compris dans le fonctionnement du marché unique ? Comme l'observe Andrew Geddes, analyste de longue date de la politique européenne britannique, le renforcement de la zone euro se traduira par une intégration économique plus poussée en son sein, le Royaume-Uni étant relégué au rang d'observateur « incapable de peser autrement que de façon marginale en faveur des réformes libérales qu'il préconise (6) ».

JEAN-CLAUDE SERGEANT.

(4) Lire « Ce rapport qui accable les médias britanniques », *Le Monde diplomatique*, janvier 2013.

(5) Au sommet de Fontainebleau en 1984, Margaret Thatcher avait obtenu une réduction de 60 % de la contribution de son pays au budget européen pour compenser l'écart entre la quote-part britannique au budget et le montant des fonds qui étaient restitués à Londres.

(6) Andrew Geddes, *Britain and the European Union*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2013.

## Inquiétude des milieux d'affaires

BIEIN loin de s'aliéner ses pairs, le premier ministre est parvenu à rallier un certain nombre de partenaires européens, dont l'Allemagne. Au lendemain du sommet européen de février dernier, *Le Figaro* pouvait ainsi titrer : « Cameron et Merkel mettent l'UE au régime » (9 février 2013). La veille, devant la commission des affaires étrangères des Communes, le ministre des affaires étrangères, M. William Hague, affirmait que, au lieu de marginaliser le Royaume-Uni au sein du concert européen, l'annonce du premier ministre allait renforcer son influence. Il citait un article du quotidien *Die Welt* du 24 janvier appelant à la constitution d'un axe Berlin-Londres.

A Bruxelles, M<sup>me</sup> Angela Merkel, désireuse de conforter son image de gardienne vigilante de la rigueur budgétaire européenne dans la perspective des élections au Bundestag, en septembre 2013, a conclu avec M. Cameron une alliance de circonstance qui ne doit pas faire illusion. Si la chancelière allemande est prête à faire quelques concessions aux Britanniques, son ministre des affaires étrangères, M. Guido Westerwelle, s'est montré beaucoup moins accommodant, allant

jusqu'à déclarer qu'une Europe à la carte était hors de question.

La frange la plus à droite du Parti conservateur se caractérise par son hostilité à l'Union européenne. Ni la loi de juillet 2011 prévoyant une consultation populaire en cas de nouveau traité européen impliquant des transferts de compétences supplémentaires, ni l'annonce, un an plus tard, de l'établissement d'un bilan de l'appartenance à l'Union européenne n'ont réussi à l'apaiser. Le projet de référendum a du moins permis de la contenir. Mais il a pris M. Hague à contre-pied. Le 24 octobre 2011, celui-ci avait déclaré aux Communes : « Ajouter à cette incertitude celle d'un référendum sur la sortie éventuelle de l'Union européenne, d'où provient la moitié des investissements étrangers dans ce pays et qui accueille la moitié de nos exportations, ne serait pas une décision responsable. » Un argument que l'on retrouve dans la bouche de la majorité des chefs d'entreprise, ainsi que du président de la confédération patronale (Confederation of British Industry, CBI), M. Roger Carr. Celui-ci a d'ailleurs confié son inquiétude au



UN ETAT INCAPABLE DE SE RECONSTRUIRE

# Le blues de l'armée malienne

Par un vote solennel, le 22 avril 2013, l'Assemblée nationale a confirmé qu'une « force d'appui » d'un millier de soldats français resterait au Mali de façon « permanente ». A Kidal, dans le nord du pays, la mission internationale de soutien devrait prendre le relais des troupes tchadiennes. Mais qu'est-il arrivé à l'armée malienne ?

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE  
DOROTHÉE THIÉNOT \*

« **D**ISCIPLINE, rendement, formation : rien ne va dans cette armée. » En ce début mars 2013, un commandant malien basé à Gao ronge son frein en attendant de se diriger vers le nord. Tous les observateurs s'interrogent sur les suites de l'intervention militaire lancée le 11 janvier 2013 en direction de la partie septentrionale du pays. Sans l'appui des troupes étrangères, notamment françaises et tchadiennes, rien n'aurait été possible. Or le soutien occidental, et même africain, ne sera pas éternel...

Après une invasion qu'elles n'ont pu contenir, les troupes maliennes, confrontées à la perspective d'une présence militaire étrangère significative et sans doute durable, se retrouvent dans une situation inédite. Les dissensions internes restent vives, et les motifs d'amertume multiples. Depuis le déclenchement de l'opération « Serval », de nombreux officiers et sous-officiers jurent en privé qu'après le conflit, « si Dieu [leur] prête vie », ils changeront de métier.

Le malaise est ancien. En 1993, en application des accords de paix de Tamanrasset (1) et pour calmer les velléités indépendantistes touarègues (2) dans le nord du pays, le président Alpha Oumar Konaré prend la décision d'intégrer des centaines de combattants rebelles au sein de l'armée régulière. Cette première fusion ne laisse pas un bon souvenir aux soldats d'active : dès 1994, les « intégrés », doutant de la parole gouvernementale, prennent le maquis avec leurs armes. Le scénario se reproduit en 1996. Là encore, les autres militaires sont forcés d'accepter, bon gré mal gré, ces arrangements et leurs suites.

Dix ans d'une cohabitation empreinte de méfiance se sont écoulés quand, en 2006, des militaires « intégrés » proches de M. Iyad Ag Ghali – qui créa cinq ans plus tard le mouvement Ançar Dine (« Défense de l'islam »), un rassemblement touareg de tendance djihadiste – sont accusés de faire des allers-retours entre les différents mouvements du Nord, « au gré du vent ». Le 23 mai 2006, les soldats intégrés, regroupés à Kidal, aident à la prise du camp militaire et rejoignent le chef touareg dans le désert. Pour les militaires, c'est la trahison de trop. « Pendant dix ans, on partageait tout, on mangeait ensemble, on prenait le thé ensemble », s'insurge un sergent. Il ne peut oublier que l'un de ses anciens frères d'armes avait alors saisi son propre kalachnikov pour abattre six de ses compagnons.

Le gouvernement de M. Amadou Toumani Touré (« ATT ») ne voit pas que le point de rupture a été atteint (3). Pis, le président tente d'amadouer les rebelles : ceux qui les avaient rejoints ne sont pas radiés, mais promus. « 2006 a réveillé de vieux démons », explique un colonel. Les soldats avaient déjà avalé trop de couleuvres : intégrations, nominations... On a toujours géré politiquement les

Tamacheks (4), jusqu'à instituer des quotas : les soldats de Kidal devaient être recrutés dans la localité. Pourtant, un militaire doit servir l'ensemble de son pays... Cela a émoussé la motivation des soldats. »

En 2012, mêmes causes, mêmes effets : les rebelles reprochent au gouvernement de ne pas avoir lancé la décentralisation promise, à défaut de l'indépendance. Ils la réclament de nouveau. « Les porteurs d'armes n'ont qu'un ennemi commun : l'armée malienne, qui représente l'Etat », regrette le colonel-major Abdourhamane Dembélé.

Survient, fin janvier 2012, le massacre de la garnison d'Aguelhoc, au nord de Kidal : quatre-vingts soldats tués, dont certains égorgés, par un détachement de plusieurs groupes armés de la région, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et Ançar Dine. Le président commet la même erreur qu'en 2006 : il demande de « ne pas faire d'amalgames ». Son manque de fermeté est perçu comme une nouvelle marque de mépris par les soldats basés dans le Nord.

L'indulgence des dirigeants politiques a fini par convaincre nombre d'entre eux que le putsch qui a renversé « ATT », le 22 mars 2012, était un mal nécessaire : aucune solution politique – pouvoir intérimaire, concertation nationale, élection – ne pouvait plus rétablir l'ordre dans un pays soumis à la partition, et où la confiance ne régnait plus (5). « Ce coup d'Etat, je le voulais depuis longtemps, témoigne un caporal-chef qui a lui-même aidé à enterrer les corps après le massacre d'Aguelhoc. *Personne n'a bougé. Tuer les gens comme ça, comme des poulets, et pas un mot pour nous !* » Parti de la caserne de Kati, dans la banlieue de Bamako, le mouvement a rencontré les faveurs du petit peuple et de la jeunesse de la capitale.

## Neuf officiers sur dix sont des fils d'officier, des héritiers

Pour autant, le changement au sommet du pouvoir n'a pas amélioré le sort des militaires. Les promesses – limoger ceux qui ont mis l'armée à genoux, renouveler les armes et l'équipement – sont restées vaines. Les maux de cette armée peu étoffée, avec ses huit bataillons de quatre cents à huit cents hommes, ont des racines plus profondes que le simple manque de matériel, même si son sous-équipement est réel.

Reconnu chef de la junte, le capitaine Amadou Haya Sanogo a placé ses hommes à la tête du système sécuritaire, mais il a rapidement été neutralisé par les partenaires internationaux du Mali. Affublé du titre de « chef du comité militaire de suivi de la réforme des forces de défense et de sécurité », il a été relégué loin des combats et n'a été investi officiellement qu'en février dernier, six mois après sa nomination. Durant cette période, le chef putschiste ne s'est rendu qu'une fois à Sévaré, la principale base militaire du pays. Peu après la bataille de Konna, perdue par les soldats maliens au terme d'une vaillante résistance, le 11 janvier 2013, il y a improvisé une distribution de grades, sans l'autorité de celui qui connaît le terrain. Des promotions aussitôt jugées injustifiées par les soldats basés au Nord. L'histoire bégaie...

« Qui n'a pas fait le Nord », avec son désert, en étant soumis aux assauts des rebelles et des narco-trafiquants, ne peut pas comprendre », déclare Bokar, originaire de Bamako. Depuis ses débuts dans l'armée, il y a treize ans, il a passé l'essentiel de son



MICHAËL ZUMSTEIN. – Camp d'entraînement de Soufouroulaye, Mali, 2012

temps à l'extrême nord du pays – Kidal, Tessalit : des zones difficiles comparées aux confortables garnisons du Sud que sont Sikasso, Kati ou Sévaré.

Depuis le coup d'Etat de mars 2012, une prime de guerre de 50 000 francs CFA (6) (contre 6 000 précédemment) est allouée aux militaires qui passent plus de vingt-cinq jours sur un théâtre d'opérations. Mais, pour Bokar, « le problème n'est pas l'argent, c'est l'injustice. La hiérarchie ne correspond pas à la valeur des militaires. Neuf officiers sur dix sont des fils d'officier, des héritiers ». Et ils forment une caste qui a du mal à se faire respecter des sous-officiers, lassés du spectacle de ces « pistons » à répétition.

Un ancien ministre de la défense, M. Soumeylou Boubeye Maïga, confirme ce que les débandades successives sur le terrain avaient amplement démontré : l'armée se révèle peu opérationnelle, incapable d'intervenir en première ligne. Elle est devenue, dit-il, un « groupement de militaires-fonctionnaires », non combattants, sous-payés, qui vivent davantage de petits ou de grands trafics que de leur solde (7).

Le colonel-major Ibrahim Dahirou Dembélé déplore, de son côté, que l'armée soit parfois considérée comme une « maison de correction ou une structure éducative », plus que comme un outil d'entraînement et de combat effectifs. Les officiers savent d'autant moins se faire respecter qu'ils sont incapables de faire valoir les droits les plus élémentaires de leurs subordonnés : les primes se font attendre, et les salaires tardent à être versés. Ils sont pourtant modestes : un deuxième classe démarre sa carrière à 55 000 francs CFA mensuels (environ 80 euros) ; un caporal-chef, après treize ans de métier, ne touche que 130 000 francs CFA par mois.

Népotisme et absence d'équité : sans légitimité aux yeux des troupes, le commandement est constamment remis en question. En l'absence d'une école de guerre et d'une école d'application pour les officiers, l'instruction des cadres s'avère insuffisante. Un formateur se souvient par exemple que les officiers dont il avait la charge étaient pour la plupart incapables de lire des coordonnées sur une carte ou de calculer des distances.

En outre, l'hétérogénéité des parcours d'études des gradés – en France, aux Etats-Unis, en Chine... ou même au Mali –, toujours au contact de militaires étrangers, ne les aide pas à acquérir un esprit de corps et un langage commun. Et il n'est pas sûr que la Mission de formation de l'Union européenne (EUTM), entamée en avril et qui concerne quatre bataillons à Koulikoro, dans le centre du pays, parvienne à inverser rapidement la tendance.

La population du Nord a si peu confiance en l'armée nationale qu'elle a constitué des milices d'autodéfense, comme les Ganda Koy, les Ganda Izo ou le Front de libération du nord du Mali (FLNM). Plusieurs centaines de leurs membres – hommes et femmes – attendent d'être intégrés à l'armée, dans les mêmes conditions que les Touaregs en 1994 et sans prise en compte de la limite d'âge habituelle, que beaucoup de leurs membres ont dépassée.

Pour asseoir son autorité, « ATT » a opposé l'armée du Nord à celle du Sud, mais aussi les bérets verts – dont se réclame M. Sanogo – aux bérets rouges des commandos parachutistes, dont

l'ancien général devenu président était lui-même issu. Les « rouges », mieux équipés, mieux payés et mieux préparés grâce à des programmes mis en place depuis 2006 par les Etats-Unis et la France au nom de la lutte contre le terrorisme, suscitent la jalousie de leurs pairs. Les deux corps se sont affrontés le 30 avril 2012 lors d'une tentative de contre-coup d'Etat menée à Bamako par des bérets rouges, qui s'est soldée par plusieurs dizaines de victimes et par des emprisonnements. Si le régime parachutiste a officiellement été dissous, la « guerre des bérets » demeure vivace derrière une réconciliation de façade. Après un an de mise au ban, un bataillon de paras a été reconstitué sous l'intense pression des partenaires étrangers.

## A Gao, chacun se souvient de ces militaires qui ont pris la fuite

Les exactions des soldats maliens, revenus dans certaines garnisons du Nord à partir de la reconquête de janvier 2013 (8), satisfont sans doute un besoin de revanche contre les djihadistes – les « traîtres » tamacheks par qui le malheur est arrivé –, ainsi que contre certains Songhaïs (ethnie majoritaire au Nord), jugés complices. Certains affichent autant de mépris envers l'Etat corrompu qu'envers les habitants qu'ils sont venus défendre. Un sentiment réciproque : à Gao, chacun se souvient de ces militaires qui ont pris la fuite, le 31 mars 2012, en se délestant de leurs uniformes et en abandonnant les civils à leur sort... Ce 26 janvier 2013, les rebelles du Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) ont dû s'enfuir à leur tour.

L'interminable « repli tactique » effectué par l'armée durant les mois d'occupation lui aura coûté sa réputation auprès de la population. L'apaisement ne pourra passer que par un changement radical dans l'attitude des militaires. Pour des soldats qui se sentent humiliés, il s'agit d'abord de reprendre confiance en eux-mêmes, sans céder à la tentation du dévouement. Mais, en dépit des annonces triomphalistes de ces derniers mois, sans un processus de réconciliation crédible, auquel l'armée devrait prendre part, la perspective d'un Mali pacifié et uni relève du mirage. La présence des militaires français et africains et, plus tard, des douze mille six cents casques bleus attendus dans le cadre de la future force de maintien de la paix des Nations unies pourrait se prolonger...

(1) Grâce à une médiation algérienne, les accords de paix de Tamanrasset, le 6 janvier 1991, ont entraîné la démilitarisation des trois régions septentrionales : Kidal, Gao et Tombouctou.

(2) Les Touaregs, qui vivent également au Niger et en Algérie, représentent 4 % de la population du Mali. Ils sont aussi minoritaires dans le Nord, sauf dans la région de Kidal.

(3) Lire Jacques Delcroze, « Effondrement du rêve démocratique au Mali », *Le Monde diplomatique*, septembre 2012.

(4) Tamachek, synonyme de Touareg, sert à qualifier à la fois la langue et la population qui la parle.

(5) Lire Philippe Leymarie, « La guerre du « Sahelistan » aura-t-elle lieu ? », *Le Monde diplomatique*, janvier 2013.

(6) 1 000 francs CFA = 1,52 euro.

(7) « Les trois plaies du Mali », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> février 2013.

(8) Cf. « Mali : des soldats ont torturé des détenus à Léré », Human Rights Watch, 26 mars 2013, www.hrw.org

\* Journaliste.

### Calendrier des fêtes nationales

1<sup>er</sup> - 31 mai 2013

3	POLOGNE	Fête nationale
15	PARAGUAY	Fête de l'indépend.
17	NORVÈGE	Fête nationale
20	CAMEROUN	Fête nationale
	TIMOR-LESTE	Fête de l'indépend.
22	YÉMEN	Fête nationale
24	ÉRYTHRÉE	Fête de l'indépend.
25	ARGENTINE	Fête nationale
	JORDANIE	Fête de l'indépend.
26	GÉORGIE	Fête de l'indépend.
28	AZERBAÏDJAN	Fête nationale
	ÉTHIOPIE	Fête nationale

AUTONOMIE EN IRAK, POURPARLERS EN TURQUIE

# Chance historique pour les Kurdes

L'annonce de négociations entre Ankara et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a créé la surprise. Elle confirme la place nouvelle prise par la « question kurde » pour tous les acteurs régionaux, place confirmée par l’insurrection en Syrie. Ayant échappé au contrôle de Bagdad depuis 1991, le Kurdistan irakien espère catalyser et concrétiser les revendications nationales d’un peuple oublié de l’histoire.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL VICKEN CHTERIAN \*

**E**RBIL, capitale de la région autonome du Kurdistan, dans le nord de l'Irak, est une ville en pleine expansion. Les maisons en briques font place à des centres commerciaux, à des hôtels et à des immeubles d'habitation. La banlieue se couvre de quartiers à peine terminés ou encore en chantier pour accueillir les nouvelles couches moyennes. Les magasins proposent des matériaux de construction, des meubles, des appareils ménagers. Les larges avenues sont encombrées de 4 x 4. Des Irakiens de tout le pays viennent ici faire des courses ou passer du bon temps. Des hommes d'affaires libanais, des marchands turcs, des travailleurs indiens de l'hôtellerie s'installent pour faire fortune.

La sécurité et l'argent du pétrole ont transformé la province poussiéreuse qu'était naguère le Kurdistan irakien en un havre de paix, un endroit à la mode pour toute la région. Mais cette prospérité a aussi sa face cachée. La dépendance à l'égard de l'or noir a amené les autorités à négliger l'agriculture : la majorité des produits alimentaires sont désormais importés. Et les inégalités se creusent.

L'histoire a malmené les Kurdes. Après la chute de l'Empire ottoman, quand les puissances européennes ont dessiné de nouvelles frontières, ils ont été oubliés, privés d'Etat, et sont restés éparpillés entre quatre pays : l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie. A l'époque, leur mouvement national était faible ; mais la marginalisation, la discrimination et la répression allaient le faire progresser inexorablement, quoique non sans à-coups. *« Les Kurdes eux-mêmes ont été en partie responsables des difficultés passées, rappelle l'historien Jabar Kadir. Leurs divisions sont le reflet d'anciens émirats kurdes et des affiliations tribales qui se sont maintenues dans les parts politiques. »*

## La querelle de Kirkouk pèse sur les relations entre Bagdad et Erbil

*Or, « pour la première fois des temps modernes, se réjouit Kadir, l'histoire donne leur chance aux Kurdes. Tout a commencé avec l'invasion irakienne du Koweït, en 1990, et avec l'intifada [révolte] kurde qui s'en est suivie. L'interdiction de survol imposée par les Etats-Unis à l'aviation de Saddam Hussein a fait de la région kurde un refuge sûr, protégé des incursions du pouvoir central, et a rendu possible l'élection d'un Parlement dans des conditions pourtant difficiles, le régime de Hussein étant toujours en place »*. Pour la première fois, les Kurdes irakiens ont eu pour alliée une puissance lointaine, et même une superpuissance : les Etats-Unis.

En 2003, l'invasion de l'Irak (1) et le renversement de la dictature baasiste ont permis aux *peshmargas*, les combattants kurdes, de faire mouvement vers le sud et de s'emparer d'une partie de l'arsenal de Hussein. La consécration du statut de région autonome du Kurdistan par la Constitution de 2005 a suscité espérances et revendications chez les Kurdes des pays voisins. La formation d'une région kurde, avec son autonomie, son Parlement et ses *peshmargas* officiellement reconnus, en a fait le centre de gravité de toute la politique kurde, et un acteur important sur la scène politique du Proche-Orient.

Au moment où les armées américaines renvoyaient le régime de Hussein, les Kurdes d'Irak dispo-

saient de la seule force politico-militaire organisée. Ils ont donc pu fournir un appui important aux troupes d'invasion, et ont formé le noyau central de la nouvelle armée nationale. C'est pourquoi un grand nombre de hauts responsables en Irak sont d'origine kurde, à commencer par le président Jalal Talabani, le ministre des affaires étrangères Hoshiyar Zebari et le chef d'état-major, le général Babaker Zebari.

Mais cette présence à Bagdad ne s'est pas traduite par une réelle influence politique. C'est ce qu'a révélé la crise qui a éclaté au mois de novembre 2012 entre le premier ministre Nouri Al-Maliki et les autorités kurdes. En juillet 2012, M. Al-Maliki avait créé une nouvelle force militaire dénommée Commandement des opérations Dijla. A sa tête, le général Abdelamir Al-Zaydi a introduit des unités d'infanterie et de blindés dans les régions se trouvant au sud de Kirkouk, puis, en mars 2013, dans la province de Sinjar, dont la population est majoritairement kurde et yézidie (2). Les dirigeants kurdes s'en sont alarmés, et ont dépêché sur place des milliers de *peshmargas*. La crainte d'un nouveau conflit est réelle, et les pourparlers entre les deux parties n'ont rien résolu.

Les politiciens kurdes irakiens présentent leur région comme un refuge sûr pour les minorités ; une vision des choses quelque peu idyllique. A Erbil, dans le quartier d'Ankawa, la population chrétienne a certes conservé son style de vie traditionnel. Alors que, par le passé, les *peshmargas* avaient combattu diverses communautés chrétiennes, la répression subie sous le règne du Baas a créé un sentiment de solidarité entre Kurdes, Assyro-Chaldéens (3) et yézidïs. Mais, à Kirkouk, des tensions persistent entre l'administration et sa police – à dominante kurde – et les populations turkmènes et, surtout, arabes.

La querelle de Kirkouk est l'un des héritages de l'époque baasiste, quand Bagdad imposait une politique d'arabisation dans cette région stratégique dont le sous-sol recèle 10 % des réserves d'hydrocarbures du pays. Trois cent mille Kurdes, ainsi que des Assyro-Chaldéens et des yézidïs, ont été chassés de leurs terres, et des tribus arabes installées à leur place. Certains des nouveaux habitants étaient originaires d'Anbar ; d'autres étaient des chéites du Sud. A la suite de l'invasion américaine, les *peshmargas* ont pris le contrôle de ces régions. L'article 140 de la nouvelle Constitution préconise la « rectification » des injustices en encourageant les colons arabes à regagner leur région d'origine, moyennant des compensations et une aide au retour. A l'issue de ce processus, un recensement devait être effectué, prélude à un référendum pour savoir si la région serait incluse ou non dans le Kurdistan. Celui-ci, initialement prévu pour 2007, a été reporté sine die.

La situation à Kirkouk illustre l'affrontement entre Arabes et Kurdes, entre Bagdad et Erbil (4). La ville fait partie des territoires disputés qui s'étendent vers le sud jusqu'aux provinces de Salaheddine et de Diyala. La police y est aux mains des Kurdes, et la région est contrôlée politiquement par l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), dirigée par M. Talabani, alors que des unités de l'armée centrale stationnent sur place. Tout mouvement de troupes suscité des protestations à Erbil, où l'on s'inquiète des contrats d'armes mirobolants que Bagdad négocie avec Moscou.

D'autre part, la région kurde s'oppose à Bagdad sur le statut des *peshmargas*. Pour elle, ces combattants font partie du dispositif de défense nationale. Ils devraient être financés et pourvus en armements lourds par l'Etat, tout en conservant leur autonomie ; ce que refuse Bagdad, qui souhaite les soumettre au commandement central.

Enfin, la querelle porte sur les revenus du pétrole et du gaz. Selon la Constitution, le Kurdistan devrait

recevoir 17 % du budget de l'Etat, lequel est principalement alimenté par le pétrole (5), source de la prospérité kurde, mais également unique cordon ombilical reliant les régions kurdes au reste de l'Irak. Bagdad accuse les responsables d'Erbil de ne pas respecter les règles et d'exporter des hydrocarbures via la Turquie à son seul profit, sans reverser ces revenus au budget central. Mais ces ressources sont de toute manière limitées, la production de la région kurde ne dépassant pas trois cent mille barils par jour.

## Ankara mise désormais sur le président Barzani

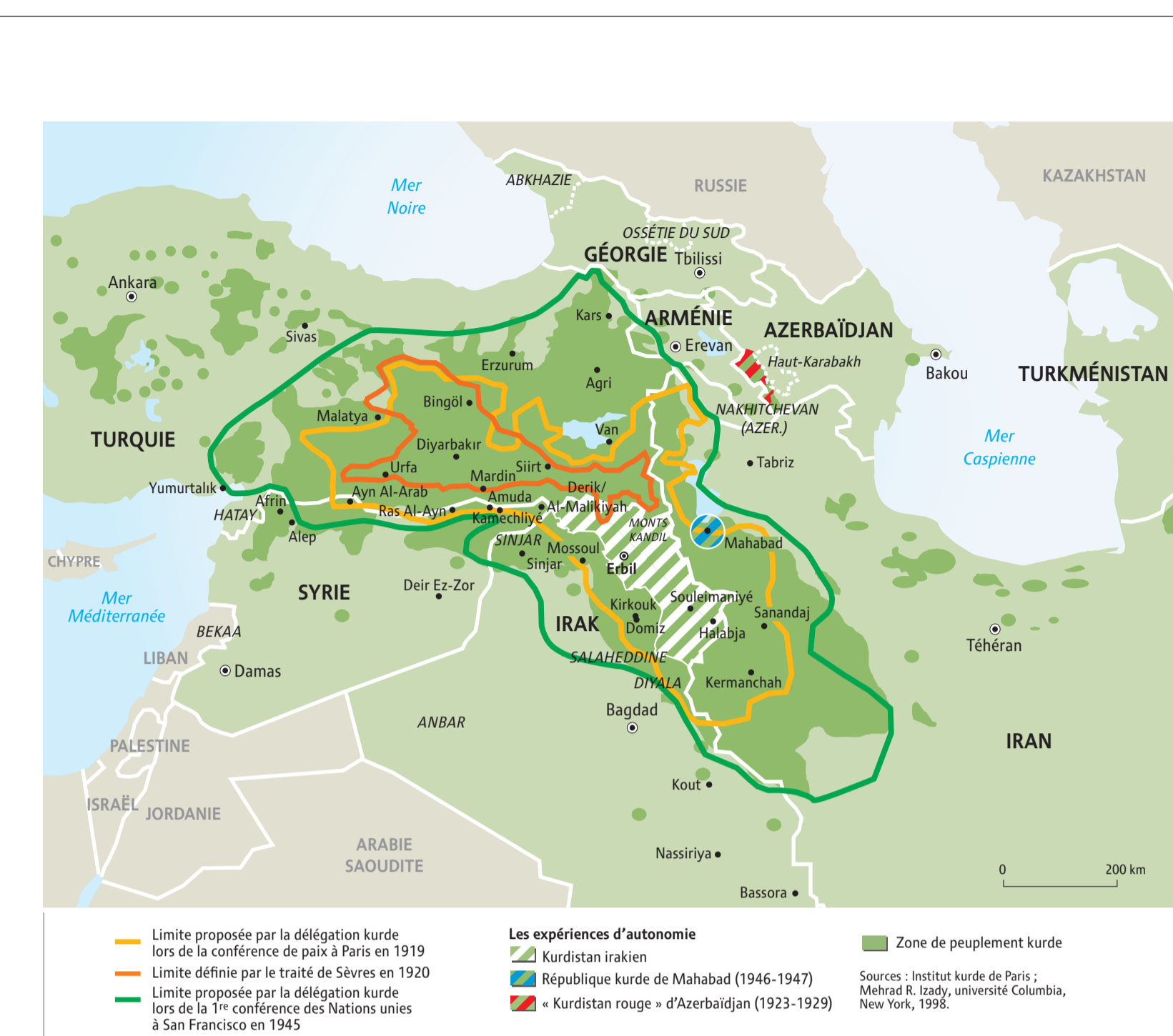
Si ces conflits ne trouvent pas de solution, c'est en partie en raison de l'animosité croissante entre le premier ministre Al-Maliki et le président de la région kurde, M. Massoud Barzani. Celui-ci a joué un rôle-clé dans la tentative de l'opposition parlementaire de renverser M. Al-Maliki, en juin 2012. La manœuvre a échoué, mais elle a provoqué des frictions entre les deux hommes. A Erbil, les critiques adressées au premier ministre sont sévères. *« Al-Maliki n'a pas la confiance du peuple irakien », déclare M. Falah Moustafa, ministre des affaires étrangères du Kurdistan. Chef d'état-major et proche de M. Barzani, M. Fouad Hussein renchérit : « Un bureau est une usine à fabriquer des problèmes. »*

Il ne faut pas sous-estimer les peurs que la pression militaire du gouvernement central réveille au sein de la minorité kurde. Depuis la naissance de l'Etat irakien, au lendemain de la première guerre mondiale, celle-ci a souffert des politiques autoritaires de Bagdad. La répression est devenue massive à partir de 1963, avec l'arrivée au pouvoir des baasistes, dont le nationalisme arabe intransigeant devait prendre une dimension génocidaire lors de la guerre contre l'Iran (1980-1988) : personne ici n'a oublié le gazage de cinq mille Kurdes à Halabja (6).

Et il y a maintenant de nouvelles raisons d'avoir peur : tout conflit armé dans la région de Kirkouk nuirait à l'économie du Kurdistan, mettrait un terme aux investissements, ferait fuir les multinationales. *« Bagdad nous envie notre sécurité et notre prospérité, lance M. Hussein. Mais la stabilité existe aussi à Bassora et à Nassiriya ; alors, pourquoi ne répare-t-on pas dans ces régions le réseau électrique et le circuit de distribution d'eau, pourquoi n'y construit-on pas des hôpitaux et des écoles, au lieu d'acheter des avions de chasse F-16 ? »*

Du moins la pression exercée par le gouvernement central a-t-elle contribué à unir les formations politiques kurdes, dont les divisions sont légendaires. Même le président Talabani, pourtant toujours prêt à négocier avec les partis arabes, a dû critiquer le comportement de Bagdad, exigeant le retrait des troupes et la dissolution du Commandement des opérations Dijla. Et la société s'est ressoudée, alors même que la fracture s'était accentuée entre une classe dirigeante qui s'est enrichie rapidement, notamment grâce à la rente pétrolière, et le reste de la population : en mars 2011, alors que le monde arabe se soulevait, des manifestations visant des bâtiments officiels avaient lieu à Souleimaniyé et à Kout.

Les tensions avec Bagdad ont aussi entraîné un rapprochement inattendu entre Erbil et Ankara. En 2003, la Turquie s'était opposée à l'invasion de l'Irak : elle craignait que le renversement du régime de Hussein ne conduise à la création d'un Etat kurde, ce qui aurait donné des espoirs à l'importante population kurde de Turquie. Celle-ci reste particu-



CARTES DE PHILIPPE REKACEWICZ



lièrement rétive depuis le début de l’insurrection du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), en 1984. Récemment, pourtant, les relations se sont améliorées de manière spectaculaire.

Le commerce international du Kurdistan passe par la Turquie, et des sociétés turques y investissent massivement : elles comptent profiter du pétrole de la région de Kirkouk, qui, malgré la présence d’unités de l’armée nationale irakienne, se trouve de facto sous le contrôle des autorités kurdes (7). D’abord très hostile aux autorités kurdes, la Turquie a pris acte de la nouvelle situation et a trouvé en M. Barzani un interlocuteur de confiance. Traditionnelle défensive de la communauté turkmène d’Irak, elle se pose désormais aussi en championne de l’autonomie des Kurdes de ce pays. Tandis que les médias internationaux se focalisent sur l’influence de l’Iran en Irak, Bagdad s’inquiète donc surtout de l’influence grandissante d’Ankara auprès de certaines personnalités politiques. Celle-ci se fait également sentir auprès de politiciens sunnites : l’ancien vice-président Tarek Al-Hachémi, accusé de liens avec le terrorisme, a trouvé refuge en Turquie.

Les tensions entre Bagdad et Erbil placent M. Talabani et son parti en position délicate. Deuxième parti kurde après le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), l’UPK a toujours entretenu de bonnes relations avec l’Iran. Elle s’est donc trouvée partie prenante du nouvel axe Téhéran-Bagdad, tandis que le PDK penche de plus en plus du côté turc. Or le mauvais état de santé de M. Talabani ne lui permet plus de jouer un rôle pacificateur sur la scène politique.

Mais l’avenir des Kurdes d’Irak dépendra aussi de la bataille qui se joue en Syrie. *« Une occasion en or s’offre à nous, se réjouit M. Behjet Bashir, représentant à Erbil du Parti démocratique kurde de Syrie. Nous devons nous y préparer, car il est peu probable qu’elle se représente. Plusieurs scénarios sont envisa-*

politique. Le CNS y a vu une marque de chauvinisme, et les a invités à se fondre dans le mouvement révolutionnaire, en remettant à la future Syrie démocratique la résolution des problèmes de ce type. L’annonce de la création du CNS a été faite à Istanbul, et l’Armée syrienne libre (ASL) avait pour base la province turque de Hatay ; les Kurdes syriens favorables au PKK ont donc soupçonné l’opposition d’être manipulée par Ankara.

Quant aux autorités de Damas, elles ont pris soin d’éviter l’ouverture d’un nouveau front dans le Nord-Est. En 2011, elles ont remis trois cent mille documents de citoyenneté à des Kurdes et ont fait libérer nombre de prisonniers politiques. Ce qui n’a pas mis un terme à la répression des militants, tel Machaal Tammo, assassiné chez lui en octobre 2011.

Au cours de l’histoire, les Kurdes de Syrie n’ont jamais revendiqué l’autonomie auprès de Damas, d’autant qu’ils sont assez dispersés. Cela les a rendus sensibles à l’appel des deux mouvements plus puissants du Nord (Turquie) et de l’Est (Irak). Le premier à affirmer une identité kurde a été le Parti démocratique de l’union (PYD), qui, affilié au PKK, a su profiter de l’ancrage de ce dernier en Syrie (9).

Fondé en 1978 à Ankara par des étudiants kurdes, le PKK s’est lancé dans la lutte armée contre la Turquie quelques années après le coup d’Etat militaire de 1980. Il a trouvé un soutien à Damas, où s’est installé son chef historique, M. Abdullah Öcalan. Il a pu établir des camps d’entraînement dans la vallée libanaise de la Bekaa, alors sous domination syrienne. Et il a pu librement recruter parmi les Kurdes de Syrie : les jeunes qui le rejoignaient étaient dispensés du service militaire obligatoire. Les estimations varient, mais entre sept mille et dix mille Kurdes syriens seraient morts sous le drapeau du PKK (10) et, à ce jour, un bon tiers des guérilleros PKK stationnés dans les montagnes du nord de l’Irak sont d’origine syrienne.

## Des combattants enrôlés afin de « jouer un rôle en Syrie »

En 1998, la Syrie, menacée de guerre par la Turquie, a fermé les bases du PKK et expulsé son chef, qui a finalement été arrêté par des agents de la sécurité turque au Kenya, où il s’était réfugié. Après quoi, le vent a tourné. Damas a établi de bonnes relations avec Ankara et emprisonné des centaines

de membres du PKK. Celui-ci s’est retrouvé très affaibli après l’arrestation de son chef, et ses combattants se sont retirés dans les monts Kandil, dans le nord-est de l’Irak. Ses militants étaient alors traqués dans tous les Etats de la région. *« La montagne est le seul ami du Kurde », proclame un vieux dicton.*

## Diversité et divisions

**L**ES KURDES sont éparpillés entre quatre pays du Proche-Orient : l’Iran, la Turquie, l’Irak et la Syrie. Leur nombre oscille entre 25 et 35 millions selon les estimations.

**Turquie :** avoisinant les 20 millions d’individus, ils vivent essentiellement dans l’est du pays, même si nombre d’entre eux ont émigré vers les grandes villes de l’ouest. Leur représentation parlementaire est assurée par le Parti pour la paix et la démocratie (BDP), qui compte une vingtaine de députés et qui est proche du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Le dirigeant de celui-ci, M. Abdullah Öcalan, a ouvert des négociations, à partir de sa prison, avec le gouvernement pour mettre fin à la lutte armée.

**Irak :** ils seraient environ 5 millions. Le Kurdistan irakien est une entité politique fédérale reconnue par la Constitution, qui garantit son autonomie. Deux grands partis la dominent : le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), dirigé par M. Massoud Barzani, qui préside aussi la région ; l’Union patriotique du Kurdistan (UPK), conduite par M. Jalal Talabani, également président de l’Irak.

**Syrie :** la communauté kurde approcherait les 2 millions de personnes. Elle vit principalement dans le nord-est du pays, mais reste dispersée. Le Parti démocratique de l’union (PYD), proche du PKK, est le plus influent. Il existe aussi un Conseil national kurde, proche de M. Barzani, qui regroupe seize partis ; avec le PYD, il a créé le Comité supérieur du Kurdistan.

**Iran :** au nombre de 8 millions environ, ils ont participé à la révolution de 1979, avant de s’opposer au régime. Leur organisation, le Parti démocratique du Kurdistan d’Iran (PDKI), fondée en 1945, milite pour l’indépendance régionale et la laïcité, mais a été très affaiblie par la répression. Depuis 2004, une organisation liée au PKK, le Parti pour une vie libre au Kurdistan (PJAK), mène des actions armées ; ses bases arrière se trouvent dans le Kurdistan irakien.

SAMIR HAMMA.

Mais les révolutions arabes ont changé la donne. A la fin de l’année 2011, des centaines de combattants PKK-PYD sont descendus des montagnes pour prendre position dans le nord de la Syrie, qu’ils appellent le « Kurdistan occidental ». Quand les batailles de Damas et d’Alep ont éclaté, à l’été 2012, le régime ne pouvait plus contrôler l’ensemble du pays, et ses forces se sont retirées de certaines villes kurdes. En juin 2012, les militants du PYD ont pris le contrôle de Derik/Al-Malikiyah, d’Ayn Al-Arab, d’Amuda et d’Afrin. *« Le régime est fini, sa présence faiblit de jour en jour. Nous ne pouvons donc conclure aucune alliance avec lui »,* explique M. Husein Kojer, porte-parole du PYD. Selon lui, les accusations de complicité entre le PYD et Damas *« proviennent de Turquie. Des centaines de nos martyrs sont morts sous la torture dans les prisons du Baas »*.

## Le chef du PKK annonce la fin de la lutte armée

En dépit des ces assassinats, les négociations entre Ankara et le PKK ont continué. Le 21 mars, jour du Nouvel An kurde, la lettre de M. Öcalan, dans laquelle il annonce la *« fin de la lutte armée »,* a été lu devant une foule immense à Diyarbakir. Le dirigeant emprisonné a aussi demandé aux guérilleros du PKK de se retirer de Turquie et de déposer les armes. Les chefs dans les monts Kandil ont immédiatement annoncé que leurs combattants, dont le nombre est estimé à trois mille cinq cents, commenceraient à se replier.

Ces événements sont d’autant plus inattendus que l’année 2012 avait vu une escalade des actions du PKK. Pour certains, ces pourparlers seraient liés aux ambitions électorales du premier ministre Recep Tayyip Erdogan, qui voudrait devenir un président fort et respecté. Il est toutefois difficile de prédire si les deux interlocuteurs parviendraient à surmonter les multiples obstacles, dont le moindre n’est pas leur manque de confiance mutuelle. Quoiqu’il en soit, ces développements auront également des conséquences pour l’avenir de la Syrie, où les combats s’intensifient.

VICKEN CHTERIAN.

<sup>[1]</sup> Lire le dossier « Bilan d’une intervention occidentale », Le Monde diplomatique, mars 2013.

<sup>[2]</sup> Les yézidïs sont des adeptes d’une religion monothéiste qui purtent un dialecte kurde.

<sup>[3]</sup> Les Assyro-Chaldéens sont chrétiens et parlent une langue néo-araméenne.

<sup>[4]</sup> Stefan Wolff, « Governing (in) Kirkuk : Resolving the status of a disputed territory in post-American Iraq », International Affairs, vol. 86, n° 6, Londres, 2010.

<sup>[5]</sup> Lire Kendal Nezan, « Quand “notre” ami Saddam gazait ses Kurdes », Le Monde diplomatique, mars 1998.

<sup>[6]</sup> Ben Van Heuvelen, « Turkey weighs pivotal oil deal with Kurdistan », The Washington Post, 11 décembre 2012.

<sup>[8]</sup> « Group denial : Repression of Kurdish political and cultural rights in Syria », Human Rights Watch, novembre 2009, www.hrw.org

<sup>[9]</sup> Le PYD a son propre bras armé, les Yekîneyên Parastina Gel (YPG, Unités de défense populaires).

<sup>[10]</sup> Jorli Tejel, Syria’s Kurds, Routledge, Londres et New York, 2009.

<sup>[11]</sup> Cf. Ihan Tanir, Wladimir Van Wilgenburg et Omar Hossino, « Unity or PYD power play? Syrian Kurdish dynamics after the Erbil agreement », The Henry Jackson Society, Londres, 2012.

<sup>[12]</sup> Jane Araf, « Massoud Barzani : Flying the Kurdish flag », Al-Jazira, 29 juillet 2012, www.aljazeera.com

<sup>[13]</sup> « Erdogan to continue PKK talks despite Paris murders », Al-Monitor, 13 janvier 2013, www.al-monitor.com

<sup>\*</sup> Journaliste, Auteur de War and Peace in the Caucasus - Ethnic Conflict and The New Geopolitics, Columbia University Press, New York, 2012 (1<sup>er</sup> éd. : 2009).

DES MARINS VICTIMES D'ARMATEURS CRAPULEUX

# Les damnés de Las Palmas

Sur les côtes des îles Canaries, au large du Sahara occidental, des marins des pays de l'Est et d'Afrique sont abandonnés sans salaire après des mois en mer, escroqués par des armateurs insolubles ou mafieux. Loin des regards, sur cet archipel à la croisée des continents, l'entraide s'organise.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE OLIVIA DEHEZ \*

Assis derrière son bureau, le capitaine cubain Pedro Leyva avance un pion sur l'échiquier électronique, éclairé par la lumière qui filtre à travers le hublot. Autour de lui, dans les couloirs, le long des échelles en métal et jusqu'au fond des cuves, le silence a fait son nid, lové dans la rouille, symbole d'une désertion ancienne. Amarré entre deux paquebots à une digue du port commercial de Las Palmas, dans les îles Canaries, le pétrolier *Ibala G* est à l'abandon depuis trois ans et demi. Incapable d'honorer ses dettes envers les prestataires à quai et de payer son équipage, l'armateur a pris la tangente. Et les marins, lésés, sont partis. Sauf un. A 68 ans, sans argent, M. Leyva, dernier occupant d'un tanker de cent seize mètres de longueur, meuble ses journées à l'ombre, dans la ferraille, en attendant le verdict du procès, en 2015.

Trois retraités réfractaires gèrent avec des bouts de ficelle la *Stella Maris* de Las Palmas, une association catholique d'aide aux gens de mer, depuis un local où ils n'ont même pas les moyens d'installer une connexion Internet. Au port, les bénévoles sont le dernier rempart entre les marins en rade et la misère qui les guette. La fourgonnette de M. Juan Antonio Rodríguez à peine garée devant le bateau de pêche *Alba*, trois membres d'équipage descendent sur le quai réceptionner leurs caisses de nourriture. Abandonnés par un armateur crapuleux il y a deux ans, les marins sont originaires d'Afrique de l'Ouest. Parmi les occupants du bâtiment, certains n'appartenaient pas à l'équipage : immigrés sans papiers ou en situation précaire, ils arrivent de la ville et s'installent dans l'une des quelque quarante épaves que compte le port, profitant d'un habitat gratuit et d'une partie des stocks de *Stella Maris*.

Plus loin sur la digue, les marins du chalutier *Valiente*. Partis de Mourmansk, ville portuaire de

\* Journaliste.

l'extrême nord-ouest de la Russie, ils ont accosté il y a une semaine après sept mois en mer. L'armateur, cloîtré dans sa cabine, refuse de régler leurs salaires, dont le montant atteint 300 000 euros. « C'est un moment de la procédure où les gens ont peur, explique M. Rodríguez, un dossier sous le bras. Eux, ce qu'ils veulent, c'est récupérer leur argent et repartir. En tant qu'ONG [organisation non gouvernementale], nous pouvons les représenter juridiquement, payer un avocat, et nous avons le pouvoir d'immobiliser le bateau si l'armateur refuse de payer. Pour le moment, nous allons lui proposer de négocier. Soit il accepte de payer au moins 80 % des salaires et l'affaire se règle immédiatement, soit nous intentons un procès et le bateau ne bouge plus. »

Le capitaine, qui commande sous pavillon bélizien, a pris le parti de l'armateur. « Après ça, ils se partagent les bénéfices, lance Maximino, l'interprète mandaté par l'association, natif d'Odessa et débarqué au port de Las Palmas dans des conditions similaires en 1999. Ils se foutent de l'équipage. Ce sont des mafieux de Mourmansk. Là-bas, c'est la misère, il n'y a pas de boulot. Alors ils embauchent des hommes sans difficulté. Ils les font bosser en mer plusieurs mois, ne paient pas et repartent. Ensuite, ils changent le nom de la compagnie, et ils recommencent. » Plusieurs membres d'équipage ont refusé de joindre leur nom à la plainte. L'année dernière, sur le même quai, l'armateur d'un chalutier russe a menacé les familles des marins de représailles s'ils faisaient des vagues.

Vulnérables du fait de leur activité nomade, les travailleurs de la mer bénéficient du soutien d'une organisation syndicale : l'International Transport Workers' Federation (ITF), fondée par les dockers de Londres à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, met à disposition des fonds pour répondre aux situations d'urgence. En 2011, elle a permis à plusieurs marins ukrainiens abandonnés au Pays basque de rentrer chez eux sans délai. Cependant, l'ITF rechigne à agir lorsque



LAURENT MASUREL. – Echelle de l'«Ibala G», Las Palmas, 2013

la valeur du navire est inférieure à la dette salariale contractée par l'armateur, ou encore lorsque les délégations régionales sont, comme aux Canaries, dirigées par un travailleur du transport terrestre, moins enclin à se mouiller pour les camarades de la mer.

Quant aux autorités portuaires, elles associent de fait les marins coincés à quai à des immigrés clandestins, situation qui rend leur prise en charge – ne serait-ce qu'administrative – inenvisageable. Assuré de la réactivité des ONG, le port espagnol se dédouane de toute responsabilité : d'après la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), si l'armateur ne répond plus, le sort des équipages dépend de l'administration du pays où est immatriculé le navire. Mais comment obtenir des autorités du Belize ou des îles Caïmans qu'elles rapatrient des marins en Russie ?

Une bâche blanche est tirée sur l'*Obva*, le chalutier voisin. Elle porte cette inscription : « Nous sommes retenus en otage par le port. » Le bateau contient trois cents tonnes de poisson, que, depuis deux mois, les autorités sanitaires interdisent au capitaine de décharger. Un doute plane sur la cargaison et sur les conditions de pêche, qui doivent correspondre aux normes européennes. La décision finale devra émaner du ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement espagnol. Et, en dernier lieu, obtenir l'agrément de Bruxelles. Une éternité à laquelle les frigos du

chalutier ne survivront pas. Le poisson va se perdre, et, avec lui, le salaire des marins, indexé sur les bénéfices de la vente. L'équipage est pris au piège dans le sablier des procédures. « Depuis dix ans, la législation internationale se renforce constamment, commente M. Eric Banel, administrateur des affaires maritimes (1) et délégué général d'Armateurs de France. Les États européens ont accru leurs contrôles, qui sont devenus extrêmement sévères en ce qui concerne les conditions de sécurité et les conventions sociales minimales à respecter. On se retrouve avec de plus en plus de navires immobilisés parce qu'ils ne passent pas les contrôles. » Certains armateurs préfèrent laisser derrière eux hommes et bateaux lorsque l'opération paraît plus rentable.

Comme à Las Palmas, des marins abandonnés tuent l'ennui à Marseille, au Havre, à Anvers, à Liverpool, à Rotterdam ou à Hambourg. L'Organisation internationale du travail (OIT) a élaboré en 2006 la convention du travail maritime, qui doit assurer aux gens de mer le paiement de leur salaire et faciliter leur rapatriement en cas de litige : les États qui réceptionnent les équipages devront avancer les frais, remboursés ensuite par l'Etat du pavillon. Le texte, d'application universelle, entrera en vigueur à l'été 2013.

(1) Les administrateurs des affaires maritimes (AAM) appartiennent à un corps d'officiers de la marine nationale rattaché au ministère chargé de la mer.



## Les Amis du MONDE diplomatique

### RÉGIONS

**BOUCHES-DU-RHÔNE.** Le 15 mai, à 19 heures, dans les locaux de *La Marseillaise*, 19, cours d'Estienne-d'Orves, Marseille, et le 16 mai, à 18 heures, médiathèque Louis-Aragon à Martigues : « Comment construire une paix juste et durable en Colombie ? ». Rencontre avec Maurice Lemoine autour de son livre *Dans les eaux noires du fleuve* (Don Quichotte). En partenariat avec France - Amérique latine. (06-76-31-35-47 et g.ollivier1@free.fr)

**CAEN.** Le 16 mai, à 18 heures, au café des Arts, à Héraultville : enregistrement en public de l'émission « T'es autour du Diplo », avec un débat autour des articles de Régis Debray et Hubert Védrine sur l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). A écouter sur le site de l'association et sur www.zonesdondes.org (06-34-28-61-03.)

**CHARENTE.** Le 16 mai, à 20h30, à la Halle aux grains, place Gourville, La Rochefoucauld, projection du film de Sébastien Lifshitz *Les Invisibles*. En partenariat avec le collectif L'Égalité ni + ni – et l'association Contact rural cinéma. (05-45-67-20-21 et patrickbouthinon@orange.fr)

**COLMAR.** Le 11 mai, à 13 heures, foire écobio d'Alsace, espace conférences : « Gaz de schiste, où en est-on ? », avec Marine Jobert. (amdcolmar@gmail.com)

**DORDOGNE.** Le 16 mai, à 20h30, brasserie Le Globe-trotter, place de la Mairie, Sainte-Foy-la-Grande : débat autour de l'article de Nafeez Mosaddeq Ahmed « Gaz de schiste, la grande escroquerie » paru dans *Le Monde diplomatique* de mars. (05-53-82-08-03 et henri.compain@sfr.fr)

**GIROUDE.** « Café-Diplo », le 15 mai, à 20h30, au café de l'Orient, place François-Mitterrand, Libourne (groupeamdlibournais@orange.fr) ; et le 22 mai, à 19h30, au Poulailler, place du 14-Juillet, Bègles : « Les gaz de schiste : eldorado ou tromperie ? ». (06-85-74-96-62 et amis.diplo33@gmail.com)

**GRENOBLE.** Le 15 mai, à 20h15, à la Maison des associations, 6, rue Berthe-de-Boissieu : « La crise, ou comment la finance mondiale fait exploser le modèle social ». Programme complet des rencontres sur le site de l'association. (04-76-88-82-83 et jacques.toledano@wanadoo.fr)

**LYON.** Le 30 mai, à 19 heures, mairie du 3<sup>e</sup>, 215, rue Du Guesclin : « L'Union européenne à la croisée des chemins », avec Anne-Cécile Robert. (catherine.chauvin@wanadoo.fr)

**MÂCON.** Le 28 mai, à 20h30, salle n° 1, 25, rue Gambetta : Philippe Rekeawicz animera une soirée consacrée à la géopolitique du Proche-Orient par l'analyse cartographique. (06-87-80-26-31.)

**METZ.** Le 9 mai, à 18h30, petite salle des Coquelicots, rue Saint-Clément, « café-Diplo » : « Le Venezuela sous Hugo Chávez : possibilités et limites d'une transformation sociale ». A partir du dossier paru dans *Le Monde diplomatique* d'avril 2013. (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

**MONTPELLIER.** Le 23 mai, à 20 heures, salon du Belvédère : « Les monnaies locales complémentaires : enjeux économiques, sociaux et politiques », avec Philippe Derudder ; et le 28 mai : « Beppe Grillo, un avenir pour la démocratie ou un avatar sans lendemain ? », avec Sergio Ghirardi. (04-67-96-10-97.)

**PERPIGNAN.** Les AMD 66 se réunissent 1, rue Doutres, le 3<sup>e</sup> jeudi du mois à 19 heures, pour débattre d'articles du *Monde diplomatique*. (06-13-24-16-57 et am.bordas@laposte.net)

**POITIERS.** Le 2 mai, à 20h30, à la Maison du peuple, salle Jean-Pierre-Timbaud : « La Colombie à l'heure de la paix », avec Maurice Lemoine. En partenariat avec France - Amérique latine. (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

**TOULOUSE.** Le 21 mai, à 20h30, salle du Sénéchal, table ronde : « Face à la société de l'information, des utopies concrètes. Logiciels, matériel, réseau, culture, données... libres ! ». (05-34-52-24-02 et amdoul@free.fr)

**TOURS.** Le 17 mai, à 20h30, à l'association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy : « La démocratie et la souveraineté en France ». Le 15 mai (13 heures), le 16 mai (20 heures) et le 20 mai (11 heures), sur Radio Béton (93.6), présentation du *Monde diplomatique* du mois. Du samedi 1<sup>er</sup> juin, à 18 heures, au dimanche 2 juin, à 6 heures du matin : nuit des Studios. (02-47-27-67-25 et pje.arnaud@orange.fr)

**VALENCE.** Le 28 mai, à 20 heures, Lux - Scène nationale, projection du film de Thomas Lacoste *Notre monde*, suivie d'un débat en sa présence. En partenariat avec l'École supérieure d'art dramatique (ESAD). (suzanne.dejours@orange.fr)

### ILE-DE-FRANCE

**ESSONNE.** Le 13 mai, à 20h30, à la Maison du monde, 509, patio des Terrasses, Evry : réunion mensuelle

### Le 1<sup>er</sup> juin, rendez-vous à l'assemblée générale des Amis du Monde diplomatique

Les Amis du *Monde diplomatique* se réuniront en assemblée générale le samedi 1<sup>er</sup> juin 2013 à 9h30, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7<sup>e</sup>. Après la partie statutaire du matin, l'après-midi sera consacré aux échanges et aux débats. A partir de 14h30, les Amis dialogueront avec la rédaction du journal.

des Amis autour d'un article du journal. (amd91.evry@gmail.com)

**VAL-DE-MARNE.** Le 24 mai, à 20h30, à la Maison du citoyen et de la vie associative de Fontenay-sous-Bois, 16, rue du Révérend-Père-Lucien-Aubry : « Où en seront le monde, l'Europe et la France en 2020 ? », avec Pierre Lévy. (06-88-82-14-48 et amd94@numericable.fr)

**YVELINES.** Le 25 mai, à 20h30, au cinéma Roxane, rue Saint-Simon, Versailles, projection-débat du film documentaire de Jérôme Palteau *La Saga des Conti*, en sa présence et avec la participation du délégué de la Confédération générale du travail (CGT) Xavier Mathieu. (06-07-54-77-35 et eveleveque@wanadoo.fr)

### HORS DE FRANCE

**LUXEMBOURG.** Le 14 mai, à 19 heures, au Circolo Curiel, 107, route d'Esch, Luxembourg-Hollerich, les « mardis du Diplo » : « Les Nations unies sous le charme du privé », discussion à partir de l'article de Chloé Maurel paru dans *Le Monde diplomatique* d'avril. (deckertr@pt.lu)

**OUAGADOUGOU.** Le 18 mai, à 15 heures, amphithéâtre Aimé-Nikiema, UFR-SJP de l'université : « La crise au Mali ». (tagaselkabor@yahoo.fr)

### Partenariat « Manière de voir » - Utopia

En partenariat avec les cinémas Utopia, la parution de chaque numéro de *Manière de voir* est accompagnée en 2013 d'une projection-débat en présence d'un journaliste du *Monde diplomatique*. La prochaine rencontre a lieu le 23 mai, à 20 heures, au cinéma Utopia de Toulouse, autour du numéro consacré à l'Europe. La projection du film de Gabriela Pichler *Eat Sleep Die* sera suivie d'un débat avec Anne-Cécile Robert.

### CONCOURS ÉTUDIANTS 2013

Ecrivez dans « Le Monde diplomatique » !

Vous êtes étudiant(e) et vous croyez, comme nous, qu'une information de qualité est indispensable à la vie de la cité. Vous êtes curieux(se), ouvert(e), passionné(e). Il arrive même que la plume vous démange et que vous rêviez de raconter, à votre manière, les événements auxquels vous assistez. C'est possible ! *Le Monde diplomatique* vous ouvre ses colonnes. (Renseignements : [www.amis.monde-diplomatique.fr/concours](http://www.amis.monde-diplomatique.fr/concours))

# UNE UTOPIE À PORTÉE DE MAIN

Assurer à chacun, sans conditions, de la naissance à la mort, une somme mensuelle suffisante pour vivre ? Impossible de balayer la proposition en arguant de son infaisabilité économique : il serait tout à fait envisageable de la mettre en œuvre, même si cela nécessite une réflexion politique approfondie (ci-dessous). C'est surtout sur le plan philosophique que le revenu garanti pose des questions épineuses, puisqu'il implique de

renoncer à l'objectif du plein-emploi et d'admettre que l'on puisse subsister sans exercer une activité rémunérée (page 1). Promu ces dernières années par des penseurs progressistes comme André Gorz (page 21), mais aussi par des libéraux, qui en défendent une conception très différente (page 20), il a fait l'objet d'expériences au Nord comme au Sud, par exemple tout récemment en Inde (page 18).

## Financer l'allocation universelle

PAR BAPTISTE MYLONDO \*

« **M**AIS ce serait impossible à financer ! » Voilà, d'ordinaire, la première objection faite aux promoteurs d'un revenu universel déconnecté de l'emploi. La première, mais sans doute aussi la plus faible.

Si l'on se fie à son produit intérieur brut (PIB), la France est aujourd'hui le cinquième pays le plus riche du monde. En 2010, le revenu disponible (après versement des prestations sociales et prélèvement des impôts directs) s'y élevait à 1 276 euros par mois et par personne, adultes et enfants confondus. Nous disposons donc de ressources suffisantes pour garantir à chaque individu 1 276 euros si l'on décidait d'opérer un partage strictement égalitaire. C'est nettement plus que le seuil de pauvreté actuel, fixé en France à 60 % du revenu médian (1), soit 960 euros par adulte. Qui peut le plus pouvant le moins, la France a donc sans nul doute les moyens d'assurer à tous ses résidents un revenu au moins égal au seuil de pauvreté.

Toutefois, si le financement est un faux problème, ses modalités, quant à elles, posent de vraies questions, car elles ne sont pas neutres et déterminent pour partie la portée d'un revenu inconditionnel en termes de transformation sociale et de partage des richesses. Un revenu garanti de gauche vise deux objectifs principaux : l'éradication de la pauvreté et une forte réduction des inégalités. Mais, selon les choix opérés, il pourrait n'atteindre que le premier. Ce serait notamment le cas du financement par création monétaire (2) envisagé par certains auteurs. Surtout si celle-ci était généreusement confiée aux banques par le biais d'un grand emprunt – l'une des options proposées, par exemple, par l'économiste Yoland Bresson.

En plus de participer d'une logique de réduction des inégalités, les modalités de financement doivent aussi respecter des principes de prudence, de pérennité, d'adéquation, de cohérence et de pertinence. Elles doivent permettre une amélioration des conditions de vie, et, pour cela, il faut commencer par veiller à ce qu'elles n'entraînent pas une dégradation de la situation des plus démunis ni ne remettent en question les acquis sociaux. Cette considération est essentielle, et explique en partie les réserves, voire l'hostilité, exprimées par les syndicats. Le revenu inconditionnel n'impliquerait-il pas un recul de la protection sociale ?

La question se pose surtout lorsqu'on envisage son autofinancement. En effet, on peut considérer que des fragments du revenu garanti sont déjà versés aujourd'hui, partiellement et sous condition, sous la forme de prestations sociales, de subventions diverses ou de bourses. Un revenu inconditionnel pourrait donc remplacer certains de ces dispositifs. Certains, peut-être, mais certainement pas tous, sauf à tomber dans la logique des propositions libérales.

Il convient par exemple de distinguer les prestations contributives relevant du régime assurantiel, financées par la cotisation – retraites, Sécurité sociale –, et les prestations non contributives – les aides sociales –, qui relèvent du régime de solidarité nationale et sont financées par l'impôt. Le revenu inconditionnel ne saurait remplacer le système assurantiel, dont les prestations ne visent pas simplement à protéger de la pauvreté, mais aussi à garantir le maintien du niveau de vie. En revanche, il peut remplacer les aides sociales auxquelles il viendrait se substituer parfaitement et avantageusement. « Avantageusement » : le montant du revenu inconditionnel devrait être au moins égal à celui de la prestation supprimée – comme l'actuel revenu de solidarité active (RSA) ou les bourses étudiantes. Par contre, pas question de supprimer la couverture-maladie universelle ou l'allocation



aux adultes handicapés (AAH), qui ont des objets bien spécifiques. Cela laisse malgré tout une bonne marge de manœuvre en termes de transferts budgétaires, et donc d'autofinancement potentiel du revenu inconditionnel. Suivant les arbitrages et le montant choisis, cet autofinancement peut représenter plus d'un tiers de l'investissement nécessaire.

Mais il faut encore trouver d'autres ressources. Plusieurs options peuvent être envisagées : l'introduction de nouvelles taxes ciblées, une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ou des impôts sur le revenu ou le patrimoine.

**C**ERTAINS impôts ont pour but d'orienter les comportements individuels grâce à des dispositifs incitatifs ou pénalisants. Ainsi, les écotaxes, la taxe Tobin sur les transactions financières, la taxe Keynes sur les transactions boursières, le plafonnement des rémunérations et des revenus (salaire et revenu maximums) sont parfois avancés comme des pistes de financement du revenu inconditionnel. Ils présentent en effet deux avantages notables. D'une part, l'écrasante majorité des contribuables n'y seraient pas ou peu assujettis. D'autre part, ils sanctionnent des comportements que l'opinion réprovoque : nuisances écologiques, spéculation boursière, rémunérations obscènes et inégalitaires.

Toutefois, il serait hasardeux de miser sur des comportements que l'on souhaite voir disparaître. Ainsi, si l'on se proposait de financer pour partie le revenu inconditionnel grâce à une taxe Tobin (3), le maintien du revenu inconditionnel dépendrait étroitement de la voracité des spéculateurs. Le problème est le même avec les écotaxes : c'est un peu comme si l'on décidait de financer l'éducation nationale grâce aux recettes des contraventions routières, en comptant sur l'irresponsabilité des automobilistes...

Il doit y avoir une adéquation entre la mesure financée et son mode de financement : la prévention routière peut être payée par les recettes des contraventions, par exemple. Il ne s'agit pas de renoncer aux taxes ciblées ; mais leur usage pour la mise en place d'un revenu inconditionnel ne pourrait qu'être transitoire – ou, du moins, il faudrait l'espérer.

Popularisé par le documentaire suisse *Le Revenu de base. Une impulsion culturelle* (4), le financement par une hausse de la TVA est une autre option. Les auteurs du film, Daniel Häni et Enno Schmidt, proposent un système fiscal réformé ne reposant plus que sur l'impôt à la consommation. Cette possibilité présente plusieurs avantages. D'abord, puisque tout le monde est consommateur, tout le monde s'acquitte de cette taxe. Or plus l'assiette est large, plus les taux appliqués peuvent être modérés. Ensuite, la TVA, directement intégrée dans les prix, est moins perçue par les contribuables que des taxes ciblées ou des prélèvements opérés après avis d'imposition. Par ailleurs, dans l'optique d'un impôt unique sur la consommation, le risque de fraude fiscale serait limité et ne concernerait que le marché noir. Enfin, la combinaison d'une taxe proportionnelle – la TVA – et d'une prestation forfaitaire – le revenu de base – équivaldrait selon Häni et Schmidt à la mise en place d'un impôt progressif, donc redistributif. Alors que l'on reproche souvent à la TVA son caractère inégalitaire et régressif, l'argument est important.

**U**N TEL mode de financement soulève malgré tout certaines questions. D'un point de vue technique, on peut craindre qu'une hausse de la TVA ne vienne compliquer la lutte contre la pauvreté en entraînant une augmentation des prix. Le revenu inconditionnel sera-t-il encore suffisant une fois que les prix auront augmenté ? Et, si les prix n'augmentent pas, les entreprises pourraient essayer de compenser la hausse de la TVA par une baisse équivalente des salaires. C'est d'ailleurs cette seconde hypothèse qui est retenue dans le documentaire.

Mais c'est surtout une question de cohérence qui doit être soulevée, notamment si le revenu inconditionnel est porté par une gauche antiproductiviste. Après avoir misé sur l'appât du gain des spéculateurs (taxes Tobin et Keynes) et sur l'inconscience écologique des citoyens (écotaxes), peut-on vraiment compter sur l'ardeur des consommateurs pour financer le revenu inconditionnel, et reconnaître ainsi une utilité sociale à la consommation ?

Une autre question porte sur la progressivité supposée du couple TVA-revenu inconditionnel. Cette progressivité demeure approximative, voire franchement contestable. Elle dépend de l'application de taux différenciés pour les produits de première nécessité, les produits de consommation courante et les produits de luxe ; mais elle dépend surtout du mode de consommation des individus et de leur niveau d'épargne. Les auteurs du *Revenu de base* éludent cette question en ne faisant référence qu'au revenu consommé, et non à l'ensemble du revenu. C'est oublier qu'en matière de TVA l'épargne demeure une niche fiscale inégalement accessible et doublement rentable : non seulement elle est défiscalisée, mais elle est rémunérée, ce qui génère de nouvelles inégalités... Or, dans un souci de cohérence, le revenu inconditionnel devrait être mis au service d'une répartition plus juste des revenus.

On peut imaginer une hausse de l'impôt sur les sociétés, mais on peut surtout s'intéresser à la hausse des cotisations sociales proposée par Bernard Friot (5) et le Réseau salariat. Dans leur optique, il s'agit d'instaurer un « salaire à vie », et non un revenu inconditionnel. On ne discutera pas ici des avantages et des inconvénients de cette option (6), mais la réflexion sur le financement demeure pertinente. Remettant en question, à juste titre, la propriété privée lucrative, Friot propose de réaffecter presque intégralement la richesse produite par les entreprises – qui deviendraient alors « sans but lucratif » – à des caisses de cotisations permettant de financer, d'une part, un salaire à vie et, d'autre part, de l'investissement mutualisé.

(Suite page 18.)

### SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 1, 20 ET 21 : Imaginer un revenu garanti pour tous, par **Mona Chollet**.

PAGES 18 ET 19 : En Inde, l'expérience revitalise les villages, par **Benjamin Fernandez**.

Financer l'allocation universelle, suite de l'article de **Baptiste Mylondo**.

PAGES 20 ET 21 : Michel Foucault, l'Etat et les bons pauvres, par **Pierre Rimbart**.

A reculons, par **André Gorz**.

(1) Qui sépare la population en deux parts égales, l'une percevant davantage, l'autre moins.  
 (2) On met de plus en plus d'argent en circulation, ce qui, dans le langage courant, s'appelle « faire marcher la planche à billets ». Cela passe le plus souvent par les banques, qui accordent alors plus de crédits qu'elles n'ont de dépôts.  
 (3) Option de financement proposée notamment, à titre transitoire, par Jean-Marie Monnier et Carlo Vercellone, « Le financement du revenu social garanti comme revenu primaire. Approche méthodologique », *Mouvements*, Paris, février 2013.  
 (4) Daniel Häni et Enno Schmidt, *Le Revenu de base. Une impulsion culturelle*, 2008, <http://le-revenu-de-base.blogspot.fr>  
 (5) Lire Bernard Friot, « La cotisation, levier d'émancipation », *Le Monde diplomatique*, février 2012, et *L'Enjeu du salaire*, La Dispute, Paris, 2012.  
 (6) Pour une discussion critique, cf. Baptiste Mylondo, *Pour un revenu sans condition*, Utopia, Paris, 2012, p. 59-70.

\* Auteur de *Pour un revenu sans condition*, Utopia, Paris, 2012.

# En Inde, l'expérience

**Dans l'Etat indien du Madhya Pradesh, un syndicat de femmes a lancé en 2011 une expérience-pilote de revenu inconditionnel. La somme versée ne suffit pas pour se passer d'emploi, mais favorise les initiatives individuelles ou collectives, et permet de mieux vivre.**

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL  
BENJAMIN FERNANDEZ \*

**A**TRENTE kilomètres au sud de la ville d'Indore, dans l'Etat central du Madhya Pradesh, la route rocailleuse fend en deux le village de Panthbadodiya et le plonge dans un constant halo de poussière. C'est dans cet immense « cœur de l'Inde », qui abrite dans ses paysages arides la plus grande population dite « tribale » du pays, que la malnutrition frappe le plus durement. Sur un versant de la route, à l'écart des autres habitations, les femmes de l'ethnie bhil se rassemblent sur une natte posée au sol, devant les maisons faites de terre et de paille séchées. Majoritaires dans le district, les Bhils sont une tribu aborigène, selon la classification héritée de l'occupant britannique, ou *scheduled tribe*, selon les catégories établies par le gouvernement indien dans le cadre de la politique de « discrimination positive » en faveur des communautés et des castes défavorisées (1).

M<sup>me</sup> Mamatabai Punjraj rajuste son foulard violet et ocre, qui la protège du soleil et de la poussière, ainsi que du regard des hommes. Le gouvernement indien, raconte-t-elle, lui a octroyé un *bigha* (environ un quart d'hectare) de terre à cultiver. Quelques mois plus tard, en tentant de récolter du bois de chauffe sur un arbre, elle a fait une chute et s'est brisé la jambe et la main gauches. « Pour payer les 25 000 roupies [environ 350 euros] d'admission à l'hôpital, nous avons dû hypothéquer notre terre pour 50 000 roupies. Avec les 25 000 restantes, nous avons acheté un demi-bigha que nous cultivons : du maïs à la saison des pluies et des haricots en hiver. Mais, l'an dernier, les pluies ne sont pas venues à temps et nous avons perdu notre récolte. Nous ne savons pas comment rembourser l'emprunt de 25 000 roupies auprès du propriétaire terrien. »

## LE TEMPS DE PRÉSENCE DES ENFANTS À L'ÉCOLE A TRIPLÉ

Héritier des terres et de haute caste, comme dans de nombreux villages, le *landlord* est l'unique employeur et créancier du village. M<sup>me</sup> Punjraj n'a pas de travail ; son mari est journalier à la ville. Vinod, son fils aîné, est *naukar*, employé au service du *landlord*, corvéable à merci pour un salaire qui n'excède pas 15 000 roupies par an (environ 200 euros). Son deuxième fils, Laxman, est un *gwala*, un enfant qui travaille pour le *landlord* en échange d'une réduction de la dette de ses parents. Sa fille va à l'école grâce aux aides de l'Etat, et le plus jeune fils attend d'être *gwala* à son tour. Ce système de servage féodal contribue à l'échec des nombreux mécanismes que l'Etat indien a mis en œuvre depuis l'indépendance pour sortir de la pauvreté l'immense majorité de sa population. Aujourd'hui, près d'un tiers de celle-ci vit avec moins de 1 euro par jour (2), alors que le pays continue de connaître une forte croissance économique (3).

\* Journaliste.

A Panthbadodiya, une expérience-pilote pourrait changer significativement les conditions de vie des pauvres, ainsi que l'approche de la lutte contre la pauvreté. Le village participe au projet de revenu inconditionnel (Madhya Pradesh Unconditional Cash Transfer Pilot Project) conduit par l'Association des travailleuses autonomes (Self Employed Women's Association, SEWA), un syndicat qui défend depuis quarante ans les femmes à bas revenus en Inde, avec des subsides du bureau indien du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). « L'expérience consiste à regarder ce qui se passe dans ces familles si cette somme est donnée inconditionnellement », explique Sarath Dewala. Sourire lumineux dans une barbe grisonnante, le directeur de recherche précise les fondements de l'étude : « Il s'agit de procurer aux individus une somme d'argent, modeste mais régulière, en liquide, en supplément à toute forme de revenu. »

Pendant dix-huit mois, Dewala et son équipe ont étudié les effets d'un revenu minimum mensuel attribué à quatre mille individus consentants dans huit villages, sans conditions de salaire, d'emploi, de caste, de sexe ou d'âge, et en leur laissant le libre usage de cet argent. Les adultes se sont vu attribuer chaque mois, en plus de leurs aides sociales, 200 roupies (2,70 euros). Une somme de 100 roupies par enfant est distribuée à la mère. Parmi ces villages-tests, quatre avaient reçu l'appui de la SEWA pendant plusieurs années : organisation de groupes de parole, de coopératives d'épargne (4), prêts bancaires, cours de gestion financière, accompagnement auprès des pouvoirs locaux... Douze autres villages, dans lesquels l'allocation n'est pas distribuée, servent de témoins pour l'étude comparative. L'initiative, qui fait suite à une autre conduite par la SEWA en milieu urbain dans un quartier de l'est de New Delhi, est le premier projet de recherche appliquée sur le revenu inconditionnel en Inde. L'hypothèse testée : le versement direct d'argent induit un changement des comportements qui se traduit par une amélioration des conditions de vie des familles, en particulier dans la nutrition et la santé des enfants.

Trois études – la première au début de l'expérience, la deuxième au milieu et la dernière à son terme – en ont confirmé les effets. Dans les villages bénéficiaires, les gens ont dépensé davantage pour acheter des œufs, de la viande et du poisson, ainsi que pour les traitements médicaux. Les résultats scolaires des enfants se sont améliorés dans



68 % des familles, et leur temps de présence à l'école a pratiquement triplé. L'épargne a également été multipliée par trois, et deux fois plus de personnes ont pu démarrer une nouvelle activité.

« Avec cet argent, nous pouvons acheter davantage de provisions, confirme M<sup>me</sup> Punjraj. Je le dépense aussi pour mes médicaments, sans avoir à emprunter. J'ai pu rejoindre les femmes du groupe d'épargne. Je vais garder tout l'argent que je reçois pour les frais du mariage de mon fils. » Jusqu'à l'âge de 13 ans, le frère de son mari, Bahadua, était *gwala*, payé 4 000 roupies par an. Puis il est devenu *naukar* pour 13 000 roupies. A cette époque, il devait emprunter sa ressource quotidienne au propriétaire terrien. A présent – il a 22 ans –, le revenu inconditionnel, sans lui permettre de vivre (ce n'est le cas pour personne), l'autorise à refuser ces conditions de travail.

## « LA RÉGULARITÉ PERMET L'ORGANISATION, L'ÉPARGNE, L'EMPRUNT »

Donner de l'argent aux pauvres sans contrepartie ? Dewala rit : « L'idée en a fait sursauter plus d'un. On nous a dit que les hommes allaient le dépenser pour se soûler, les femmes pour acheter des bijoux et des saris. L'idée que les pauvres ne savent pas utiliser l'argent rationnellement est un préjugé de la classe moyenne. L'étude montre que, au contraire, un revenu régulier permet aux gens d'être responsables. Ils connaissent leurs priorités. Quand quelque chose est rare, on en mesure la valeur... De plus, dans les villages tribaux, ils distillent leur propre liqueur », ajoute-t-il avec un clin d'œil, avant de poursuivre : « L'avantage principal est celui de la régularité. La régularité permet l'organisation, l'épargne, l'emprunt. L'idée est qu'une petite somme génère énormément d'énergie dans le village. »

Quelques dizaines de kilomètres de route séparent Panthbadodiya de Malibadodiya, ainsi que dix ans de présence de la SEWA auprès des femmes. Ici, le syndicat leur apporte l'argent directement. Une vingtaine de femmes du groupe d'épargne se réunissent dans une ambiance riieuse, serrées dans un entrelacs de draperies à l'ombre d'un toit de tôle. Fait rarissime, au sein de ces groupes, toutes les castes et origines se côtoient. On discute des projets collectifs : construire un toit pour le temple, des toilettes publiques... « Allez, avouez, qui a acheté des bijoux avec l'argent ? », plaisante Dewala. L'une montre la machine à coudre qu'elle a pu acquérir après avoir épargné pendant douze mois. Une autre affirme fièrement qu'elle a presque fini de payer les traites de sa télévision ; une famille brandit la couverture à 300 roupies, de bien meilleure facture que la précédente, qu'elle a achetée pour l'hiver. Mangu, une jeune femme du village qui a rejoint la SEWA, raconte au milieu des éclats de rire le périple des femmes parties en tracteur soutenir une manifestation en ville contre la vie chère, bravant les remontrances des hommes et les menaces des policiers.

Rashmani fronce les sourcils, faisant ressortir le point rouge entre ses yeux incandescents : « Les femmes n'ont plus peur. Elles deviennent indépendantes, gèrent de l'argent, font des projets. Dans plusieurs villages, elles ont contraint le landlord à augmenter leur salaire. » Après avoir travaillé vingt ans dans une usine de fabrication de *beedies* (cigarettes), cette militante de la SEWA intervient dans près de trois cents villages. Certaines représentantes syndicales organisent dans leur district des communautés regroupant jusqu'à soixante-quinze mille ouvrières. « Nous voulons montrer que si un syndicat gère l'argent, il sera mieux distribué. Que quand on prend soin des gens, on peut réussir », dit-elle. Dewala renchérit : « Le point crucial que nous voulons démontrer, c'est que l'existence d'un corps de la société civile fait toute la différence. »

A l'origine du projet, il y a une réflexion sur l'échec des politiques publiques de lutte contre la pauvreté. La Commission du plan estime que seules 27 % des dépenses atteignent les personnes à bas revenus (5). Les travailleurs du secteur informel, qui constituent 90 % des actifs, restent privés de toute protection sociale. Le versement direct d'espèces permet d'éviter les nombreuses fuites et la corruption des intermédiaires. « L'idée du revenu inconditionnel

# Financer l'allocation universelle

(Suite de la page 17.)

Cette perspective bénéficie d'abord de la force symbolique de la cotisation, de son héritage historique. Elle va ensuite à rebours de la tendance actuelle qui voit les rémunérations du capital rogner peu à peu les rémunérations du travail. Elle s'accompagne enfin d'une gestion paritaire des cotisations échappant partiellement au contrôle de l'Etat.

Une dernière possibilité – dans cette liste non exhaustive de solutions sans doute appelées à se combiner – consisterait à s'appuyer sur l'impôt sur le revenu. L'avantage est que cela apporterait une réponse évidente à la question de la progressivité des prélèvements, mais aussi à celle de la hausse des prix, en faisant porter le financement sur les revenus des personnes physiques – ce qui ne signifie évidemment pas l'abandon par ailleurs de toute imposition des personnes morales. L'inconvénient est qu'un financement par l'impôt implique une profonde réforme fiscale et une forte hausse des taux d'imposition. Sur ce dernier point, les simulations de Marc de Basquiat (7) laissent présager une augmentation de l'ordre de 30 à 50 % du taux moyen de l'impôt sur le revenu si l'on souhaite financer un revenu inconditionnel de gauche.

L'ampleur de cette hausse doit toutefois être relativisée. D'abord, elle serait déjà plus modérée si elle s'étendait à l'ensemble des revenus : revenus de l'emploi, du capital, du patrimoine, successions, etc. En outre, elle devrait être équitablement répartie entre tous les contribuables. Dès lors, toujours dans une logique de réduction des inégalités, le recours à une *flat tax*, cet impôt proportionnel proposé par certains auteurs ultralibéraux, et déjà en vigueur en Russie et dans de nombreux pays d'Europe de l'Est (8), n'est certainement pas la solution. Au contraire, c'est la progressivité de l'impôt qui devrait être accentuée. Il conviendrait donc de taxer davantage les foyers les plus aisés, en réintroduisant des taux d'imposition très élevés sur les revenus très élevés, et même un plafonnement des rémunérations pour les revenus trop élevés, dans une logique non plus simplement de financement, mais bien de réduction des inégalités.

Parallèlement, et pour limiter la hausse des taux d'imposition sur les premières tranches, il conviendrait de taxer davantage le patrimoine. D'ailleurs, si les inégalités de revenu sont flagrantes en France, les inégalités de patrimoine sont encore plus criantes, et justifient parfaitement cette réponse fiscale.

Bien sûr, on peut s'interroger sur la pérennité d'un mode de financement basé sur une réforme de l'impôt sur le revenu. Ne peut-on craindre que l'augmentation du taux d'imposition d'une part et le versement d'un

revenu inconditionnel d'autre part n'incitent les individus à réduire leur temps d'emploi ? L'activité économique et, avec elle, la source de financement de ce revenu s'en trouveraient alors fortement affectées... Un mécanisme simple permet d'y remédier : toute baisse d'activité altérerait la base de financement du revenu inconditionnel et, avec elle, le montant de ce revenu, ravivant l'incitation à travailler. Et, par ailleurs, si le financement du revenu inconditionnel fait baisser la production, tant mieux : la logique non productiviste qui le fonde s'en trouverait concrétisée.

Compte tenu des défauts du système actuel, on pourrait sans doute s'accommoder d'un recul de l'activité économique ; mais, si la capacité de la société à répondre à ses besoins était remise en question, chaque actif, confronté à la baisse de son revenu inconditionnel, serait amené à travailler pour compléter ce revenu, contribuant ainsi à répondre aux besoins de tous...

BAPTISTE MYLONDO.

(7) Marc de Basquiat, « Un revenu pour tous, mais à quel montant ? Comment le financer ? Micro-simulation de l'allocation universelle en France », *Mouvements*, février 2013.

(8) Cf. Anthony Atkinson, *Public Economics in Action. The Basic Income / Flat Tax Proposal*, Oxford University Press, 1995, ou la contribution de Marc de Basquiat dans le livre du CJD, *Objectif oikos. Livre blanc du CJD*, Eyrolles, Paris, 2012.

# revitalise les villages



vient de la faillite des programmes conditionnels. Dès qu'il y a condition, il y a érosion. Conditionnalité implique intermédiaire, qui implique pouvoir, qui implique corruption », explique Dewala. Selon la SEWA, dans le seul Etat du Madhya Pradesh, il existe pas moins de trois cent vingt et un programmes : distribution de terre, de nourriture, de gaz, de bourses scolaires ou de bicyclettes, travail contre rémunération, etc., en fonction de conditions strictes : sexe, caste, ethnique, âge, nombre d'enfants, activité. « Le "pur" pauvre, celui qui a faim et qui est malade, qui n'a pas de foyer, pas de télévision, etc., n'existe pas, martèle-t-il. Beaucoup de gens oscillent sur la ligne de pauvreté, et perdent leur droit à l'aide publique. » Un seul schéma, l'inconditionnalité, répondrait à ces innombrables difficultés.

Le projet a en tout cas éveillé l'intérêt des autorités. Devant ses résultats enthousiasmants, l'Etat du Madhya Pradesh a demandé à ce que la SEWA y intègre un village tribal isolé, et l'Unicef a accepté de le financer pendant six mois supplémentaires (de juin à décembre 2012), en augmentant l'allocation mensuelle à 300 roupies par adulte et 150 roupies par enfant. De son côté, le gouvernement fédéral de M. Manmohan Singh a créé la surprise en annonçant en novembre 2012 une refondation de l'aide aux familles pauvres, baptisée India's Cash Transfer for the Poors. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, vingt-neuf programmes ont été convertis en argent versé sur des comptes bancaires, d'abord dans vingt districts répartis dans seize Etats. A partir de juin, ce sera dans l'ensemble du pays. Un tournant inspiré par le succès du programme Bolsa Família (« Bourse familiale ») au Brésil, qui a permis de sortir douze millions de familles de la pauvreté, et fortement contribué au développement du pays... ainsi qu'à la réélection en 2006 du président Luiz Inácio Lula da Silva.

## PAS UN SUBSTITUT AUX AIDES SOCIALES, MAIS UN APPORT SUPPLÉMENTAIRE

A un an des élections nationales, l'annonce d'une refondation de la lutte contre la pauvreté, et du versement de l'argent des aides directement à l'immense population de citoyens pauvres, paraît séduisant. L'idée pourrait plaire également aux libéraux, puisque le gouvernement s'est engagé à ramener la facture de l'aide sociale à 2 points du produit intérieur brut (PIB), au lieu des 3,5 actuels (6). Mais la promesse a également été accueillie avec réserve : le ministre du pétrole et du gaz naturel a d'ores et déjà demandé un délai supplémentaire de trois mois pour la conversion des subventions de gaz en allocations (7). Le très libéral quotidien *The Economic Times* estime quant à lui que le programme ne sera pas opérationnel avant octobre (8).

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que la mise en œuvre de *cash transfer* par la SEWA, même si elle n'a rien à voir avec la politique gouvernementale, suscite des réactions de méfiance. Le projet a fait l'objet de rumeurs affirmant qu'il était le prélude à la suppression des aides publiques. « Pour nous, il ne s'agit pas d'une substitution, mais d'un apport supplémentaire », précise Dewala.

L'économiste de l'étude, Guy Standing, professeur d'études du développement à la School of Oriental and African Studies (SOAS) de l'université de Londres et cofondateur du Réseau mondial pour le revenu de base (Basic Income Earth Network, BIEN), défend cette idée depuis vingt-cinq ans. Au bureau du Conseil pour le développement social à New Delhi, où l'équipe du projet se réunit autour de l'évaluation finale, il a les yeux qui brillent : « L'idée redevient fréquente. Devant l'émergence du secteur informel et la montée des inégalités, de l'insécurité économique, un revenu universel est un outil essentiel pour recréer de la sécurité sociale. » Selon lui, il y a deux conceptions possibles du revenu garanti : l'une libertarienne, qui en fait un outil en faveur de la liberté individuelle, et l'autre progressiste, qui le voit comme une sécurité sociale de base. « La gauche doit revoir sa vision de la société. Il faut penser à partir du précaire, et non plus du prolétariat. Et, pour cela, combiner un financement redistributif avec un renforcement des représentations des précaires. »

Un revenu universel en Inde est-il possible ? « L'attribuer à toute la population paraît inéquitable et dispendieux, avance l'économiste. Mais il n'y a aucune raison de penser que le gouvernement ne pourrait pas en récupérer le montant chez les individus qui ont un revenu supérieur, soit par l'impôt sur le revenu, soit par la taxation des produits et des services de luxe. » M<sup>me</sup> Renana Jabhvala, directrice du bureau national de la SEWA, se montre plus réservée. Elle préfère le terme « inconditionnel » à celui d'« universel ». « Seuls 10 % des Indiens paient des impôts ; 50 % sont leur propre employeur ; moins de 20 % ont un emploi régulier. Rendre ce revenu universel paraît difficile. Mais l'Etat pourrait l'envisager pour la moitié de la population, celle qui en a vraiment besoin. »

Née en 1972 dans les manufactures de textile du Gujarat, la SEWA compte aujourd'hui un million sept cent mille adhérentes dans toute l'Inde. Elle gère cent douze entreprises coopératives, des dizaines de coopératives de crédit, des hôpitaux, des agences de services juridiques et une banque. Qu'est-ce qui a amené un syndicat de femmes à s'engager dans l'expérimentation du revenu minimum inconditionnel ? « Le débat a commencé il y a quatre ans. Les néolibéraux le défendaient pour faire des économies, et la gauche le critiquait parce qu'elle y voyait une attaque contre les aides publiques. Mais nous dirigeons une banque, nous gérons de l'argent ; nous savons que l'argent entre les mains des gens est quelque chose de puissant. »

## « AVEC PLUS D'ARGENT, LES GENS SE TOURNENT VERS LES SERVICES PRIVÉS »

Le projet ne va pas sans poser quelques questions. Au sujet des services publics, d'abord : « Avec plus d'argent, les gens ont tendance à se tourner vers les services privés, qui ne sont pas forcément meilleurs, mais qui font du marketing, constate M<sup>me</sup> Jabhvala. Au Madhya Pradesh, l'école est désastreuse. L'Etat doit continuer de s'engager pour améliorer ses prestations en matière d'éducation et de santé. » La logistique des comptes bancaires, ensuite. Pour lutter contre la corruption, le gouvernement prévoit de mettre en place un programme d'identification biométrique et de délivrer à chaque bénéficiaire un numéro d'identification à douze chiffres. Actuellement, seules deux cent vingt-deux millions de personnes disposent de ce numéro d'identification, qui pourrait en concerner sept cent vingt millions (9). Si l'argent n'arrive pas à temps et avec régularité aux destinataires, la grande révolution annoncée par le gouvernement pourrait être un échec cuisant. « Le gouvernement s'apprête à commettre une erreur, s'inquiète Standing. L'argent doit être distribué en main propre, en attendant que le système bancaire se mette en place progressivement. » Par ailleurs, les banques sont réticentes à coopérer avec cette masse de gens insolubles, fait-il remarquer. « Il faudrait les encourager à ouvrir des unités mobiles dans les villages, à développer l'acheminement de l'argent. »

En s'éloignant de Malibadodiya, il faut encore parcourir quatre-vingts kilomètres vers le sud, aux confins du Madhya Pradesh, avant d'apercevoir Ghodakhurd. L'air se purifie à mesure que la route s'élève dans les collines. Les lignes du paysage plat et aride s'adoucissent peu à peu. Dans ce petit village isolé de sept cents habitants, entièrement composé de familles bhil, le silence et la lenteur ne sont perturbés que par les jeunes enfants aux cheveux hirsutes courant presque nus autour de buffles et de chèvres. Mais l'intérieur des modestes demeures témoigne de récents changements : les murs sont consolidés avec des briques et du ciment, les tas de maïs conservés pour la saison sèche sont imposants.

Ce village tribal, intégré au projet pour les six derniers mois à la demande de l'Etat, fait l'objet d'une attention particulière en raison de son isolement et de son dénuement. Les habitants se consacrent traditionnellement, durant la saison chaude, à la cueillette des feuilles de *tandu*, que l'entreprise nationale de fabrication de *beedies* achète 75 roupies le fagot de cinq mille feuilles. Jusqu'alors, l'argent liquide y était pratiquement absent. Grâce au revenu inconditionnel, Dinesh, 21 ans, aîné d'une fratrie de cinq garçons, a pu s'offrir des cours particuliers, passer son examen de fin de lycée et accéder à l'université. Son jeune frère Umesh, 20 ans, suit son exemple et a réussi son entrée en classe de terminale. « Le revenu inconditionnel est comme les parents, dit-il, parce qu'il donne équitablement à chacun. »

Alors que nous quittons Ghodakhurd, le regard de Dewala s'évade vers les pousses de blé qui verdissent au bord du chemin, parsemées de petites fleurs blanches : « Ce sont des *besham*, des "fleurs impudiques" en langue *malvani*. On les appelle ainsi parce qu'elles poussent partout, sans respecter la propriété. »

BENJAMIN FERNANDEZ.

(1) Lire Purushottam Agrawal, « En Inde, des quotas pour les basses castes », *Le Monde diplomatique*, mai 2007.

(2) Banque mondiale, données en parité du pouvoir d'achat 2010.

(3) La croissance, qui avait atteint 8,3 % en 2010, s'établissait à près de 5 à 6 % pour 2012-2013.

(4) Les femmes mettent en commun de petites sommes d'argent, constituant ainsi un fonds disponible à l'emprunt pour les membres, selon le modèle de la tontine.

(5) « The eleventh five-year plan », Commission du plan, gouvernement indien, New Delhi, 2009.

(6) « Gamechanger ? Why the cash transfer math doesn't add up », *The Times of India*, Bombay, 30 novembre 2012.

(7) *The Indian Express*, New Delhi, 5 décembre 2012.

(8) « Did government jump gun on cash transfers ? », *The Economic Times*, New Delhi, 27 novembre 2012.

(9) Hartosh Singh Bal, « Will vote for rupees », *Latitude*, 7 décembre 2012, <http://latitude.blogs.nytimes.com>

Retrouvez sur notre site Internet une sélection d'ouvrages et de liens : [www.monde-diplomatique.fr/49044](http://www.monde-diplomatique.fr/49044)



## De par le monde...

**Afrique du Sud.** Le Congrès des syndicats sud-africains (Congress of South African Trade Unions, Cosatu), proche du Congrès national africain (African National Congress, ANC) au pouvoir, milite depuis la fin de l'apartheid pour l'instauration d'un revenu garanti. Il a fondé avec d'autres organisations la Basic Income Grant Coalition (Coalition pour un revenu de base). Mais plusieurs ministres de l'ANC sont opposés à l'idée.

**Brésil.** Mise en place en 2003, la Bolsa Família (« Bourse familiale ») du gouvernement de M. Luiz Inácio Lula da Silva consiste en une allocation versée aux foyers vivant sous le seuil de pauvreté (plus de douze millions) à condition que les enfants aillent à l'école. Le Parti des travailleurs (PT) a franchi un pas supplémentaire en faisant adopter en 2004 une loi prévoyant l'instauration progressive d'un revenu de base pour toute personne résidant au Brésil. L'auteur de la loi, le sénateur PT Eduardo Suplicy, est coprésident d'honneur du Réseau mondial pour un revenu de base (Basic Income Earth Network, BIEN).

**Canada.** Une expérience de revenu garanti a été menée dans une ville du Manitoba, Dauphin (cent mille habitants), entre 1975 et 1979. La chercheuse Evelyn Forget, qui en a analysé les résultats, a notamment constaté une baisse notable des hospitalisations et une tendance accrue des jeunes à poursuivre des études après le lycée.

**Etats-Unis.** Chaque année, depuis 1982, toute personne vivant en Alaska depuis au moins six mois reçoit un dividende tiré d'un fonds constitué à partir des recettes du pétrole : l'Alaska Permanent Fund. Le montant versé a atteint 2 000 dollars en 2000 et en 2008 ; il était de 878 dollars en 2012. Plusieurs membres du Congrès ont défendu l'idée d'instaurer un revenu semblable en Irak après l'invasion de 2003. Des économistes ont également suggéré ce dispositif pour le Nigeria. Des expériences de revenu garanti « classique » ont eu lieu dans d'autres Etats américains dans les années 1970-1980.

**Inde.** Deux projets-pilotes ont vu le jour ces dernières années, l'un dans un quartier pauvre de New Delhi et l'autre dans des villages du Madhya Pradesh (*lire ci-contre*).

**Italie.** M. Giuseppe (« Beppe ») Grillo, dont le Mouvement 5 étoiles (Movimento 5 Stelle, M5S) est devenu à l'issue des élections de mars 2013 la deuxième force politique du pays, prône un « revenu de citoyenneté » de 1 000 euros par mois, limité à trois ans, pour les chômeurs – qui le perdraient s'ils refusaient un emploi. Contrairement à ce qui a beaucoup été dit, il ne s'agit donc pas d'un revenu garanti...

**Namibie.** A partir de 2008, à l'initiative d'une coalition rassemblant des Eglises, des syndicats et des associations de jeunes ou de femmes, les habitants du village d'Otjivero-Omitara âgés de moins de 65 ans ont touché un revenu garanti. Jugeant les résultats concluants, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains, M<sup>me</sup> Magdalena Sepúlveda, a pressé le gouvernement – qui ne soutient pas le projet – d'étudier sa faisabilité à l'échelle du pays. Le Fonds monétaire international (FMI) y est opposé. En 2012, l'expérience, financée par des dons privés, a dû être interrompue, faute de moyens.

**Suisse.** Une « initiative fédérale pour un revenu de base inconditionnel » a été lancée en avril 2012 avec le soutien de la section suisse du Réseau mondial pour un revenu de base (Basic Income Earth Network, BIEN) et du réseau Initiative Grundeinkommen. Elle sera soumise au vote si ses promoteurs parviennent à récolter cent mille signatures d'ici à octobre 2013.

**Union européenne.** Des ressortissants et des organisations de quinze pays membres de l'Union ont lancé en mars dernier une initiative citoyenne européenne demandant à la Commission d'« encourager la coopération entre les Etats membres afin d'explorer le revenu de base inconditionnel comme un outil pour améliorer leurs systèmes de sécurité sociale respectifs ». Ils ont jusqu'à janvier 2014 pour récolter un million de signatures.

Les gravures qui accompagnent ce dossier sont de James Coignard, peintre, céramiste, sculpteur et graveur français (1925-2008). Elles sont extraites du livre *A l'endroit de l'envers*, Sonet, Stockholm, 1973. Droits réservés : association Les Amis de James Coignard ([www.jamescoignard.net/fr](http://www.jamescoignard.net/fr)).

# Imaginer un revenu

(Suite de la première page.)

Mais précisons bien de quoi l'on parle exactement. Une mesure prônée, dans les années 1960, par des économistes aussi différents que James Tobin – également à l'origine du projet de taxation des transactions financières – et le libéral Milton Friedman a en effet de quoi inspirer la perplexité. Ce grand écart subsiste aujourd'hui : en France, le revenu garanti promu par M<sup>me</sup> Christine Boutin (Parti chrétien-démocrate) n'est pas le même que celui défendu par M. Yves Cochet (écologiste) ou par le Mouvement Utopia, transversal aux Verts et au Parti de gauche.

D'un montant trop faible pour que l'on puisse se passer d'emploi, le revenu de base des libéraux fonctionne comme une subvention aux entreprises, et s'inscrit dans une logique de démantèlement de la protection sociale : c'est la perspective de l'impôt négatif de Friedman (lire l'article ci-dessous). Dans ses versions de gauche, au contraire, il doit être suffisant pour permettre de vivre – même si la définition de ce « suffisant » pose, on s'en doute, des questions épineuses. Et on ne le conçoit pas sans une défense conjointe des services publics et des prestations sociales (retraites, allocations-chômage ou assurance-maladie), ainsi que de certaines aides sociales. On s'entend également sur quelques autres caractéristiques : il devrait être versé mensuellement à chaque individu, de la naissance à la mort (les mineurs touchant un montant plus faible que les adultes), et non à chaque foyer ; aucune condition ni contrepartie ne serait exigée ; et il serait cumulable avec les revenus d'un travail.

Ainsi, chacun pourrait choisir ce qu'il souhaite faire de sa vie : soit continuer à travailler, soit conserver la jouissance de son temps en se contentant d'un niveau de consommation modeste, soit alterner. Les périodes hors emploi ne seraient plus suspectes, puisque le travail rémunéré cesserait d'être la seule forme reconnue d'activité. Ceux qui choisiraient de vivre du revenu garanti pourraient se consacrer pleinement à des tâches qui les passionnent et/ou qui leur semblent socialement utiles, seuls ou à plusieurs.

Car le projet mise largement sur les possibilités d'association libre qu'il ouvrirait. En 2004, deux chercheurs de l'Université catholique de Louvain ont tenté de deviner les effets produits par le revenu de base en s'intéressant aux gagnants du jeu Win For Life, équivalent belge de ce qui s'appellait en France Tac o Tac TV gagnant à vie, et qui offre un revenu mensuel. Mais l'essayiste Baptiste Mylondo relève une différence notable entre les deux situations, qui oblige à relativiser leurs conclusions : « Tandis que le bénéficiaire du revenu inconditionnel est entouré d'autres bénéficiaires, le gagnant du Loto est totalement isolé. Or la valeur du temps libre croît avec le nombre de personnes avec qui il est possible de le partager (5). » Le revenu garanti modifierait donc considérablement à la fois le rapport au travail, le rapport au temps, le rapport à la consommation et le rapport aux autres pour un grand nombre de gens – y compris, par contagion, pour ceux qui choisiraient l'emploi salarié. Pour autant, il est certain qu'il imposerait de créer de nouveaux modes de socialisation, sans quoi il pourrait aussi favoriser un certain repli, notamment chez les femmes, qui risqueraient d'être cantonnées au foyer.

## DE LA CAMPAGNE DÉMOCRATE DE 1972 AUX ETATS-UNIS À LA BELGIQUE DES ANNÉES 1980

C'est aux Etats-Unis qu'est apparue, après guerre, l'idée d'un revenu de base progressiste. Initiateur en 1968, avec Paul Samuelson, John Kenneth Galbraith et mille deux cents autres économistes, d'un appel en ce sens, Tobin fait introduire son projet de *demogrant* dans le programme de George McGovern, dont il est le conseiller, lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 1972. Avec la lourde défaite du candidat démocrate face à Richard Nixon, le projet est enterré.

Il refait surface en Europe, d'abord dans les Pays-Bas des années 1980 (6). En Belgique, un groupe de chercheurs et de syndicalistes crée en 1984, autour de l'économiste et philosophe Philippe Van Parijs, le Collectif Charles Fourier. Un colloque organisé en 1986 à l'Uni-

versité catholique de Louvain donne naissance au Réseau européen pour le revenu de base (Basic Income European Network, BIEN), qui deviendra mondial (Basic Income Earth Network) en 2004. L'un de ses fondateurs, Guy Standing, économiste à l'Organisation internationale du travail (OIT), participe à l'expérience de revenu garanti lancée en 2011 en Inde (lire le reportage page 18).

## EN FRANCE, L'IDÉE ÉCLÔT DANS LES MOUVEMENTS D'ÉTUDIANTS ET DE CHÔMEURS

En Allemagne, le débat a pris une vigueur particulière ces dernières années grâce à la campagne menée par M<sup>me</sup> Susanne Wiest. Installée dans le nord du pays après avoir vécu douze ans dans une roulotte, à la fois par désir de liberté et pour économiser un loyer, M<sup>me</sup> Wiest travaillait comme assistante maternelle et peinait à joindre les deux bouts. Une réforme fiscale intégrant ses allocations familiales à son revenu imposable achève de l'exaspérer. Sa rencontre avec Häni et Schmidt, fondateurs en Suisse alémanique du réseau Initiative Grundeinkommen (« Initiative pour le revenu de base »), la convertit à leurs vues. Elle lance une pétition publique qui connaît un vif succès et qui aboutit en 2010 à un débat au Bundestag, assurant au passage une large diffusion du film de Häni et Schmidt *Le Revenu de base*.

En France, la revendication d'un revenu garanti s'est cristallisée lors de la fronde étudiante contre le projet de contrat d'insertion professionnelle (CIP) du gouvernement de M. Edouard Balladur, en 1994, avec la création, à Paris, du Collectif d'agitation pour un revenu garanti optimal (Cargo), bientôt intégré à Agir ensemble contre le chômage (AC !). Elle a resurgi lors du mouvement de chômeurs de l'hiver 1997-1998. A la même époque, le philosophe écologiste André Gorz se rallie à l'idée (7), qui trouve également un écho au sein du mouvement altermondialiste en cours de constitution (8). Alain Caillé, fondateur du Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales (Mauss), en est lui aussi partisan.

Enfin, face aux attaques dont a fait l'objet à partir de 2003 leur régime d'indemnisation, certains intermittents du spectacle militent non seulement pour le maintien du dispositif, mais pour son extension à l'ensemble de

(5) Baptiste Mylondo, *Un revenu pour tous. Précis d'utopie réaliste*, Utopia, Paris, 2010.

(6) Cf. Yannick Vanderborgh et Philippe Van Parijs, *L'Allocation universelle*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2005.

(7) André Gorz, *Misères du présent, richesse du possible*, Galilée, Paris, 1997.

(8) Lire Jean-Paul Maréchal, « Revenu minimum ou "deuxième chèque" ? », et Ignacio Ramonet, « L'aurore », *Le Monde diplomatique*, respectivement mars 1993 et janvier 2000. Mais aussi Yoland Bresson, « Instaurer un revenu d'existence contre l'exclusion », *Le Monde diplomatique*, février 1994. Créateur en 1989 de l'Association pour l'instauration d'un revenu d'existence (AIRE), cofondateur du BIEN, Bresson est critiqué en raison du faible montant qu'il prône, et qui le classe parmi les promoteurs d'un revenu garanti « de droite ».



## Plaidoyers

Aujourd'hui, chacun est contraint, sous peine d'être condamné par contumace pour lèse-respectabilité, d'exercer une profession lucrative, et d'y faire preuve d'un zèle proche de l'enthousiasme. La partie adverse se contente de vivre modestement, et préfère profiter du temps ainsi gagné pour observer les autres et prendre du bon temps, mais leurs protestations ont des allures de bravade et de gasconnade. Il ne devrait pourtant pas en être ainsi. Cette prétendue oisiveté, qui ne consiste pas à ne rien faire, mais à faire beaucoup de choses qui échappent aux dogmes de la classe dominante, a tout autant voix au chapitre que le travail.

Robert Louis Stevenson, *Une apologie des oisifs* (1877), *Allia*, Paris, 2003.

Il y a des choses que l'on désire vraiment et pour lesquelles on ne ménagera ni son temps ni sa peine. Tout être humain a besoin d'être actif, d'agir sur son environnement pour le rendre plus agréable, de se retrouver dans des réalisations concrètes (maisons, habits, nourriture, art...). Mais les activités qui nous plaisent vraiment, très souvent, ou celles qui seraient vraiment utiles, ne sont pas considérées comme un vrai travail. Parce qu'aux yeux de nos exploitateurs elles ne sont pas rentables, elles ne rapportent rien. A moins qu'ils arrivent à les transformer en marchandises, à les standardiser ; mais alors elles perdent la plus grande part de leur intérêt réel et de leur utilité.

« Déclaration du Collectif des chômeurs, précaires et solidaires d'Alès », 21 avril 1998. Dans *Le lundi au soleil*. Recueil de textes et de récits du « mouvement des chômeurs ». Cahier n° 1, novembre 1997 - avril 1998, *L'Insomniaque*, Montreuil, 1998.

Le plus effrayant dans la situation actuelle, ce n'est pas le sort des sans-domicile-fixe ni la dégradation de l'état sanitaire des précaires, c'est la dégradation de la subjectivité travailliste en misérabilisme. Le vrai obstacle au revenu d'existence aujourd'hui n'est pas son coût, c'est qu'il casserait l'ambiance sinistre que les cadres politiques et sociaux et même intellectuels du pays semblent affectionner, quand bien même les indicateurs économiques sont bons. L'omniprésence de la mendicité, toute cette grande affaire de l'« aide sociale » en plein développement, ainsi qu'une justice des mineurs elle aussi en plein boum, tout cela crée une ambiance, un climat subjectif dont on finit par se demander s'il n'est pas le but recherché des politiques sociales, mais à vrai dire un but suicidaire.

Valérie Marange, « La révolte logique des sans-salaire », *Chimères*, n° 33, Paris, printemps 1998.

## Michel Foucault, l'Etat et les bons pauvres

L'EVIER du changement social ou instrument de maintien de l'ordre ? Les outils de politique économique sont souvent à double tranchant. On nationalise tantôt pour collectiviser la richesse, tantôt pour socialiser les pertes ; l'impôt rançonne ou redistribue selon qu'il cible les pauvres ou les cossus. Il en va ainsi du revenu universel : suivant les forces sociales qui le mettent en œuvre (lire « Imaginer un revenu garanti pour tous » en première page et ci-dessus), il soustrait les peuples aux règles du marché ou, tout au contraire, les y soumet.

Le dispositif proposé par l'économiste libéral Milton Friedman dans son livre *Capitalisme et liberté* (1) sous le nom d'impôt négatif entre sans ambages dans la seconde catégorie : l'Etat verse une somme fixe à chacun, mais, passé un niveau de revenus – situé par les libéraux autour du seuil de pauvreté –, le montant des impôts acquitté par le contribuable dépasse celui de l'allocation versée par l'Etat. Mise en place dans plusieurs Etats américains au cours des années 1970, cette forme libérale de revenu garanti fait irruption à la même époque dans le débat public français par le biais de deux polytechniciens familiers des Etats-Unis et devenus conseillers du président de la République Valéry Giscard d'Estaing : MM. Lionel Stoléro et Christian Stoffaës. Ce dernier rédige d'ailleurs en 1973 pour le compte du Commissariat général du plan un « Rapport du groupe d'étude de l'impôt négatif ».

Explorant les soubassements idéologiques du néolibéralisme lors de la session 1978-1979 de son cours au Collège de France (2), le philosophe Michel Foucault montre comment l'impôt négatif correspond à une forme de gouvernement qui aurait renoncé à l'objectif du plein-emploi. La logique néolibérale, explique-t-il, appréhende l'économie comme un jeu dont l'Etat fixe les règles et assure l'application. Grâce au revenu garanti, « il doit être impossible que l'un des partenaires du jeu économique perde tout et ne puisse plus, à cause de cela, continuer

à jouer ». En d'autres termes, nul ne doit n'avoir plus rien à perdre ; l'Etat institue une clause de sauvegarde du système économique.

Deux dimensions de cette approche captivent et – pour l'une d'entre elles au moins – séduisent Foucault. La première est l'absence de jugement moral : l'allocation universelle vise les effets de la pauvreté et dédaigne ses causes. « Fondée sur la nécessité de venir en aide à ceux qui sont pauvres sans chercher à savoir à qui en revient la faute (3) », selon les mots de Stoléro, elle rompt avec les politiques sociales traditionnelles en n'opérant aucune distinction entre le bon et le mauvais pauvre. « Après tout, s'enthousiasme Foucault, on se moque et on doit se moquer de savoir pourquoi quelqu'un tombe au-dessous du niveau du jeu social ; qu'il soit drogué, qu'il soit chômeur volontaire, on s'en moque éperdument. » L'Etat se contente, « sans regarder plus loin, et par conséquent sans avoir à faire toutes ces investigations bureaucratiques, policières, inquisitoires, de lui accorder une subvention telle que le mécanisme par lequel on la lui accorde l'incite encore à repasser au niveau du seuil. (...) Mais s'il n'en a pas envie, ça n'a après tout aucune importance et il restera assisté ». En théorie du moins...

L'impôt négatif rompt également avec les politiques sociales mises en place après guerre en Europe en ce qu'il s'oppose à toute « redistribution générale des revenus, c'est-à-dire en gros tout ce qu'on pourrait placer sous le signe de la politique socialiste ». Si la social-démocratie vise la réduction de l'écart des revenus, le néolibéralisme limiterait la pauvreté absolue et ignore les inégalités. Un seuil partage la société entre pauvres et non-pauvres. Au-dessus, explique Foucault, « on va laisser jouer les mécanismes économiques du jeu, les mécanismes de la concurrence, les mécanismes de l'entreprise. (...) Chacun devra être pour lui-même ou pour sa famille une entreprise ». Sous le seuil, et à sa lisière, se trouve « une espèce de population



flottante (...) qui constituera, pour une économie qui a justement renoncé à l'objectif du plein-emploi, une perpétuelle réserve de main-d'œuvre ».

Cet assistantat libéral, « beaucoup moins bureaucratique, beaucoup moins disciplinaire qu'un système centré sur le plein-emploi », présente l'aspect biface du revenu d'existence « de droite ». D'un côté, « on laisse aux gens la possibilité de travailler s'ils veulent » ; de l'autre, « on se donne la possibilité de ne pas les faire travailler, si on n'a pas intérêt à les faire travailler ».

Las, les idées libérales se lèstent toujours de coercition lors de leur mise en œuvre. En France comme en Allemagne, l'Etat exige des allocations du revenu de solidarité active (RSA) et du régime Hartz IV qu'ils manifestent à chaque instant la bonne volonté des bons pauvres.

PIERRE RIMBERT.

(1) Milton Friedman, *Capitalisme et liberté* (1962), Robert Laffont, Paris, 1971.

(2) Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1978-1979*, Gallimard-Seuil, coll. « Hautes Etudes », Paris, 2004, dont sont issues les citations qui suivent.

(3) Lionel Stoléro, *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, Flammarion, Paris, 1974.

# garanti pour tous

la population, de façon à normaliser l'alternance de périodes chômées et de périodes travaillées. Les secondes, font-ils valoir, se nourrissent des premières et ne pourraient exister sans elles. Sa proximité avec ce combat amènera M. Christophe Girard, maire socialiste du quatrième arrondissement de Paris, à plaider à la veille du congrès de son parti, en octobre 2012, pour l'instauration progressive d'un revenu universel (9).

Auparavant, et même si l'n'en est pas resté grand-chose dans la mesure finalement votée, l'idée que la société doit à ses membres les moyens de leur subsistance avait hanté les débats parlementaires autour de la création du revenu minimum d'insertion (RMI) par le gouvernement de M. Michel Rocard, en 1988. A gauche, certains, à commencer par le rapporteur du texte, M. Jean-Michel Belorgey, contestaient le conditionnement du RMI à des « efforts d'insertion ». Et ils s'interrogeaient : peut-on parler d'un « droit » pour un revenu dont l'obtention est suspendue à un passage devant une commission, et pour lequel une contrepartie est exigée (10) ? C'est aussi le sens du slogan sans fioritures des manifestations de chômeurs, « Du fric pour vivre ! » : dans une société que ne menace aucune pénurie, chacun devrait avoir droit à une vie digne.

Au sein de la gauche radicale, le revenu garanti est cependant loin de faire l'unanimité. Avec un éventail de défenseurs aussi bigarré, il fait d'abord craindre de se retrouver en douteuse compagnie. En outre, il diffère par beaucoup d'aspects des projets habituellement portés par la gauche anticapitaliste. Compte tenu de la résistance des mentalités, l'idée aurait sans doute bien du mal à s'imposer ; mais, même si elle y parvenait, sa mise en œuvre serait loin de régler tous les problèmes. Ses promoteurs, d'ailleurs, ne le prétendent pas.

Le revenu de base vise d'abord à fournir à tous le minimum vital, que ce soit au Nord ou au Sud, où il a aussi ses partisans. On estime en général qu'il aurait pour effet de stimuler l'activité économique dans les pays en développement et de la réduire légèrement ailleurs – raison pour laquelle il intéresse les écologistes. Dans les sociétés occidentales, il offrirait la possibilité d'échapper au chômage, à la précarité, au mal-logement et à la pauvreté laborieuse, ou, pour certains salariés, à la souffrance physique et psychique subie au travail. Mais il ne mettrait pas à bas le capitalisme, et, même si certains lui associent un projet de revenu maximum (11), il ne supprimerait pas les inégalités. C'est ce que beaucoup ne manquent pas de lui reprocher. Ainsi, le communiste libertaire Claude Guillon, jugeant ce programme trop timoré, a brocardé dans un livre ce qu'il appelle le « garantisme ». Il se défend cependant de « faire du pire et de son maintien le levier de la révolte », et admet que l'on parle mieux de politique le ventre plein (12)...

## UN CHANGEMENT QUI IMPLIQUE DE FAIRE CONFIANCE AUX INDIVIDUS

Plutôt que de renverser un ordre injuste pour le remplacer par un ordre juste, le revenu de base donnerait « une impulsion culturelle », pour reprendre le sous-titre du film de Häni et Schmidt. Il apporterait à la fois une reconnaissance et un encouragement aux activités hors marché, de manière à entamer une transition dont nul ne peut prédire où elle mènerait. Et, en laissant le choix aux individus, il suppose qu'on leur fasse confiance. Certes, la gauche anticapitaliste ne partage pas la forte analyse de l'essayiste libéral Nicolas Baverez, selon laquelle, « pour les couches les plus modestes, le temps libre, c'est l'alcoolisme, le développement de la violence, la délinquance (13) ». Mais la radicalité des projets politiques qu'elle défend va souvent de pair avec une définition un peu monolithique de la « bonne vie ».

C'est précisément l'abandon de cette logique qui a séduit le militant suisse Oliver Seeger, coauteur de la version française du film *Le Revenu de base*. Ancien de Longo Maï, une coopérative agricole communautaire établie après 1968 dans les Alpes-de-Haute-Provence (14), il récusé, avec le recul, « ce présupposé implicite selon lequel [ses camarades et lui étaient] une avant-garde révolutionnaire, une petite élite qui se préparait pour le jour J ». Le revenu garanti, à l'inverse, permet « de laisser les gens libres, pour une fois. De ne pas penser à leur place, de ne pas leur prémâcher une idéologie qu'ils seraient condamnés à suivre ». Le changement de société serait tout sauf facile : « J'espère bien que les gens auraient mal à la tête, et au cœur, et au ventre, que tout leur métabolisme serait dérangé, s'ils devaient réfléchir à ce qu'ils ont réellement envie de faire ! Comment pourrait-il en être autrement quand, pendant des années, on est allé au turbin sans se poser de questions ? Mais j'aimerais vraiment avoir une chance de voir ce que cela pourrait donner » (15).

Une autre critique importante adressée au revenu inconditionnel concerne sa remise en question de la norme du travail. Historiquement, le mouvement ouvrier s'est organisé au sein du salariat. Il y a forgé tous ses outils de résistance à l'exploitation et y a obtenu toutes ses conquêtes, des congés payés à la protection sociale. Au point parfois d'oublier que la « disparition du salariat » figurait parmi les objectifs inscrits par la Confédération générale du travail (CGT) dans la charte d'Amiens, en 1906... En outre, pour le monde syndical et les courants politiques qui en sont proches, le travail est une source irremplaçable de dignité et de réalisation de soi. Economiste membre de l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac), Jean-Marie Harribey estime qu'il constitue, « qu'on le veuille ou non », un « vecteur essentiel d'intégration sociale », car il confère à l'individu « sa qualité d'homme entier, producteur et citoyen » (16).

Paradoxalement, c'est pourtant la défense du travail qui motive certains partisans du revenu garanti. Ils y voient le moyen d'améliorer les conditions dans lesquelles on l'exerce, et de lever une ambiguïté fondamentale. Le « droit au travail » est inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; mais, interrogé dans leur film Häni et Schmidt, « peut-il exister un droit à être obligé de faire quelque chose ? » Le revenu de base permettrait donc à certains salariés de ne plus l'être, et aux chômeurs qui le souhaiteraient d'occuper à nouveau un emploi. Le fait de ne pas jouer sa survie pourrait donner un plus grand pouvoir de négociation face à l'employeur, en particulier pour les tâches pénibles. Van Parijs et Yannick Vanderborght invitent également à imaginer l'atout que représenterait un revenu garanti « en cas de grève de longue durée (17) »...

Mais, par ailleurs, d'autres promoteurs de l'idée forment bien une critique du salariat, en particulier au sein du courant décroissant (Mylondo et Utopia, notamment). La plupart des emplois, font-ils valoir, ne procurent à leurs titulaires ni l'estime de soi ni le sentiment de servir l'intérêt général, quand ils ne leur donnent pas le sentiment de franchement inverse. Et, même si c'était le cas, les gains de productivité liés au progrès technique ne permettraient de toute façon pas de fournir un poste à chacun. Partisan d'un salaire à vie inconditionnel financé par l'extension du système de la cotisation, Bernard Friot partage cette analyse : « Mieux vaut ne rien faire que d'être une inspectrice d'académie occupée à détricoter la fonction publique ou un ouvrier fabriquant des semences stériles pour Monsanto. » Il qualifie de « fable » le plein-emploi des « trente glorieuses », auquel il s'agirait de retourner : « N'oublions jamais que le prétendu plein-emploi des années 1960 était celui des hommes » (18).

## CIGALE INSOUCIANTE, FOURMI INDUSTRIEUSE... OU ABEILLE POLLINISATRICE ?

Le courant inspiré de l'autonomie ouvrière italienne (lire « Révolutionnaires sans révolution » page 24), représenté, en France, par Yann Moulier-Boutang ou par le cofondateur du Cargo Laurent Guilloteau, appuie quant à lui sa critique du salariat sur le concept de *general intellect*, emprunté à Karl Marx. Dans les *Grundrisse*, Marx prédisait qu'arriverait un moment où le savoir accumulé au fil de l'histoire par l'ensemble de la société serait le cœur de la création de valeur. Avec l'avènement de l'économie de l'immatériel, nous y sommes, affirment ses lecteurs. Et, dès lors, le capitalisme ne peut que devenir de plus en plus agressivement parasite : il ne fait plus que s'approprier des compétences développées en dehors de lui et inséparables des personnes, lesquelles, de surcroît, n'ont pas besoin de lui pour les mettre en œuvre.

L'essentiel de la production de richesses se jouerait donc en dehors de l'emploi. Entre les figures de la cigale insouciante et de la fourmi industrieuse, Moulier-Boutang en interpose une troisième, celle de l'abeille : son travail de pollinisation ne crée pas de valeur directe, mais aucune production ne pourrait exister sans lui. De même, chacun, par ses activités quotidiennes les plus anodines, participe indirectement à l'économie.

L'argument a l'avantage de renvoyer à leur inanité les représentations fantasmagiques, agitées par les démagogues, d'« assistés » inutiles et fainéants vivant du travail des autres. Mais en faire la justification du revenu garanti constitue un piège que Gorz avait bien vu : « On reste ainsi sur le plan de la valeur travail et du productivisme. » Or « le revenu d'existence n'a de sens que s'il n'exige ni ne rémunère rien » : il doit au contraire permettre la création « de richesses non monnayables » (19).



DANS l'ensemble des pays capitalistes d'Europe, on produit trois à quatre fois plus de richesses qu'il y a trente-cinq ans ; cette production n'exige pas trois fois plus d'heures de travail, mais une quantité de travail beaucoup plus faible. (...)

Nous sortons de la civilisation du travail, mais nous en sortons à reculons, et nous entrons à reculons dans une civilisation du temps libéré, incapables de la voir et de la vouloir, incapables donc de civiliser le temps libéré qui nous échoit, et de fonder une culture du temps disponible et une culture des activités choisies pour relayer et compléter les cultures techniciennes et professionnelles qui dominent la scène. (...)

Pour près de la moitié de la population active, l'idéologie du travail est devenue une mauvaise farce ; l'identification au travail est désormais impossible, car le système économique n'a pas besoin ou n'a pas un besoin régulier de leur capacité de travail. La réalité que nous masque l'exaltation de la « ressource humaine », c'est que l'emploi stable, à plein temps, durant toute l'année et toute la vie active, devient le privilège d'une minorité. Pour *les autres*, le travail cesse d'être un métier qui intègre dans une communauté productive et définit une place dans la société. Ce que le patronat appelle « flexibilité » se traduit pour les salariés par la précarité. (...)

Que doit être une société dans laquelle le travail à plein temps de tous les citoyens n'est plus nécessaire, ni économiquement utile ? Quelles priorités autres qu'économiques doit-elle se donner ? Comment doit-elle s'y prendre pour que les gains de productivité, les économies de temps de travail profitent à tout le monde ? Comment peut-elle redistribuer au mieux tout le travail socialement utile de manière à ce que tout le monde puisse travailler, mais travailler moins et mieux, tout en recevant sa part des richesses socialement produites ?

La tendance dominante est d'écarter ce genre de questions et de poser le problème à l'envers : comment faire pour que, malgré les gains de productivité, l'économie consomme autant de travail que par le passé ? Comment faire pour que de nouvelles activités rémunérées viennent occuper ce temps que, à l'échelle de la société, les gains de productivité libèrent ? A quels nouveaux



Nul besoin, de toute façon, d'en passer par le *general intellect* pour fonder en théorie l'instauration d'un revenu garanti. Dans *La Justice agraire*, en 1796, l'un des premiers promoteurs de l'idée, le révolutionnaire anglo-américain Thomas Paine, y voyait une juste indemnisation pour l'appropriation par quelques-uns de la terre, pourtant censée appartenir à tous...

MONA CHOLLET.

(9) Christophe Girard, « Ma contribution pour le congrès du PS, pour un revenu social garanti », 4 septembre 2012, [www.huffingtonpost.fr](http://www.huffingtonpost.fr)

(10) Laurent Geffroy, *Garantir le revenu. Histoire et actualité d'une utopie concrète*, La Découverte - Mauss, coll. « Recherches », Paris, 2002.

(11) Lire Sam Pizzigati, « Plafonner les revenus, une idée américaine », *Le Monde diplomatique*, février 2012.

(12) Claude Guillon, *Economie de la misère*, La Digitale, Quimperlé, 1999.

(13) *20 Minutes*, Paris, 7 octobre 2003.

(14) Lire Ingrid Carlander, « Les irréductibles de Longo Maï », *Le Monde diplomatique*, mars 1996.

(15) « Revenu garanti, "la première vision positive du XXI<sup>e</sup> siècle" », décembre 2010, [www.peripheries.net](http://www.peripheries.net)

(16) Cité par Baptiste Mylondo, *Un revenu pour tous*, op. cit.

(17) *L'Allocation universelle*, op. cit.

(18) Bernard Friot, *L'Enjeu du salaire*, La Dispute, coll. « Travail et salariat », Paris, 2012.

(19) André Gorz, *L'Immatériel*, Galilée, Paris, 2003.

# A reculons

Proche de Jean-Paul Sartre, cofondateur, en 1964, du *Nouvel Observateur*, le philosophe André Gorz (1923-2007) s'est converti progressivement à un écosocialisme dont il est devenu l'un des principaux théoriciens. En 1990, dans nos colonnes, sous le titre « Pourquoi la société salariale a besoin de nouveaux valets », il formulait une critique de l'idéologie du travail qui devait l'amener quelques années plus tard à se prononcer en faveur d'un revenu d'existence.

PAR ANDRÉ GORZ

domaines d'activité peut-on étendre les échanges marchands pour remplacer tant bien que mal les emplois supprimés par ailleurs dans l'industrie et les services industrialisés ?

On connaît la réponse, pour laquelle les Etats-Unis et le Japon ont montré la voie : le seul domaine dans lequel il est possible, en économie libérale, de créer à l'avenir un grand nombre d'emplois, c'est celui des services aux personnes. Le développement de l'emploi pourrait être illimité si l'on parvenait à transformer en prestations de services rétribuées les activités que les gens ont, jusqu'à présent, assumées chacun pour soi. Les économistes parlent à ce sujet de « nouvelle croissance plus riche en emplois », de « tertiarisation » de l'économie, de « société de services » prenant le relais de la « société industrielle » (1). (...)

Le problème de fond auquel nous sommes confrontés est celui d'un au-delà de l'économie et, ce qui revient au même, d'un au-delà du travail rémunéré. La rationalisation économique libère du temps, elle continuera d'en libérer, et il n'est plus possible, par conséquent, de faire dépendre le revenu des citoyens de la quantité de travail dont l'économie a besoin. Il n'est plus possible, non plus, de continuer à faire du travail rémunéré la source principale de l'identité et du sens de la vie pour chacun.

La tâche d'une gauche, si gauche il doit y avoir, consiste à transformer cette libération du temps en une liberté nouvelle et en des droits nouveaux : le droit de chacun et de chacune de gagner sa vie en travaillant, mais en travaillant de moins en moins, de mieux en mieux, tout en recevant sa pleine part de la richesse socialement produite. Le droit, d'autre part, de travailler de façon discontinue, intermittente, sans perdre durant les intermissions de l'emploi le plein revenu – de manière à ouvrir de nouveaux espaces aux activités sans but économique et à reconnaître à ces activités qui n'ont pas la rémunération pour but une dignité et une valeur éminentes, tant pour les individus que pour la société elle-même.

(1) Lire le dossier « Mirage des services à la personne », *Le Monde diplomatique*, septembre 2011.

# Les séries télévisées mondialisent

**Le succès mondial du chanteur Psy – son clip « Gangnam Style » a été vu deux milliards de fois sur YouTube – a attiré l'attention sur la vitalité de la culture pop sud-coréenne. Son rayonnement passe largement par les séries télévisées. Lancés il y a vingt ans, ces « drama » captivent les publics de toute l'Asie, mais aussi du Proche-Orient ou d'Europe de l'Est, charriant derrière eux chanteurs-vedettes et habitudes de consommation.**

PAR STÉPHANE THÉVENET \*

Pour un public français, le chanteur sud-coréen Psy n'est que la partie visible de l'iceberg. Avec l'équivalent de 3,8 milliards de dollars de produits culturels exportés en 2011 (1), la Corée du Sud est devenue en une quinzaine d'années une puissance culturelle qui rivalise avec le Japon. Les produits de la culture populaire se consomment désormais non seulement en Asie, mais aussi ailleurs, et jusqu'en Europe, où de nombreux jeunes s'enthousiasment pour les séries télévisées – appelées *TV drama* ou tout simplement *drama* (2) – et la musique pop coréennes. Alors que, en juin 2011, le Zénith de Paris accueillait cinq des groupes les plus en vue, en février 2012 c'était au tour du Palais omnisports de Paris-Bercy de prendre les couleurs de la « vague coréenne » (*hallyu*).

Le terme a été popularisé par les médias chinois au tout début des années 2000. Les deux premières séries sud-coréennes ont été diffusées à la télévision chinoise en 1993, dans une conjoncture plus favorable, avec l'ouverture de relations diplomatiques entre les deux pays l'année précédente. Mais il faut attendre le succès en 1997 de *What Is Love All About ?* (MBC, 1991-1992), un feuilleton familial de cinquante-cinq épisodes, et de *Stars in My Heart* (MBC, 1997), un feuilleton d'une vingtaine d'épisodes ciblant un public plus jeune, pour constater la naissance, non

seulement en Chine continentale, mais également à Hongkong et à Taïwan, d'un intérêt pour les fictions télévisées sud-coréennes. A la même période, la musique pop coréenne (*K-pop*) se propage sur les ondes radio et télévisuelles. Il s'agit déjà de groupes de jeunes *idols* (3), comme H.O.T, mais aussi de chanteurs, tel Ahn Jae-wook, interprète du personnage principal de *Stars in My Heart*. Les industries musicale et télévisuelle progressent ensemble sur ces nouveaux marchés en formation.

Cette mode se répand dans toute l'Asie du Sud-Est. En 1998, les fictions sud-coréennes représentent déjà 56 % des importations de programmes télévisés au Vietnam (4). Un feuilleton au ton mélodramatique fait fureur en 2001 : *Autumn in My Heart* (KBS, 2000) raconte l'amour impossible entre un jeune homme et une jeune femme qui, à cause d'une erreur à la maternité, ont été élevés durant quelques années en tant que frère et sœur.

Mais la « vague coréenne » prend une autre ampleur en 2003, lorsqu'elle atteint l'archipel japonais avec la diffusion de *Winter Sonata*, dont l'intrigue principale consiste, elle aussi, en un amour impossible. D'abord programmé sur une chaîne satellitaire du réseau NHK, ce feuilleton bénéficie d'un accueil tel qu'il sera rediffusé, puis programmé sur la chaîne hertzienne du groupe en 2004. Le succès de la série, qui se traduit par une starisation de l'acteur principal, génère d'importants profits grâce à la vente de produits dérivés.

Après la fin de l'occupation japonaise (1910-1945), la Corée du Sud avait refusé l'importation de la culture populaire venue de l'ancienne puissance colonisatrice. Cette interdiction, paradoxalement, a contribué, par les pratiques de diffusion souterraine et de plagiat, à rapprocher les imaginaires des deux pays, et surtout à conforter l'influence japonaise dans la production coréenne. Elle fut levée en 1998. Le rapprochement se confirma en 2002, avec l'organisation conjointe de la Coupe du monde de football.

Avant l'arrivée des *drama*, la musique pop sud-coréenne s'était déjà fait une place dans les hit-parades japonais grâce à la jeune chanteuse Boa. Des groupes comme Shinhwa, Dong Bang Shin Ki, mais aussi les chanteurs Rain (« Bi ») ou 7even, gagnent ensuite le cœur des jeunes Japonais(es). Le cinéma, quant à lui, fait une apparition remarquée dans le pays en 1999 avec *Shiri*, premier film sud-coréen à bénéficier d'une distribution nationale (un million deux cent mille entrées), puis *J. S. A (Joint Security Area)*, en 2001.

Dès 2003, la balance commerciale de l'industrie télévisuelle sud-coréenne devient bénéficiaire. Plus de 90 % des programmes télévisés exportés sont alors des *drama*. En 2005, le montant des exportations représente déjà le triple de celui des importations. Les principaux pays importateurs sont le Japon (60 %), Taïwan (11 %) et la Chine (10 %).

Parallèlement, le tourisme sur les lieux de tournage séduit les fans asiatiques. On constate ainsi en 2003 une augmentation de 50 % du nombre de touristes taïwanais, et de 40 % pour le nombre de touristes japonais, après la diffusion de *Winter Sonata*.

En fait, c'est l'image du pays tout entier qui est rehaussée. Les entreprises sud-coréennes présentes à l'étranger profitent du succès des séries : Samsung choisit Ahn Jae-wook pour présenter ses produits au Vietnam. La Corée du Sud devient « tendance », et cet engouement s'étend à d'autres pans de la culture populaire : cuisine, mode, bien-être... L'apprentissage de la langue coréenne lui-même en profite. Le gouvernement encourage jusqu'à la

création de centres culturels, à tel point que beaucoup n'hésitent plus à parler de *soft power*.

Plusieurs facteurs ont contribué à ce succès : le formidable développement économique, en Corée du Sud comme dans de nombreux pays asiatiques ; l'ouverture des marchés chinois et la libéralisation du secteur de l'audiovisuel sud-coréen, vietnamien et chinois ; la création et le développement d'une multitude de chaînes satellitaires et câblées ; la politique interventionniste du gouvernement sud-coréen, qui, en période de crise (1997-1998), mise sur les technologies de l'information et les industries culturelles ; les initiatives personnelles et les pratiques entrepreneuriales (dumping, doublage et/ou sous-titrage en langue locale), et enfin le rôle des réseaux parallèles (5), notamment au sein des diasporas coréennes et plus généralement asiatiques. La domination du marché asiatique par la culture populaire japonaise (en premier lieu les séries TV) a permis la constitution de publics réceptifs aux *drama* coréens, eux-mêmes héritiers de la production japonaise.

L'aire de diffusion des *drama* s'élargit encore à partir des années 2002-2003. Les Philippines, la Malaisie, l'Indonésie, la Mongolie et jusqu'à l'Asie centrale (Ouzbékistan, Kazakhstan, Kirghizstan) succombent. C'est ensuite au tour des pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord : l'Égypte (2004), la Turquie (2005), l'Iran (2007), l'Irak. Il faut noter toutefois que ce sont essentiellement les séries historiques – *Immortal Admiral Yi Sun-sin* (KBS, 2004), *Emperor of the Sea* (KBS, 2004) – qui sont achetées par les pays du Proche-Orient ou de l'Afrique du Nord, comme ce sera aussi le cas dans les pays d'Europe de l'Est quelques années plus tard.

*Jewel in the Palace* (2003-2004), par exemple, met en scène une jeune orpheline entrée comme apprentie cuisinière à la cour de la dynastie Joseon et devenue médecin auprès du roi. C'est ce *drama* qui réussit à pénétrer le marché européen pour la première fois. Après la Turquie et la Hongrie en 2008, la Roumanie le diffuse en 2009 sur la chaîne publique, puis la Bulgarie en 2011.

## Fans français sur Internet

EN Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, c'est surtout à travers le cinéma que la Corée du Sud s'est fait connaître à partir de la fin des années 1990. On y apprécie ses productions art et essai, alors que ses voisins asiatiques s'intéressent plutôt à ses films grand public.

En France, la consommation de *drama* a longtemps emprunté les réseaux parallèles. L'intérêt s'est d'abord manifesté au sein de la communauté d'origine asiatique, puis, à partir des années 2006-2007, sur l'Internet francophone. Beaucoup de fans français ont découvert le *drama* coréen par l'intermédiaire de la culture populaire japonaise (6). Plusieurs dizaines de sites lui sont consacrés. Quatre séries seulement – *Damo*, *Boys Over Flowers*, *Dream High* et *The 1st Shop of Coffee Prince* – sont disponibles dans les grandes librairies en ligne, mais des dizaines d'autres s'échangent entre amateurs sur le Net. Seul

Drama Passion ([www.dramapassion.com](http://www.dramapassion.com)) propose du téléchargement légal.

Le *drama* est le produit culturel idéal pour multiplier les sources de revenus, d'autant que son effet d'accoutumance, déployé sur une durée relativement courte, sans « saisons » comme dans les séries américaines, permet une régénération constante des communautés de fans, ainsi qu'un renouvellement des secteurs industriels susceptibles d'être impliqués dans la production. La majorité de ceux qui s'exportent comptent seize à vingt-quatre épisodes seulement, ce qui correspond à une diffusion hebdomadaire de deux mois à deux mois et demi environ. Ils sont appelés « miniséries », bien qu'ils n'en soient pas vraiment.

La miniserie coréenne est en fait une version moderne et audiovisuelle des romans sentimentaux : au centre de l'intrigue, une histoire d'amour dans un environnement urbain très contemporain.

\* Doctorant en sciences de l'information et de la communication à l'université Sorbonne nouvelle (Paris-III).

LE MONDE diplomatique

## Boutique en ligne

Découvrez notre sélection

Atlas, livres, Manière de voir, DVD...

[www.monde-diplomatique.fr/boutique](http://www.monde-diplomatique.fr/boutique)

## LA TÉLÉ-RÉALITÉ MET

# Epopée culinaire

(Suite de la première page.)

Ici, Ramsay ne conseille pas des amateurs éclairés (« MasterChef »), ni des jeunes en début de carrière (« Top Chef »), mais des professionnels en pleine activité.

Plus qu'aucun autre espace professionnel, le restaurant est un terrain parfait pour la mise en spectacle de ce qu'Everett C. Hughes appelait *social drama of work* (« dramaturgie sociale du travail »), dans la métaphore théâtrale chère aux sociologues interactionnistes (1) : la salle est une scène où professionnels et clients jouent un script bien rodé, tandis que les cuisines sont des coulisses où la caméra pénètre pour montrer l'envers du décor.

Dans cet espace de travail se déroulent des activités spectaculaires : chaque service est une épreuve de technicité, de rapidité et d'efficacité. Les agents entretiennent des relations familiales – on se tutoie, on crie, on jure –, voire familiales, ce qui fournit au coach l'occasion de se livrer à une psychothérapie aussi sauvage que larmoyante. Enfin, l'objet même du travail en restauration s'ajuste parfaitement aux exigences de la télé-réalité, puisque manger, préparer des repas et aller au restaurant sont des expériences à peu près unanimement partagées et renvoient en même temps à des questions vitales, touchant au corps, engageant le goût de manière très forte.

Le Syndicat américain des scénaristes de l'audiovisuel publie sur son site Internet des

textes écrits par certains de ses membres qui renseignent sur la façon dont on fabrique des histoires pour la télé-réalité, ainsi que sur l'intérêt, pour l'industrie audiovisuelle, d'exploiter la main-d'œuvre gratuite et docile que constitue un public ravi de jouer le jeu bénévolement (2). Ainsi, dans « Cauchemar en cuisine », les clients-spectateurs-acteurs participent activement à l'émission en confiant à chaque service leurs impressions à la caméra, apportant du même coup une évaluation-sanction aussi indiscutable que « démocratique » à chaque étape du récit.

Quelques précisions s'imposent quant au schéma narratif de l'émission. Un restaurateur (propriétaire et/ou cuisinier) reçoit, à sa demande ou à celle de son entourage, la visite du chef. Celui-ci passe une semaine dans l'établissement pour aider les protagonistes à identifier les faiblesses qui le menacent et à y remédier pour renouer avec le succès. Au fil de l'épisode, le montage crée des repères temporels ; il construit une narration linéaire, de jour en jour et de service en service.

## On crie, on s'insulte, on se menace

TOUT commence par l'arrivée du chef Ramsay ou Etchebest, qui vient en salle déguster quelques plats et identifie immédiatement les problèmes majeurs (qualité des mets, service, décor, etc.). Deuxième séquence : prise de contact houleuse avec le restaurateur (cuisinier et/ou patron) à coacher, que le chef enfonce complaisamment. Troisième séquence : le chef suit la préparation d'un service. Les problèmes s'enchaînent : piètre qualité des produits et de la préparation, cuisiniers et serveurs dépassés, témoignages « sur le vif » de clients mécontents, etc. Quatrième séquence : la crise, l'affrontement entre le chef coach et le restaurateur coaché. On crie, on s'insulte copieusement, on se menace parfois physiquement, et il arrive que l'on pleure.

Les étapes 3 et 4 se répètent ad nauseam, jusqu'à ce que le restaurateur touche le fond pour pouvoir enfin rebondir, ou plutôt renaître. Dans la cinquième séquence, on met en pratique les bonnes résolutions : avoir plus d'autorité sur son équipe ou au contraire être plus aimable, simplifier sa carte, abandonner le « tout congelé », servir avec le sourire, etc. Les améliorations immédiates sont, là encore, attestées par le témoignage des clients-spectateurs-acteurs.

Dans les versions américaine et française de l'émission, une dernière séquence montre l'ultime étape du processus de mutation : la production de l'émission offre au restaurateur la rénovation de l'établissement, de la cuisine

DE LA BULGARIE À L'IRAK

# la culture sud-coréenne

Il n'est pourtant pas question ici de soap operas interminables : diffusé en première partie de soirée, le *drama* coréen est conçu pour s'achever en une vingtaine d'épisodes. Bien que certaines intrigues parallèles permettent de mettre en valeur des personnages secondaires souvent très attachants, elles restent peu nombreuses.

Des rediffusions sont programmées durant le week-end ou dans la journée précédant un nouvel épisode. L'usage veut que l'on consomme rapidement, en une semaine, les *drama* les plus regardés, qui sont abondamment commentés sur les grands portails et dans les journaux populaires. Même les nombreux spectateurs à avoir abandonné l'écran du poste

de télévision pour celui de l'ordinateur, du téléphone portable (la télévision mobile personnelle est très répandue en Corée) ou de la tablette tentent de suivre la progression imposée par le diffuseur.

L'adhésion du téléspectateur n'est pas facilitée, comme dans le soap opera, par une diffusion quotidienne, mais plutôt par la proximité entre son univers et celui des personnages. Ceux-ci vivent dans le même espace temporel et géographique que lui (plus de 80 % de la population sud-coréenne est urbaine), facilitant ainsi le placement de produits. Qu'il s'agisse de lieux branchés, d'équipements électroniques (en tout premier lieu les téléphones portables) ou électroménagers, de

vêtements, d'accessoires de mode ou de meubles, les héros évoluent dans un monde de biens consommables et font des *drama* des « indicateurs de tendances », à l'instar de la série américaine *Sex and the City*.

En ce sens, le *K-drama* prolonge ce qu'on a appelé en Asie le *trendy drama*, un genre créé dans les années 1980 au Japon et destiné à la catégorie des jeunes consommateurs. On y voyait évoluer des personnages exerçant des professions modernes et attrayantes (designer, chanteur, architecte...) qui leur procuraient un pouvoir d'achat important et un temps de loisirs facilement aménageable.

Il n'y a toutefois dans les *drama* aucune coupure publicitaire : seuls les génériques sont encadrés de spots, et le générique de fin fait défiler le nom des entreprises qui ont fourni les produits montrés à l'écran. Les noms de marques ne peuvent légalement apparaître à l'écran, mais les procédés pour les masquer ou les détourner, quand ils existent, restent peu efficaces.

Moins consuméristes, les séries historiques attirent elles aussi un public fidèle. Depuis la fin des années 1990, elles sont devenues beaucoup moins austères, afin de séduire un public jeune et féminin : durée raccourcie, bande-son enrichie de belles musiques parfois contemporaines, dialogues moins pompeux et moins

surannés, dimension romantique beaucoup plus présente, introduction de scènes comiques... Surtout, les héros cèdent la place à des héroïnes tout aussi exemplaires. Souvent, ces nouvelles séries historiques mettent en valeur des savoirs traditionnels (médecine, cuisine, peinture...), quand elles n'exhument pas des personnages oubliés, se rapprochant ainsi du docu-fiction.

La réinterprétation des traditions nationales a permis aux séries historiques de devenir les ambassadrices d'une certaine culture coréenne, tandis que les miniséries contemporaines dressaient le portrait d'un pays dynamique et moderne. De la profonde mélancolie à la folie douce de certaines comédies romantiques, l'éventail des genres et des tons autorise une grande diversité de publics.

STÉPHANE THÉVENET.



SOON YOUNG LEE. – « Big Fish » (Gros poisson), 2009

DOROTHY'S GALLERY, PARIS

LE TRAVAIL EN SPECTACLE

## et renaissance entrepreneuriale

à la salle. Cette transformation du restaurant vient marquer la fin du cycle, matérialiser la métamorphose intérieure des protagonistes. C'est aussi une façon de les rétribuer pour leur prestation, parfois caricaturale : la version américaine de « Ramsay's Kitchen Nightmares » met en scène des restaurateurs afro-américains feignants et irresponsables, des Asiatiques hypocrites ou des Français prétentieux et pleutres. Tous tomberont dans les bras du coach en le remerciant chaleureusement à la fin de l'épisode.

La structure de l'émission suit donc la dramaturgie de la rédemption, l'exorcisme musclé (toujours conclu par un happy end) constituant un grand classique de la narration aux Etats-unis (3). Elle mobilise un modèle d'endoctrinement à la fois religieux et militaire, au service d'une idéologie de la renaissance (*born again*). Cette « thérapie de choc » s'appuie sur des techniques violentes, en particulier l'humiliation, ou le fait de pousser les protagonistes à bout pour les faire craquer, leur faire admettre leurs défauts et leurs torts.

L'ensemble est traversé par une logique virile présente dans toutes les versions de « Cauchemar en cuisine ». Pour Ramsay, c'est la violence verbale – omniprésente des « fuck », « shit », bordées d'insultes et menaces – et l'exposition torse nu : il change de tenue face à la caméra deux fois par épisode dans la

version britannique. La production française joue quant à elle en permanence de la stature colossale d'Etchebest, qui n'hésite pas à intimider et à bousculer les protagonistes. Pour amorcer la sortie de crise, la plupart de ceux-ci subissent d'ailleurs des mises à l'épreuve physiques censées agir comme un révélateur moral : boxe, rugby, paintball...

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, l'expertise professionnelle du chef s'exprime assez peu sur le plan de la technique culinaire ; c'est même de moins en moins le cas au fil des années dans les versions anglaise et américaine. Le travail de préparation des mets apparaît à l'image sous la forme d'un montage très bref et spectaculaire, façon film d'action, avec les passages obligés de la découpe de légumes ultrarapide et de la poêle qui flambe. On ne voit jamais le « sale boulot », ces tâches ingrates du travail ordinaire, déléguées autant que possible à des subalternes, et dont la gestion constitue un élément déterminant dans l'organisation de tout collectif de travail (4) ; ou alors, de manière fugace, lorsqu'elles deviennent un moyen de rédemption, comme dans ce plan où l'équipe du restaurant nettoie une cuisine excessivement crasseuse.

Quand il est explicitement fait référence à la compétence professionnelle, c'est essentiellement à propos de problèmes relatifs à l'hygiène : pot de cinq litres de

mayonnaise industrielle stocké à température ambiante, cafards derrière le réfrigérateur, nourriture avariée dans la chambre froide, four et hotte suintant de graisse... L'émission prend alors à témoin le quidam armé de son simple bon sens, sans jamais replacer le travail dans sa

réalité sociale. Il est évident que les produits frais sont préférables aux surgelés, mais on n'évoque presque jamais ni leur coût ni le temps nécessaire à leur préparation, ou alors de manière euphémisée : « Tu vois, c'est pas si cher et c'est pas si compliqué. »

### Avoir l'« esprit d'équipe »

D'UN ÉPISODE à l'autre, les protagonistes ont des niveaux techniques très différents, et les établissements visités couvrent une gamme très étendue, de la pizzeria de quartier au maître sushi ou au restaurant gastronomique, mais la solution du coach est toujours la même : tout est affaire d'attitude, de volonté, d'engagement et d'exigence. Bref, une affaire individuelle.

Ainsi, le restaurateur apparaît comme une figure paradigmatique du travailleur contemporain tel que le fantasme un néomanagement amateur d'injonctions paradoxales : à la fois indépendant et ayant l'« esprit d'équipe » (comprendre : sachant commander ou, quand il s'agit des employés, sachant obéir), totalement engagé dans son travail, assumant une forte responsabilité, faisant preuve de sang-froid dans l'urgence, mais aussi prêt à supporter des horaires très lourds, à accepter un revenu misérable contre la promesse de lendemains radieux, et, bien sûr, capable

de négocier les changements imposés par le coach tout en « restant lui-même ». Le tout dans un mélange de compétences techniques – en cuisine –, relationnelles – en salle – et de « créativité », aussi bien dans les assiettes que dans la salle.

Ce modèle vigoureusement mis en spectacle de l'indépendant talentueux promet la figure « risquophile » de celui qui se fait le petit entrepreneur de sa propre existence, et participe d'une ringardisation du salariat.

Mis à part dans les tout premiers épisodes de la production britannique, « Cauchemar en cuisine » n'aborde jamais précisément et concrètement les questions d'argent, qu'il s'agisse du montant des dettes, des salaires, des produits ou des prix à la carte. On ne sait rien des caractéristiques sociales des protagonistes, de leurs origines, de leur formation ou de leurs réseaux. Dans cet univers enchanté, parler ouvertement de calcul ou de

stratégie obligerait à lever le régime de croyance partagée dans le jeu social, et à révéler les vraies « cuisines » du travail en restauration. Celui-ci, apparaissant pour ce qu'il est, ne pourrait plus être aussi systématiquement circonscrit par la narration à la sphère céleste de la vocation et de la morale individuelles (5).

C'est donc tout un enchantement du monde social qui se présente à nous. « Cauchemar en cuisine » résume le travail à une suite de mises à l'épreuve qui sont autant d'épiphanies : de service en service, le labeur est ou doit être une éternelle remise en question et donner lieu à la perpétuelle réaffirmation de l'engagement du restaurateur, de sa probité et de son inlassable désir de bien faire.

Et la précarité finit par être acceptée comme un glorieux apostolat.

MARC PERRENOUD.

(1) Cf. notamment Everett C. Hughes, *Le Regard sociologique*, Editions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1996, et Erving Goffman, *Asiles*, Editions de Minuit, Paris, 1968.

(2) J. Ryan Stradal, « Unscripted does not mean unwritten », et Charles B. Slocum, « The real history of reality TV », [www.wga.org](http://www.wga.org)

(3) Cf. Christian Salmon, *Storytelling*, La Découverte, Paris, 2007.

(4) Everett C. Hughes, *op. cit.*

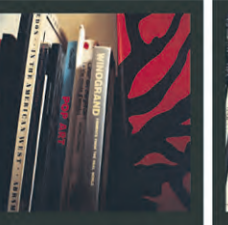
(5) Cf. Pierre Bourdieu, « L'économie des biens symboliques », *Raisons pratiques*, Seuil, Paris, 1994.

### Sur le site

Lire le complément :

- « Un engouement national » (S. T.) [www.monde-diplomatique.fr/49047](http://www.monde-diplomatique.fr/49047)





## HISTOIRE

LA NAISSANCE DU FASCISME. – Ivo Andrić

*Non Lieu, Paris, 2012, 107 pages, 12 euros.*

Ivo Andrić, l’auteur des romans *Le Pont sur la Drina* et *La Chronique de Travnik*, Prix Nobel de littérature en 1961, est peut-être le plus grand des écrivains yougoslaves. Mais il fut aussi un homme sensible aux enjeux politiques de son temps. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, il milite au sein du mouvement révolutionnaire Jeune Bosnie, qui demande le rattachement du pays au royaume de Serbie, et il entame après la première guerre mondiale une brillante carrière de diplomate. A 28 ans, en 1920, il est nommé à l’ambassade des Serbes, des Croates et des Slovènes auprès du Vatican, et assiste à la prise de pouvoir de Benito Mussolini.

Les neuf textes inédits de ce recueil observent avec une grande lucidité la construction idéologique du mouvement. Andrić décrit avec un recul surprenant l’opportuniste du Duce, ainsi que l’essence autoritaire et violente du régime, dès la marche des Chemises noires sur Rome, le 28 octobre 1922 : « Tête nue, le teint livide, (…) ils brandissaient des matrasques de bois nouveaux ou de simples morceaux de fer et de plomb brat manifestement consacrés par la tradition de nombreuses rixes. Le genre sac à vin, pur et simple. »

AUVENT GESLIN

### BIOGRAPHIES

CHARLOTTE DELBO. – Violaine Gelly et Paul Gradwohl

*Fayard, Paris, 2013, 324 pages, 19 euros.*

Qui était Charlotte Delbo ? Avec une admiration totale et un entêtement de limiers, Violaine Gelly et Paul Gradwohl lui ont enfin offert, pour ce centenaire de sa naissance, la biographie qu’elle méritait. Membre des Jeunes communistes dans les années 1930, secrétaire de l’acteur et metteur en scène Louis Jouvet, résistante, déportée, militante jusqu’à son dernier souffle, elle est aussi l’auteur d’une œuvre littéraire « *aux mois secs comme des yeux* » et des Anglo-Saxons plaçant aussi haut que celle de Primo Levi.

Pour amener à la lumière les détails de cette existence engagée, Gelly et Gradwohl se sont livrés à une enquête « obsessionnelle ». L’introîf de leur ouvrage est un recueil d’ils mois montre Delbo à la prison de la Santé, la nuit du 23 mai 1942. On lui amène son mari pour qu’elle l’embrasse une dernière fois. Au petit matin, il sera fusillé. Elle sera déportée – Auschwitcz, Ravensbrück – et en portera témoignage ; car « *rien ne doit échapper au langage* ».

CATHERINE DUFOUR

LEONARDO SCIASCIA. La difficulté d’être sicilien. – Matteo Collura

*L’Escarlat, Orléans, 2012, 354 pages, 29 euros.*

Héritier de la pensée et de la morale des Lumières, Leonardo Sciascia (1921-1989) est une figure majeure du XX<sup>e</sup> siècle. Dans la Sicile de l’après-guerre, mi-féodale, mi-mafieuse, il suivit un parcours singulier, mais exemplaire. *La difficulté d’être sicilien* est la mérite d’être l’une des rares monographies à son sujet disponibles en français. L’auteur, Matteo Collura, journaliste au *Corriere della Sera*, est depuis toujours un spécialiste de sa vie et de son œuvre. Cette intimité est le principal défaut du livre, qui collectionne sans discernement toutes sortes de faits. Incapable de trouver la bonne distance, Collura transforme Sciascia en un héros de ses romans-enquêtes (*L’Affaire Moro*, *La Disparition de Majorana*), qu’il imite pour l’appliquer à la biographie d’un homme tranquille. Il ennuie alors le lecteur avec des détails inutiles. Et la capacité de synthèse lui fait défaut lorsqu’il s’agit de prendre de la hauteur et de porter un jugement clair sur la véritable « affaire » : les positions politiques de Sciascia et son héritage intellectuel.

EUGENIO RENZI

### SOCIÉTÉ

KARAOÏKÉ CULTURE. – Dubravska Ugresic

*Galaade, Paris, 2012, 140 pages, 10 euros.*

« Abolition de la connaissance, du passé, de la continuité, de la mémoire culturelle et de la hiérarchie culturelle, et une vitesse inconcevable » : romancière et essayiste antisionaliste, Dubravska Ugresic, qui a dû Tûir la Croatie en 1993, considère ici la culture contemporaine et son emblème, Internet, comme un « mégakaroké ». « Vous cliquez, vous êtes ’impliqué’, engluati, en train de décider. Vous êtes le texte, il n’y a personne d’autre, aucun ’auteur’ ; il n’y a rien d’autre, aucun autre temps ou lieu. Vous êtes libre ; vous êtes ici la culture contemporaine et son emblème. « AA », l’auteur anonyme : « AA est un enfant de l’ère du sujet consommateur et conforme, une ère dominée par le peur de la perte (de son travail, de son identité, de ceci ou cela) et par l’idéologie de la catastrophe et de la crise mondiale. Et on ne peut pas exclure que le désir de communication – sa pratique quotidienne – soit en fait une forme d’autisme, d’apathe, un refus d’affronter un monde qui le domine et menace de l’engloutir. »

FRANÇOIS BOUCHARDEAU

## MUSIQUE

# Le héraut à la guitare

En 1919, une Amérique en proie à la peur du « rouge » célèbre le centenaire de la naissance de son grand poète Walt Whitman, convaincu dans ses dernières années que son pays serait perdu si le socialisme ne le sauvait pas. La même année, un gosse de 7 ans nommé Woodie Guthrie est témoin de la fille qui s’empare de son Oklahoma natal lors de la découverte du pétrole. Le monde rural exalté par Whitman entame sa lente agonie et, à l’image de la famille Guthrie, les paysans se transforment en migrants.

En 2012, c’est le centenaire de la naissance de ce garçon devenu chanteur folk que les États-Unis ont célébré, non sans malaise face à cette figure mythique du terroir américain qui ne cacha ni ses sympathies communistes ni son soutien sans faille à la cause des exploités. Les millions de victimes tant de la Grande Dépression qui débute en 1929 que de cette catastrophe écologique et politique que fut le *dust bowl* (1) trouveront leur héraut dans ce chanteur errant, visage émacié, sèche au bec et guitare en bandoulière. Il n’y eut pas plus américain que Guthrie, mais son patriotisme avait les accords de *L’Internationale*.

Artiste hors normes, père des chanteurs engagés de son pays, il parla du cœur de l’Amérique au cœur de l’Amérique. Ce garç du cru reste dans les mémoires comme une figure de *hobo*, l’itinérant en quête d’emploi qui, dans l’ouest du pays, vit de train en train sa marginalité clandestine, mais aussi sa subversion des codes de la société bourgeoise. A partir de 1937, et pendant cinq ans, Guthrie le *hobo* est ainsi membre d’une fraternité en lutte, celle des exclus et des opprimés, Blancs des usines et Noirs des champs qui, « *du Dakota du Nord à l’Arkansas* », en ont « *ballé par la route, dans l’espoir de se faire au moins 1 dollar par jour* ». Nul mieux que lui ne parvint à concilier l’individualisme américain et la défense de la solidarité et de l’égalité. S’il n’était pas né dans la misère, il connut très vite son lot de drames et de déracinements. Des revers de fortune de son père au spectacle des réfugiés loqueteux de son Etat natal errant en Califormie après le *dust bowl*, il tira rage et inspiration.

Voici l’histoire légendaire de Guthrie telle qu’il la rédigea en 1943 dans l’autobiographie (2) qui détermina

## URBANISME

# Des faubourgs aux banlieues

ALORS que la ville est devenue, selon le géographe américain David Harvey, la « néopolitique urbaine », trois livres permettent de revenir sur l’« haussmannisation » de Paris – du nom du baron Georges Eugène Haussmann, préfet de la Seine entre 1853 et 1870. Entre 1860 et 1900, celle-ci constitua la matrice des dynamiques actuelles de la métropolisation.

Dirigé par Florence Bourillon et Annie Fourcaut, *Agrandir Paris* analyse les étapes de l’extension de la capitale, et notamment les contrecoups du décret d’annexion de 1860 (1). Les communes de « petite banlieue », situées entre le mur des Fermiers généraux et les fortifications, sont alors rattachées à la ville-centre, et Paris passe de douze à vingt arrondissements. Dans le même temps, l’annexion fixe administrativement la distinction entre Paris et la banlieue. La banlieue va se transformer en territoire ouvrier et industriel, et la ville-centre se trouver progressivement monopolisée par la bourgeoisie. L’annexion, rappelle Christiane Demulenaer-Douyère, met fin au statut de zone franche dont jouissait la petite banlieue, et l’augmentation des tarifs de l’octroi – la taxe frappant les marchandises entrant dans l’octroi – au telle occasionne renchérit le prix des produits de consommation courante, obligeant les moins fortunés à s’installer « au-delà des fortifications ».

La rénovation urbaine accélère une relégation des classes populaires que la construction de logements sociaux dans l’entre-deux-guerres ne parvient pas à endiguer. Cependant, démontre Manuel Charpy, l’embourgeoisement de Paris n’est pas seulement dû à des politiques publiques, mais aussi aux stratégies résidentielles des habitants aisés, dont certains sont attirés par les quartiers « excentriques » et populaires où s’installent ces « législateurs du goût » que sont les artistes.

« La construction des grands ensembles, à partir des années 1950, observe Fourcaut, contribue à clore le cycle haussmannien. » Édifiés dans la ville-centre et à l’extérieur de celle-ci, « ces groupes de logements achèvent la reconquête des marges de la ville unifiée en 1860 ».

Au même moment, l’aménagement de la banlieue par Paul Delouvrier, le « Haussmann des faubourgs », inaugure le temps de la « métropole étléée ».

le jeune Bob Dylan, enfant de la bourgeoisie, à choisir la musique folk et le langage populaire. Les détracteurs de Guthrie eurent beau souligner que, devenu New-Yorkais d’adoption, il fut influencé par la gauche intellectuelle originaire d’Europe centrale, et les zélotes du macarthysme prétendre qu’il fut alors corrompu par le Parti communiste et les syndicats, Guthrie reste, selon les mots de John Steinbeck, « *le barde de l’esprit américain* ».

Mais son escale new-yorkaise est déterminante. Au contact d’un monde qui théorise la lutte sociale et réclame le grand soir, il transforme les milliers de réfugiés et de mélodies couchés sur des bouts de papier en chants à la fois traditionnels et inédits, nostalgiques et révoltés. Au sein du groupe des Almanac Singers, il découvre les luttes des syndicats, pour lesquels il chante et écrit ses plus beaux textes : *Pretty Boy Floyd*, *Pastures of Plenty*, *Hard Travelin’*, *Deportee*… Le groupe se faisait volontiers plus populaire que ne l’était son origine sociale, et Guthrie détestait s’entendre rappeler qu’il était moins un membre de la *working class* qu’un intellectuel (3).

Sa mort, en 1967, ne l’a pas fait taire. De Dylan, Joan Baez ou Johnny Cash dans les années 1960 jusqu’à Bruce Springsteen ou Lou Reed, on ne cesse de le redécouvrir. Ses imprécations lyriques contre les banques, la police des frontières, la peine de mort ou les patrons voyous se retrouvent dans le roman inédit (1947) *House of Earth*, dans lequel, comme le fit Whitman, il donne une voix populaire et humaniste à la littérature américaine. Un éditeur new-yorkais avisé vient de le publier (4).

SYLVIE LAURENT.

(1) Bassin de poussière ». Fuyant les tempêtes de poussière et la sécheresse, plus de deux cent cinquante mille fermiers ruinés cherchent refuge en Californie. Voir le documentaire de Ken Burns, *The Dust Bowl*, PBS Videos, 2012.

(2) Woodie Guthrie, *En route pour la gloire*, Albin Michel, Paris, 2012 (1<sup>re</sup> éd., au format poche : 1990), 416 pages, 22,90 euros.

(3) Ed Cray, *Ramblin’ Man : The Life and Times of Woody Guthrie*, préface de Studs Terkel, W. W. Norton & Company, New York, 2006, 488 pages, 17,95 dollars.

(4) Woodie Guthrie, *House of Earth*, édité et préfacé par Douglas Brinkley et Johnny Depp, Harper, New York, 2013, 234 pages, 25,99 dollars.

## DANS LES REVUES

□ **COUNTERPUNCH.** Un scénariste raconte les dessous de Hollywood ; la nouvelle stratégie des drones du Pentagone ; en quoi les menaces nord-coréennes témoignent-elles de l’échec de la diplomatie américaine dans la région ? (Vol. 20, n<sup>o</sup> 3, mars, mensuel, 72,50 dollars par an. – PO Box 228, Petrolra, CA 95558, États-Unis.)

□ **ŮTNE READER.** En marge du dossier sur la réforme de la politique de l’immigration de M. Barack Obama, deux contributions reviennent sur le « blues de l’économie verte » et le trafic de squelettes humains en Inde. (N<sup>o</sup> 177, mai-juin, bimestriel, 6,99 dollars. – 1503 SW 42nd Street, Topeka, KS 66609, États-Unis.)

□ **EXTRA !** Quand les médias se rendent complices de la censure d’État en acceptant de ne pas rendre publiques certaines informations. La célébration de l’intervention française au Mali dans la presse américaine. (Vol. 26, n<sup>o</sup> 4, avril, mensuel, 4,95 dollars. – 104 West 27th Street, New York, NY 10001-6210, États-Unis.)

□ **À BÉBORD !** Où va l’enseignement supérieur québécois, un an après le « printemps érable » ? Comment fonctionnent les agences de placement de main-d’œuvre ? (N<sup>o</sup> 49, avril-mai, bimestriel, 6 dollars canadiens. – 5819, De Lorimier, Montréal, QC, H2G 2N8, Canada.)

□ **LONDON REVIEW OF BOOKS.** Un état des lieux détaillé du système de santé britannique au lendemain de plusieurs scandales retentissants ; où en est la réglementation de la presse, quelques mois après la parution du rapport Leveson (dont *Le Monde diplomatique* a publié des extraits en janvier dernier) ? (Vol. 25, n<sup>o</sup> 7, 11 avril, bimensuel, 3,50 livres sterling. – 28 Little Russell Street, Londres WC1A2HN, Royaume-Uni.)

□ **CRITIQUE INTERNATIONALE.** Plusieurs études de cas (l’armée turque, le Canada, la Russie postsoviétique…) permettent d’analyser les aspects du patriotisme dans le monde. (N<sup>o</sup> 58, janvier-mars, trimestriel, 19 euros. – 117, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.)

□ **L’IMPOSSIBLE.** Un texte intense : le récit par le photographe Eric Bouvier de son périple effectué en 1995 au sein d’une unité combattante russe en Tchétchénie. (N<sup>o</sup> 12, avril, mensuel, 7 euros. – 14 bis, rue des Minimes, 75003 Paris.)

□ **POLITIQUE ÉTRANGÈRE.** Un dossier sur la Russie au Proche-Orient ; un autre sur Israël après les élections. (N<sup>o</sup> 1, printemps, trimestriel, 20 euros. – 27, rue de la Procession, 75740 Paris Cedex 15.)

□ **INTERNATIONAL AFFAIRS.** Dans le dossier sur le Proche-Orient : la naissance d’un nouvel autoritarisme en Irak, la politique étrangère du Qatar, Israël face à l’islam politique, etc. (Vol. 89, n<sup>o</sup> 2, mars, bimestriel, abonnement un an : 114 euros pour les particuliers en Europe. – Blackwell, Oxford, Royaume-Uni.)

□ **POUVOIRS.** Dans cette livraison largement consacrée au Maroc, notre collaborateur Hicham Ben Abdallah El-Alaoui imagine son retour définitif dans un pays enfin devenu, selon ses vœux, une monarchie constitutionnelle. Nous sommes en 2018… (N<sup>o</sup> 145, avril, trimestriel, 18,30 euros. – 12, rue du Cap-Vert, 21800 Quetigny.)

□ **MONDE CHINOIS.** Après le XVIII<sup>e</sup> congrès du Parti communiste chinois, qui sont les nouveaux dirigeants, quelle est leur politique, que pensent ses intellectuels ? A noter également l’article de Samia Ferhat sur les relations Taïpeh-Pékin. (N<sup>o</sup> 32, hiver, trimestriel, 20 euros. – Choiseul Éditions, Paris.)

□ **PERSPECTIVES CHINOISES.** Passionnant numéro sur les relations désymétriques entre le simple citoyen chinois et ceux qui détiennent un pouvoir administratif. (N<sup>o</sup> 120/13, mars, trimestre, 19 euros. – CEFC, 20/F Wanchai Central Building, 89 Lockhart Road, Wanchai, Hongkong.)

□ **LA PENSÉE.** La revue croise le regard d’intellectuels chinois et français sur l’évolution de la Chine (réforme administrative, expériences sociales, résistances ouvrières…). (N<sup>o</sup> 373, janvier-mars, bimestriel, 19 euros. – Fondation Gabriel-Péri, 11, rue Étienne-Marcel, 93500 Pantin.)

□ **TAN’GUN.** Où va la République populaire démocratique de Corée ? Patrick Maurus démonte les clichés sur la Corée du Nord, Emille Guillaouzeo analyse la Nouvelle République. Cheong Seong-chang présente le rôle de la Commission nationale de défense. (N<sup>o</sup> 4, nouvelle série, mai, semestriel, 19 euros. – L’Harmattan, Paris.)

□ **CUBA SÍ.** Les quatre leçons de la victoire de M. Rafael Correa en Equateur ; les surprenants « projets de solidarité » entre les États-Unis et le Venezuela ; retour sur ‘L’aventure cubaine » de Winston Churchill. (N<sup>o</sup> 188, 1<sup>er</sup> trimestre, trimestriel, 3 euros. – 71, avenue Henri-Barbusse, 92230 Gennévilliers.)

□ **SOLAL.** Les parcours d’Hugo Chávez, depuis sa tentative de coup d’État en 1992 jusqu’à sa mort en mars 2013. Un article rappelle la longue histoire de l’ingérence des États-Unis au Guatemala. (N<sup>o</sup> 86, printemps, trimestriel, 2 euros. – 1018, Grand-Parc, 14200 Hérouville-Saint-Clair.)

□ **REVEZ-VOUS MONDE.** Comment mesurer le développement ? La difficulté est moins scientifique que politique. Quels sont les critères les plus justes, sachant que l’idée de développement comporte des dimensions économiques, culturelles, sociales, etc. ? (N<sup>o</sup> 213, janvier-mars, trimestriel, 20 euros. – Armand Colin, Paris.)

## DANS LES REVUES

□ **ROYALISTE.** Permanence de l’idée yougoslave : entretien avec Jean-Arnauld Dérens. Bertrand Renouvin plaide pour une sortie de l’euro afin de résoudre le « problème allemand » en Europe. (N<sup>o</sup> 1033, 15 avril, bimensuel, 3,20 euros. – 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.)

□ **CAMPAGNES SOLIDAIRES.** Sous le feu de la critique en raison du scandale de la viande de cheval utilisée en lieu et place de bœuf, l’agro-industrie bénéficie de puissants relais politiques et institutionnels. (N<sup>o</sup> 283, avril, mensuel, 5,50 euros. – 104, rue Robespierre, 93170 Bagnolet.)

□ **LUTTE DE CLASSE.** La jungle de l’industrie agroalimentaire. Critique du Mouvement 5 étoiles de M. Giuseppe (« Beppe ») Grillo en Italie. Ce que cache le « miracle économique » indien. (N<sup>o</sup> 151, avril, mensuel, 2 euros. – C/O Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.)

□ **ALTERNATIVES SUD.** Économie verte : marchandiser la planète pour la sauver ? Une série d’arguments, énoncés du point de vue des pays du Sud, contre l’écologie libérale qui entend préserver l’environnement en faisant de la nature un capital. (Vol. 20, n<sup>o</sup> 1, trimestriel, 13 euros. – Syllepse, Paris.)

□ **SOCIO.** En ouverture de cette nouvelle revue, un « manifeste pour les sciences sociales » exprime le désarroi de sociologues quant à l’utilité de leur travail. En décaisant sans grande originalité, un appel à «  penser global » à l’ère du premier dossier. (N<sup>o</sup> 1, mars, trisannuel, 18 euros. – Éditions de la Maison des sciences de l’homme, 190-198, avenue de France, CS n<sup>o</sup> 71345, 75648 Paris Cedex 13.)

□ **ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES.** Enquêtes sur les rapports entre ouvriers, militaires et intellectuels dans le monde de l’usine ; la mobilisation à Peugeot-Montbéliard, les opérations intellectuelles du travail syndical, les savoirs ouvriers dans la sidérurgie belge, la formation politique de militants au Brésil. (N<sup>o</sup> 196-197, mars, trimestriel, 20 euros. – 3, rue d’Ulm, 75005 Paris.)

□ **POLITIX.** Pour le centième numéro, deux de ses fondateurs analysent le « normalisation » de la revue, passée en un quart de siècle du statut de publication dissidente de la science politique à celui de référence académique. (Vol. 25, n<sup>o</sup> 100, autumn, trimestriel, 65 euros par an. – 17, rue de la Sorbonne, 75231 Paris Cedex 05.)

□ **L’EMANCIPATION SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE.** Les luttes de femmes dans le monde révéleent une grande diversité de préoccupations : salaires, conditions de travail, garde des enfants, manipulations statistiques, etc. (N<sup>o</sup> 8, avril, 10 numéros par an, 4 euros. – Le Scag, 29710 Plogastel-Saint-Germain.)

□ **N’AUTRE ÉCOLE.** L’école et l’entreprise entretenient des relations ambiguës, entre intégration et résistance. Entreprendre soldaires ment, la pédagogie de l’activité, le projet éducatif du patronat, la vision ouvrière sur l’école, la littérature jeunesse et le travail… sont quelques-uns des sujets abordés. (N<sup>o</sup> 34-35, printemps-été, trimestriel, 6 euros. – CNT-FFE, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris.)

□ **6 MOIS.** Des skinheads italiens en famille à l’épopée des astronautes zambiens : cette publication éditée par l’équipe fondatrice de *XXI* entend donner à voir un autre photjournalisme que celui ars-boutés sur un événement. L’article de Samia Ferhat sur les relations Taïpeh-Pékin. (N<sup>o</sup> 5, janvier, bimestriel, 25,50 euros. – 27, rue Arc, 75006 Paris.)

□ **SILENCE.** Villes, universités, démocratie : un dossier décortique le mouvement Slow, qui propose de remettre en question l’accélération sans fin de nos sociétés. (N<sup>o</sup> 412, mai, mensuel, 4,60 euros. – 9, rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04.)

□ **URBANISME.** Quel est l’avenir de l’urbanisme des « trente glorieuses » ? Fautil détruire les barres et les tours ou, au contraire, réintégrer les grands ensembles ? (N<sup>o</sup> 388, printemps, trimestriel, 20 euros. – 176, rue du Temple, 75003 Paris.)

□ **LE MONDE LIBERTAIRE.** La « cyberservitude » ou lorsque les technologies permettent de faire plus de choses toujours plus vite, mais sans nous laisser le temps de réfléchir, ni celui de musarder. (N<sup>o</sup> 1703, hémisdomaie, 11 avril, 2,50 euros. – 145, rue Amelot, 75011 Paris.)

□ **REGARDS.** Un dossier consacré aux « commun » dans les champs des biotechnologies ou du hacktivisme. Un reportage photo sur les « gens de maison » dans une gated community en banlieue de Buenos Aires. N<sup>o</sup> 26, printemps, trimestriel, 9 euros. – 5, villa des Pyrénées, 75020 Paris.)

□ **GESTE.** « Déclaré contre le terrorisme, le trafic de drogue, la délinquance, la pauvreté, la vie chère ou les bactéries », la guerre élargit son horizon. En textes, entretiens, images, ce dossier « Faire la guerre » explore marges et frontières de cette vaste activité humaine. (N<sup>o</sup> 8, trimestre, 10 euros. – 74, rue du Château-d’Eau, 75010 Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : **www.monde-diplomatique.fr/revues**

### CINÉMA

# L’insoumis de Manille

*Dans les années 1970, la dictature et le cinéma de pure distraction font bon ménage aux Philippines. Le réalisateur Lino Brocka va entreprendre de former un public plus critique, sur le plan artistique comme dans le champ politique. Grand projet, qui exige de combiner l’esprit de subversion et la connaissance des genres en vogue.*

PAR BERNARD EISENSCHITZ \*

CETTE année, la World Cinema Foundation, présidée par Martin Scorsese, collaborera avec le Film Development Council des Philippines pour la restauration de *Maynila : sa mga kuko ng liwanag* (*Manille dans les griffes des ténèbres*, 1975), l’un des plus beaux films de Lino Brocka. Ainsi ce cinéaste disparu en 1991 – dont aucun DVD n’est disponible – va-t-il peut-être échapper à l’oubli où l’avait plongé la mauvaise volonté de ceux à qui il avait confié ses copies.

Le cinéma philippin a toujours produit en quantité (cent cinquante à deux cents titres par an) mais, à quelques exceptions près, sans souci de qualité ni de pérennité, pour un public qualifié avec mépris de *bakya* (« d’un goût inférieur »), du mot signifiant « sabots de bois ») : films de genre, mélodrames, comédies, comédies musicales pour adolescents, films pseudo-érotiques, films d’action à la James Bond (1). Sévèrement taxé, menacé par les importations de Hollywood, de Chine et d’Indonésie, soumis à une censure militaire qui n’autorisait la violence et le sexe que dans les produits américains, il ne prenait aucun risque jusqu’au début 1970, où, sous le second mandat du dictateur Ferdinand Marcos, surgissent une nouvelle génération, une nouvelle ambition.

Chronologiquement, esthétiquement et politiquement, Brocka est au centre de ce renouveau. Né en 1939, il interrompt ses études universitaires, se convertit au mormonisme en réaction au catholicisme de son pays, passe deux ans comme missionnaire dans une léproserie. Metteur en scène de théâtre novateur, il monte des auteurs philippins contemporains, mais aussi Tennessee Williams ou Arthur Miller. Il tourne ses premiers films en 1970. Marcos (1917-1989), au pouvoir depuis 1965, vient d’être réélu contre Benigno Aquino (1932-1983), qui sera bientôt emprisonné, puis autorisé à s’exiler aux États-Unis ; à son retour, il sera assassiné à l’aéroport.

Au cours des mêmes années apparaissent Celso Ad Castillo (premier film en 1970), Ishmael Bernal (en 1971), Mario O’Hara (scénariste et acteur de Brocka, qui fait ses débuts en 1975), Mike de Leon (producteur et opérateur de *Maynila*, première réalisation en 1976 (2), puis Lavaurie Guillon, Marlou Diaz-Abaya et d’autres, qui proposent une vision sans complaisance de leur pays. Reconnu dès ses premiers films, qui reçoivent des Oscars philippins (les Famas), Brocka traite de sujets tabous, comme l’homosexualité dans *Tibog sa ginto* (« Plaqueu »), en 1970.

Nourri de cinéma américain, Brocka n’est pas un héritier des nouvelles vagues. D’une activité débordante – cinq à six films par an, avec une interruption de deux ans en 1972, quand est promulguée la loi martiale, qui restera en vigueur neuf ans –, il alterne films de genre et travaux plus personnels. C’est une politique délibérée de sa part : il s’agit pour lui, comme le formulent deux cinéastes de la génération actuelle, « non pas de faire “le” grand film philippin, mais de développer un grand public philippin » (Rayla Martin). « C’était un pédagogue, un maître. Il éduquait le peuple » (Lav Diaz) (3). Brocka l’écrivait en 1974 : « Le seul moyen d’élever le niveau du cinéma local de son état présent de bakya à un niveau artistiquement acceptable consiste à introduire des changements progressifs jusqu’à ce qu’on parvienne à créer le public désiré. L’“amélioration de l’industrie cinématographique” ne doit et ne pourra jamais être le résultat de compromis ; au contraire, c’est une lutte incessante. Il faudra travailler avec constance sur le matériel à notre disposition, conscients mais non prisonniers de notre tradition cinématographique, et il faudra reprendre confiance dans le public philippin (4). »

Par beaucoup d’aspects, sa pratique du cinéma comme ses films le rapprochent de l’Allemand Rainer Werner Fassbinder : constitution d’une équipe de colla-



ALLAN BALISI.

CE QUE RÉVÈLE L'« AFFAIRE CAHUZAC »

## Le carnaval de l'investigation

PAR PIERRE RIMBERT ET RAZMIG KEUCHEYAN \*

EN VOQUANT le 2 avril dernier détenir un compte occulte en Suisse, conformément aux conclusions d'une enquête publiée par Mediapart, l'ex-ministre français du budget Jérôme Cahuzac a élevé le site d'information au rang de justicier public. Hier sceptiques ou attentistes, ses confrères célèbrent ses vertus. Débordées ou confortées, des personnalités politiques lui rendent hommage. Hors des cercles du pouvoir, l'« affaire Cahuzac » suscite un mélange d'indignation et de jubilation, de colère contre la corruption et d'impuissance politique. Quand s'enchaînent les suppressions d'emplois et les exhortations à l'« effort » pour ceux-là mêmes qui les subissent, qui ne se sentirait pas un peu vengé par la chute du ministre et par l'obstination de Mediapart à exposer ses turpitudes ?

« Subversivisme ». C'est ainsi qu'Antonio Gramsci qualifierait peut-être l'humeur politique qui monte en Europe à la faveur de la crise. Pour le penseur marxiste italien, ce terme désigne les formes de rébellion privées et inorganisées (1). Celles qui reposent sur un fort ressentiment à l'égard de l'Etat, déplorent ou moquent le spectacle donné par les puissants, mais intériorisent en même temps la position de subalternité. Le peuple italien, dit Gramsci, incline au subversivisme – le fascisme s'en nourrira largement. L'Etat unifié lors du Risorgimento (« renaissance »), à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, reste inachevé, si bien que les canaux d'expression collective existant dans d'autres pays – partis, syndicats, associations, institutions démocratiques – n'y sont pas suffisamment robustes. Une corruption endémique engendre un faible respect des lois et nourrit le cynisme vis-à-vis du pouvoir. Le subversivisme affecte les classes populaires, mais aussi les élites. C'est pourquoi, dans l'Italie contemporaine, ce terme a été employé aussi bien à propos de M. Silvio Berlusconi et de sa guérilla incessante contre l'appareil judiciaire que de M. Giuseppe (« Beppe ») Grillo et de son Mouvement 5 étoiles au programme politique ambigu.

Pendant le carnaval, au Moyen Age, le sacré et le profane, le noble et le trivial, le beau et le laid, bref, toutes les hiérarchies traditionnelles s'inversent. Mais, la fête achevée, l'ordre est rétabli. Le subversivisme, en ce sens, exprime un pessimisme quant aux possibilités de changer durablement les rapports sociaux. Gramsci emploie l'expression paradoxale de « *rébellion apolitique* » : rébellion, certes, mais sans programme ni lendemains. L'analyse sied comme un gant au journalisme d'affaires politico-financières. Révélateur des malversations au sommet du pouvoir, ce genre médiatique reste associé aux figures légén-

\* Sociologue. A publié *Guerre de mouvement et guerre de position*, textes d'Antonio Gramsci, La Fabrique, Paris, 2012.

naires de Bob Woodward et Carl Bernstein, limiers du *Washington Post* qui firent éclater en 1972 le scandale du Watergate, entraînant deux ans plus tard la démission du président Richard Nixon.

En France, son essor dans les années 1980 tient à la convergence de trois métamorphoses. La première affecte la magistrature, avec l'arrivée, à partir des années 1970, de juges d'instruction contestataires. Faire « fuiter » des documents dans la presse les renforce dans la lutte qu'ils mènent contre leur hiérarchie et contre le pouvoir politique. De son côté, l'enquêteur réceptionne et recoupe. « *Trois bons numéros de fax d'avocats ou de juges d'instruction vous transforment en journaliste d'investigation* (2) », ironise le journaliste Daniel Carton, ancien du *Monde* et du *Nouvel Observateur*.

En deuxième lieu, ces nouveaux investigateurs, souvent engagés, profitent du recentrage idéologique : « *L'affaiblissement des oppositions traditionnelles droite-gauche, du fait notamment de l'homogénéisation croissante du personnel politique issu des écoles du pouvoir, a déplacé au moins en partie la lutte politique vers des enjeux plus strictement moraux* », explique le sociologue Dominique Marchetti (3).

Troisième facteur : la concurrence accrue entre canaux d'information, qui favorise une théâtralisation de l'actualité scandée par la succession des réactions « en temps réel ». Contrairement à ses confrères « rubricards », l'enquêteur se met en scène. Son récit scénarise invariablement l'affrontement de deux personnages stéréotypés, à la manière du catch ou de la commedia dell'arte : le journaliste (le bon, l'Ange Blanc) et le représentant du pouvoir (le méchant, le Bourreau de Béthune). Ainsi, note Marchetti, « *les journalistes d'investigation ont contribué à faire émerger une nouvelle figure, celle du justicier. Au nom des demandes et des attentes de l'« opinion publique », qui serait soucieuse d'une plus grande transparence, ils se posent en concurrents des plus hautes instances judiciaires et politiques* ». Cette dramaturgie ritualisée, conçue pour faire bondir les ventes (ou l'audience), a pour effet de réduire les enjeux de structure à des questions de personnes.

Quatre décennies après le Watergate, la dépoliarisation idéologique rend douteux qu'un changement de majorité entraîne un changement de politique : l'horizon du journalisme d'investigation a rétréci. En cas de succès, il contribue à purger le régime ou, au mieux, l'incite à s'amender. Grâce à Mediapart, un ministre en a remplacé un autre. Le pavé dans la mare éclabousse, la question des paradis fiscaux se pose dans l'urgence ; puis une actualité chasse l'autre et tout redevient lisse. En 1996, l'enquêteur Denis Robert publiait



LOUIS VALTAT. – « Les Masques », fin du XIX<sup>e</sup> siècle

un livre désenchanté sur les scandales politico-financiers qui secouaient la France depuis cinq ans : *Pendant les « affaires », les affaires continuent...* (Stock). Malgré les lois de « moralisation » de la vie publique, la corruption continuait d'emprunter les canaux ouverts par la libéralisation financière : sociétés panaméennes, banques suisses, comptes luxembourgeois. « *Rien ne change, sauf des noms et des visages. Les cartes se redistribuent*, écrivait Denis Robert il y a dix-sept ans. *Les journalistes dans mon genre ne seraient-ils pas de simples agents d'autorégulation ?* »

LA DÉFINITION irriterait sans doute Edwy Plenel, qui voit dans l'investigation un moyen de renforcer la démocratie. Dans les jours qui ont suivi le dénouement de l'affaire, le fondateur de Mediapart s'est démultiplié devant micros et caméras au point de monopoliser l'image du site d'information, qui compte pourtant plusieurs dizaines de journalistes. Avant les aveux de M. Cahuzac, quelques éditorialistes avaient jugé l'enquête fragile ; Plenel exige dorénavant plus de confraternité et estime que le ministre aurait dû « *quitter le gouvernement* » sitôt mis en cause par Mediapart, car « *nos informations étaient crédibles* » (BFM, 9 avril 2013).

Cette leçon de choses peut surprendre quand on se remémore la longue liste de faux scoops publiés sous la responsabilité éditoriale de Plenel, à commencer par le retentissant « Un scandale à Panama » (*Le Monde*, 27 août 1991), signé de sa plume, et qui conduisit le journal à exprimer son « regret » d'avoir

imprimé des « informations non vérifiées » sur le financement du Parti socialiste (5 septembre 1991). De 1996 à 2004, Plenel dirige la rédaction du *Monde* : le quotidien vespéral aligne une série de bévues dont la simple énumération exploserait les formats pourtant généreux du *Monde diplomatique*.

Un échantillon : « Ce plan « fer à cheval » qui programmait la déportation des Kosovars », à la « une » du 8 avril 1999, s'avère un faux. L'annonce, en première page de l'édition du 5 février 2000, d'une cagnotte fiscale de 66 milliards de francs engrangée par le gouvernement Jospin est démentie le lendemain. « Bruxelles bloque la fusion Vivendi-Seagram », claironne *Le Monde* du 14 octobre 2000 : la Commission donnera son feu vert à l'opération quelques heures après l'arrêt des rotatives. Quant au titre « La secte du premier clone humain », tapageusement étalé sur cinq colonnes à la « une » le 28 décembre 2002, après l'annonce par la secte raélienne de la naissance d'un enfant cloné, il relayait une fable. Dans l'édition du 17 juin 2003, un article sur l'« affaire Alègre : les enquêteurs reconstituent l'histoire de « la maison du lac de Noé » évoque la présence dans cette demeure d'anneaux fixés au mur « à une cinquantaine de centimètres du sol, à hauteur d'enfant ». L'un des signataires de ce monument de journalisme imaginaire admittra : « *Nous n'avons pas vu l'intérieur de cette maison* » (*Le Monde*, 28 septembre 2003).

En revanche, quand Denis Robert et Ernest Backes publient en février 2001 *Révélation\$* (Les Arènes), ouvrage consacré à la chambre de compensation luxembourgeoise Clearstream, *Le Monde* (26 février 2001) l'exécute avec des arguments analogues à ceux avancés pour discréditer le travail de Mediapart sur M. Cahuzac. Et, cinq ans avant que la Cour de cassation ne souligne le « sérieux de l'enquête » réalisée par Robert, Plenel chapitrait son confrère : « *Cette enquête Canada Dry, qui avait l'allure d'une investigation mais en aucun cas sa consistance, appliquait à la finance mondiale une variante des théories du complot*. » La publier, expliquait-il, « *c'est paradoxalement dépolitiser et démobiliser* » (4).

La conclusion vaut-elle pour l'« affaire Cahuzac » ? Catalyseur de l'humeur subversiviste qui s'observe en France, ce dernier scandale officialise la distance entre le discours des dirigeants et la réalité de leurs pratiques. Et accentue simultanément le cynisme ambiant. En effet, l'indignation qu'il suscite ne s'exprime – pour le moment – que sur un mode privé : la protestation n'a pas trouvé le support collectif qui ferait de cette affaire le symptôme d'un problème plus général. Lorsque M. Nicolas Sarkozy était au pouvoir, le Parti socialiste pouvait prétendre incarner le changement. L'illusion s'estompe, et avec elle l'espoir de voir se défaire à brève échéance l'alliance de l'austérité et de la corruption.

Le subversivisme, expliquait Gramsci, peut être de gauche ou de droite. Mais en temps de crise, il penche irrémédiablement vers le conservatisme. Pour qu'un autre débouché lui soit offert, la mobilisation politique ouvre plus de perspectives que les révélations médiatiques.

(1) Antonio Gramsci, *Cahiers de prison. Cahiers 1, 2, 3, 4 et 5*, Gallimard, Paris, 1996, en particulier le cahier 3, § 46.

(2) Daniel Carton, « *Bien entendu... c'est off* ». *Ce que les journalistes politiques ne racontent jamais*, Albin Michel, Paris, 2003.

(3) Dominique Marchetti, « Les révélations du « journalisme d'investigation » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 131-132, Paris, mars 2000.

(4) *Le Soir*, Bruxelles, 20 octobre 2006.

## SOMMAIRE

**PAGE 2 :**  
 Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

**PAGE 3 :**  
 L'évaluation, arme de destruction, par ISABELLE BRUNO ET EMMANUEL DIDIER.

**PAGES 4 ET 5 :**  
 Les ambitions de Pékin bousculent la donne spatiale et nucléaire, par OLIVIER ZAJEC. – Comment parler à Pyongyang, par PHILIPPE PONS.

**PAGES 6 ET 7 :**  
 Haïti dépecé par ses bienfaiteurs, par CÉLINE RAFFALLI. – Lueur d'espoir ? (C. R.). – A Porto Rico, un « oui » pour un « non », par JAMES COHEN. – L'Etat libre associé (J. C.).

**PAGES 8 ET 9 :**  
 Etat des lieux pour préparer une reconquête, suite de l'article de SERGE HALIMI.

**PAGES 10 ET 11 :**  
 L'acheminement de l'électricité verte, alibi de la privatisation, par AURÉLIEN BERNIER. – Déploiement à deux vitesses (A. B.). – Les rododromes antieuropéennes de David Cameron, par JEAN-CLAUDE SERGEANT.

**PAGE 12 :**  
 Lire sur papier, lire sur écrans, par l'équipe du « Monde diplomatique ».

**PAGE 13 :**  
 Le blues de l'armée malienne, par DOROTHÉE THIÉNOT.

**PAGES 14 ET 15 :**  
 Chance historique pour les Kurdes, par VICKEN CHETERIAN. – Diversité et divisions, par SAMIR HAMMA.

**PAGE 16 :**  
 Les damnés de Las Palmas, par OLIVIA DEHEZ.

**PAGES 17 À 21 :**  
 DOSSIER : UNE UTOPIE À PORTÉE DE MAIN. – Financer l'allocation universelle, par BAPTISTE MYLONDO. – En Inde, l'expérience revitalise les villages, par BENJAMIN FERNANDEZ. – Imaginer un revenu garanti pour tous, suite de l'article de MONA CHOLLET. – Michel Foucault, l'Etat et les bons pauvres, par PIERRE RIMBERT. – A reculons, par ANDRÉ GORZ.

**PAGES 22 ET 23 :**  
 Les séries télévisées mondialisent la culture sud-coréenne, par STÉPHANE THÉVENET. – Epopée culinaire et renaissance entrepreneuriale, suite de l'article de MARC PERRENOUD.

**PAGES 24 À 26 :**  
 LES LIVRES DU MOIS : « Œuvres choisies. Histoires de château », d'Eduard von Keyserling, par PIERRE DESHUSSES. – « Knockemstiff », de Donald Ray Pollock, par OLIVIER PIRONET. – Révolutionnaires sans révolution, par ANTONY BURLAUD. – Minuit dans le siècle, par JEAN-ARNAUD DÉRENS. – Mosaïques de béton, par TIMOUR MUHIDINE. – Le héraut à la guitare, par SYLVIE LAURENT. – Des faubourgs aux banlieues, par ALLAN POPELARD. – Dans les revues.

**PAGE 27 :**  
 L'insoumis de Manille, par BERNARD EISENSCHITZ.

Supplément *Secours populaire français*, pages 1 à IV.



## Quelle solidarité internationale ?

Guerres, violences, misère... Comment soutenir efficacement les populations concernées ? Le tintamarre médiatique, avec ses causes à la mode, installe une confusion dépolitisante entre aide, charité et solidarité (*lire ci-dessous*), y compris au sein de l'Union européenne (*lire page IV*). En outre, le « terrain » constitue toujours un défi à relever (*lire le reportage pages II et III*). Mais, comme le rappelle Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français, l'action est possible « ici » comme « là-bas » (*lire page III*).



FRANÇOIS HILSUM. — De la série « Sud », 2004

# L'accordéon de la philanthropie globale

PAR BERNARD HOURS \*

Avec la prolifération des initiatives dites « humanitaires », généreuses, solidaires, s'installe une certaine confusion. Solidarité, aide, charité, urgence humanitaire : de quoi parle-t-on ? Derrière un chantage permanent à l'indifférence à l'égard du malheur d'autrui, ne voit-on pas se dessiner et se développer une vaste entreprise de formatage moral et global ? Parce que ces débats se présentent comme éthiques, la critique est suspecte. Pourtant, le contenu du devoir de solidarité mérite d'être interrogé.

On peut d'abord souligner la dimension privée et non publique de ces actions et des discours qui les accompagnent. Le marché de la solidarité qui s'installe sous nos yeux s'inscrit dans le contexte général d'une régression des Etats, à l'exception de ceux qui, de par leur caractère autoritaire, constituent les cibles des entreprises humanitaires.

Au XX<sup>e</sup> siècle, l'Etat dit « providence » met en œuvre des politiques visant à améliorer la vie des citoyens. La pauvreté est alors vue comme un obstacle à l'accès à ce bien-être destiné à être partagé solidairement dans une République sociale. A l'inverse, l'action humanitaire se penche relativement peu sur la condition sociale des victimes. Elle s'intéresse au risque vital qui les guette, au danger absolu : la mort, en particulier celle provoquée par la famine, risque emblématique qui déclenche les alertes — fondées ou erronées. En France, la visibilité médiatique des Restos du cœur est supérieure à celle des aides publiques alimentaires, qu'on pourrait croire disparues tant l'emphase est mise sur la générosité individuelle. Cette privatisation de l'aide sociale comme complément nécessaire de l'action publique ne poserait pas question si elle n'apparaissait pas dans l'opinion comme une solution de rechange ou une substitution qui ne dit pas son nom à l'Etat.

Un tel phénomène s'interprète dans un cadre idéologique

\* Anthropologue. Directeur de recherche honoraire à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Dernier ouvrage paru : *Développement, gouvernance, globalisation. Du XX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, L'Harmattan, Paris, 2012.

global. Au-delà de la marginalisation de la figure socialisante de l'Etat, qui résulte de l'implosion du communisme soviétique autant que des assauts du néolibéralisme, apparaît l'objectif central des politiques d'aujourd'hui : une gestion des risques de plus en plus confiée à la responsabilité individuelle. Celle des malades, hospitalisés à domicile et soumis au « devoir de santé », tout comme celle des généreux donateurs, émus par la misère qui les environne. L'Etat qui s'en chargeait auparavant semble débordé ; il sous-traite à des associations et à des organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées. Le propos ici n'est pas de regretter le temps où il semblait assumer ses missions, mais de s'inquiéter de son occultation subreptice. Celle-ci transfère vers la conscience de chacun l'attention vis-à-vis de son prochain, la *care* (1). On associe cette fonction aux femmes, devenues emblématiques d'une attention, d'un soin, d'une bienveillance chaleureuse érigés en caricatures morales sublimes, occultant ainsi les inégalités entre les sexes.

### Une propagande insidieuse

Ce phénomène se révèle analogue dans sa forme à celui des milices qui viennent se substituer à la police dans les quartiers à risque. Si les gouvernements en sont réduits à avoir pour principale politique la gestion des risques de toute nature, on comprend que des associations privées y prennent place, et que s'élève un appel permanent à la conscience morale individuelle. L'Etat comme figure et comme symbole est en train de perdre sa dimension de garant moral, car il n'est plus qu'un acteur parmi d'autres, à la prééminence déchu, contre lequel fusent les accusations de bureaucratie, de corruption, de clientélisme. Considéré hier comme amoral, il est désormais réputé immoral, c'est-à-dire méprisant des valeurs, en particulier celle de justice, dont il était le héraut. Outre de vrais scandales, une propagande insidieuse de plusieurs décennies, issue de la guerre froide, a provoqué cette descente aux enfers de la dignité étatique.

Face à une telle situation émerge une sorte d'autorité multilatérale représentée par le Fonds monétaire international (FMI), la Commission européenne et la Banque mondiale, c'est-à-dire par les institutions qui détiennent le pouvoir abandonné par les Etats. Ces organisations peuplées de techniciens exercent une « gouvernance globale ». Parce que la mondialisation est d'abord perçue comme celle d'un capitalisme générateur de chômage et d'exclusion, la nécessité s'impose de moraliser la violence de l'économie de marché dérégulée. L'idéologie humanitaire constitue alors une ressource sans frontières et sans limites, puisque les « droits de l'homme » se déclinent sans fin, au bénéfice de catégories et de groupes de plus en plus nombreux, particuliers, visibles — sans toutefois leur assurer des droits concrets qui modifient leur vie quotidienne.

Dans ce monde irénique, où tout un chacun est bardé de droits mais sans emploi ni ressources, car le marché ne veut pas de lui, tous les hommes et toutes les femmes sont égaux devant les valeurs morales. C'est ainsi que s'est édifié cet univers postpolitique du XXI<sup>e</sup> siècle où, à défaut de justice sociale — en déclin vertigineux —, les occupants de cette planète ont le réconfort de se voir répéter qu'ils appartiennent à une vaste communauté éthique, en quête de vérité et d'honnêteté ; qualités au nom desquelles se développent en Grèce, en Italie, en France, en Europe centrale des mouvements inquiétants. Et l'on n'évoque même pas les projets de réforme morale portés par de nombreux mouvements islamistes, par exemple au Pakistan.

On comprend alors que les hommes s'indignent plus fréquemment qu'ils ne se révoltent. Car l'objectif et la nécessité de la mondialisation en cours sont de produire une société civile globale, partageant les mêmes valeurs à défaut de partager les mêmes ressources. Cette entité virtuelle de société civile, à base de transparence démocratique, de solidarité, d'attention à autrui

ou *care*, de charité, d'urgence humanitaire, d'aide, de bienveillance, bref, de *bien* moral, permet de faire passer au quotidien les violences, les exactions, la concurrence sauvage du marché. Il deviendra bientôt moral, car solidaire, que les ouvriers acceptent des réductions de salaire, comme ils y sont désormais forcés. Au nom du sens des responsabilités et du souci de leur entreprise — un souci rarement réciproque —, ils subissent un chantage qui les contraint à la solidarité envers celle-ci, devenue dévoratrice de la société, et non plus envers leur classe.

En partageant toutes ces épreuves, les hommes et les femmes d'aujourd'hui sont-ils plus proches les uns des autres ? C'est ce que veut suggérer la « solidarité globale » qui s'est substituée à ce qu'on appelait au siècle passé « solidarité internationale ». Elle affirme et souligne les contraintes — présentées comme incontournables — d'une interdépendance généralisée, tout comme celles d'une bonne gouvernance conforme aux normes économiques, financières et morales affichées.

### Le chantage des puissances

A l'inverse de la fraternité, qui s'adresse à des semblables proches — par exemple aux membres d'une classe sociale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dans la perspective de l'internationalisme prolétarien —, la solidarité contemporaine concerne des agrégats anonymes à l'identité stéréotypée. Elle est censée agir tous azimuts, toutes qualités confondues, sur tous les territoires. Femmes, enfants, homosexuels, handicapés, minorités diverses devenues « visibles », personne n'y échappe, qu'il subisse l'injonction à donner (du temps ou de l'argent) ou qu'il apparaisse comme un bénéficiaire potentiel.

La solidarité, étant censée aller de soi, a perdu dans une

large mesure ses sujets et ses objets. Tout le monde doit être solidaire de tout le monde, dans une humanité sans frontières, devenue un « bien commun ». Mais si les droits humains sont la chose du monde la mieux partagée, leur réalité ne l'est nullement. Devenue norme globale abstraite, la solidarité internationale se répand verbalement dans un univers politique dévasté par des conflits multiples où les puissances se livrent à des chantages moraux. Invoquée de façon incantatoire, ne serait-elle pas le carburant qui alimente cette machine morale, globalisant et globalisée ?

La solidarité internationale est un concept aussi flou qu'il est sélectivement invoqué. Quand un chef d'Etat le brandit pour envahir un autre pays, il nourrit une rhétorique politique agressive débouchant sur des conflits armés (Kosovo, Irak, Libye, Syrie) qui font de multiples victimes civiles ainsi sauvées des dictatures, mais pas de la mort. Puis, dans le sillage des guerres humanitaires débarque l'urgence humanitaire. A l'inverse, employée par une ONG, parfois aussi qualifiée d'OSI (organisation de solidarité internationale), cette rhétorique se révèle empathique, bienveillante, pacifique. C'est dire que la solidarité internationale ressemble à un accordéon : sa musique dépend de celui qui en joue. Elle demeure fréquemment une aspiration creuse ou factice. Pour être opératoire, elle suppose de savoir à qui elle s'adresse et de quel sujet on parle.

L'aide se distingue de la solidarité parce qu'elle est toujours et en toute circonstance dissymétrique. Elle peut se révéler humiliante, même si là ne réside pas son intention. Une abondante littérature a critiqué l'aide au développement, qui fut un instrument néocolonial de domination et qui a engendré la dépendance et la dette plus fréquemment que l'émancipation invoquée durant le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. La « Françafrique » en fut la caricature. Toutes les grandes religions, du bouddhisme à l'islam, insistent sur l'aumône comme instrument d'acquisition d'un mérite pour l'au-delà, et même pour ici-bas. L'aide serait la forme politique

offensive de la charité, vertu chrétienne individuelle dont « les pauvres » sont la figure centrale : dès lors qu'ils occupent un panthéon et sont plus près de Dieu (« *Les premiers seront les derniers* »), leur dignité est essentielle. L'aide qu'ils reçoivent constitue un bénéfice moral pour le donateur. Les pauvres qui reçoivent la charité prodiguent des remerciements tout autant qu'ils sont humiliés, car cette charité les inscrit et les enfonce dans leur statut d'infériorité.

### Des émotions fugaces

L'urgence humanitaire, née dans les années 1980, s'inscrit dans le dispositif moral international. Vingt-cinq ans d'urgence humanitaire ont mis en orbite autant qu'en scène des ONG devenues des entreprises de moralité, qui se sont développées dans l'échec du développement, désormais consommé. L'urgence serait d'autant plus pressante qu'elle serait morale, comme nous le rappellent tous les messages ressassés dans les publicités, y compris dans la rue. Les marchandises humanitaires, la bonne conscience sont désormais en vente libre. Les causes sont périssables, mais l'étal demeure. Il trouvera place un jour prochain dans les centres commerciaux, à côté des salons de coiffure et des centres de bronzage. L'urgence est le levier qui a décuplé l'efficacité des messages humanitaires mis sur le marché des émotions fugaces. Elle permet d'aller vite pour ne pas trop réfléchir à ce que l'on fait, ni aux conséquences de ce que l'on fait. La solidarité n'y est qu'un prétexte ou un habillage factice, tant il faut se dépêcher... Les termes évoqués nous placent donc face à un champ idéologique, moral, politique — économique, même, puisqu'il y a un marché — dont la solidarité est le maître mot, l'emblème, l'intention affichée. S'occuper d'autres que soi n'a pourtant pas nécessairement à voir avec la solidarité.

(1) Lire Evelyne Pieiller, « Liberté, égalité... "care" », *Le Monde diplomatique*, septembre 2010.

# Au Mali, les populations mobilisées

Autosuffisance alimentaire, accès à l'eau, alphabétisation des femmes : le Secours populaire français mène avec l'Association malienne de solidarité et de coopération internationale pour le développement, son partenaire local, de nombreux projets dans la région de Kayes.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL  
SIMON MARO \*

**U**NE autre bataille s'engage au Mali après la reconquête militaire du Nord (lire l'article page 13). « La situation humanitaire reste critique », s'alarme M. Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), dans un rapport remis le 8 avril 2013 au Conseil de sécurité (1). L'ONU recense deux cent quatre-vingt-douze mille déplacés dans le pays et cent soixante-dix-sept mille réfugiés, la plupart en Mauritanie, au Burkina Faso et au Niger. « L'instabilité politique et militaire s'ajoute à une crise alimentaire due aux sécheresses et aux mauvaises récoltes », souligne le Secours populaire français (SPF) dans un communiqué. Au moins 77 % des Maliens vivent désormais sous le seuil de pauvreté, et la crise alimentaire menace quatre millions six cent mille personnes.

Présent dans le pays depuis les années 1980, le SPF a rapidement pu mettre en place un programme d'aide d'urgence. Des vivres ont été distribués aux familles du Nord déplacées et des kits sanitaires fournis aux centres de santé de Mopti en octobre 2012. En janvier dernier, du matériel médical a été remis aux maires des communes de Bara et de Boura, dans la région de Gao, pour leurs centres communitaires.

En trente ans d'activités, le SPF a noué des liens avec les populations locales. Il mène notamment des projets de développement dans la région cotonnière de Kayes avec l'Association des originaires de Tringa-Maréna, des ressortissants maliens installés à Saint-Denis, en

région parisienne, et l'Association malienne de solidarité et de coopération internationale pour le développement (AMSCID), fondées l'une comme l'autre par M. Bassirou Diarra, un « grand quelqu'un », comme on dit à Bamako.

## De Saint-Denis à Bamako

En 1968, le lieutenant Moussa Traoré renverse le président Modibo Keita, père de l'indépendance. M. Diarra quitte alors le Mali. Il n'a pas 20 ans. Exilé en France, il travaille d'abord comme ouvrier, puis intègre la rédaction du quotidien communiste *L'Humanité*. Infatigable, il mène de front sa carrière professionnelle, ses études de droit et ses activités politiques, syndicales et associatives. « J'ai été pris dans l'engrenage du militantisme », confie-t-il.

Secrétaire général du Front démocratique des patriotes maliens de 1981 à la chute de la dictature militaire de M. Traoré, en 1991, il est l'un des animateurs de l'opposition malienne en France. Il lutte également pour les droits des immigrés et s'investit dans le milieu associatif. Il intègre notamment le comité national du SPF. Rentré au Mali « à l'appel du président démocratiquement élu », M. Alpha Oumar Konaré (1992-2002), M. Diarra arpente les allées du pouvoir depuis maintenant vingt ans. Conseiller technique chargé des Maliens de l'extérieur et du développement, il dirige les négociations sur les accords migratoires avec la France : le Mali sera le seul pays d'Afrique francophone à

refuser l'« immigration choisie » prônée par le président Nicolas Sarkozy en 2009.

En 2011, il est nommé secrétaire général adjoint à la présidence de la République. Des fonctions qui ne l'empêchent pas de poursuivre son combat pour le développement à travers l'AMSCID, créée en 1995 et partenaire privilégié du SPF au Mali. « L'Etat, dit-il, ne peut pas tout faire... »

Pour apprécier les réalisations du SPF et de l'AMSCID au Mali, il faut rallier le cercle (2) de Yélimané, dans la région de Kayes, en pays soninké, à six cents kilomètres à l'ouest de la capitale, Bamako. Une longue route... Après avoir traversé de nombreux villages construits entièrement en bœuf, un mélange de terre crue, d'eau et de paille, quelques maisons en ciment se dressent à l'horizon : Maréna, première étape de notre périple. « Quand j'ai quitté Maréna, il n'y avait que des cases en paille », se souvient le maire de Tringa-Maréna. Ouvrier chez Renault en France durant les années de la dictature, M. Samby Kanté est devenu



FRANÇOIS HILSUM. - De la série « Sud », 2004

s'installer dans son village natal en 1998. « Dans les années 1970, trois émigrés ont construit en banco avec des toits en tôles, raconte le retraité. C'est dans les années 1980 qu'a été bâtie la première maison en ciment. » Située aux confins du Mali, du Sénégal, de la Mauritanie et de la Guinée, la région de Kayes est le cercle de Yélimané en particulier se caractérisent par une très forte émigration. « Les gens de ma génération sont partis pour fuir la pauvreté. Aujourd'hui, l'émigration est devenue une source de développement », remarque M. Kanté. Sans l'émigration, nous n'en serions pas là. »

Grâce à la coopération entre l'Association des originaires de Tringa-Maréna et le SPF, une maternité sort de terre en 1984. Un bâtiment qui abrite aujourd'hui le laboratoire d'analyses du centre de santé communautaire Georges-Godier. Construit en 2006, le site comprend un dispensaire, une maternité, une salle de nutrition et un dépôt de pharmacie. Un médecin, un aide-soignant, une matrone (sage-femme), une infirmière obstétricienne et une techni-

enne de santé y exercent à temps plein. Accrochée à l'entrée du dispensaire, la photographie jaunie par le temps de Godier, médecin du SPF aujourd'hui disparu, vêtu d'un boubou blanc lors de l'inauguration de la maternité, rappelle au visiteur le chemin effectué depuis l'époque où les malades devaient parcourir quatre-vingts kilomètres pour se faire soigner à Kayes... Le cliché ne présente aucun Maliens.

Désormais, les femmes de Tringa-Maréna accouchent sous assistance médicale. Vingt à trente naissances sont recensées chaque mois, et les enfants sont vaccinés. « Avec des gestes banals, nous sauvons beaucoup de gens », déclare le docteur Ezékiel Kamaté, seul médecin de Tringa-Maréna, une commune qui compte quatre villages et quatorze mille habitants. Pendant la période sèche, il reçoit en moyenne dix à quinze patients par jour. Mais le nombre de consultations quotidiennes grimpe jusqu'à quarante durant la saison des pluies, de juin à octobre. La plupart des malades souffrent de malnutrition ou du paludisme. « Depuis deux ans, les problèmes de malnutrition

ont beaucoup augmenté surtout chez les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées. »

A quelques mètres du centre de santé, on aperçoit un château d'eau. Lui aussi a vu le jour grâce à l'aide du SPF. Un programme d'adduction a permis d'offrir aux habitants du village de Maréna un accès à l'eau potable à travers des bornes-fontaines ou, pour cent vingt-huit foyers, des raccordements privés. « L'eau potable, ça change beaucoup de choses, sourit le maire. Et puis, le mètre cube d'eau nous coûte 100 francs CFA [0,15 euro] au robinet, alors qu'il nous coûtait 200 francs à l'époque des puits. »

## Les femmes à la manœuvre

Outre la construction d'infrastructures, le SPF et l'AMSCID se sont lancés dans un vaste projet de coopérative agricole et d'activités de maraîchage pour les groupes féminins. « Beaucoup sont partis, et les autres attendent de prendre la route de Bamako. L'idée,

c'est d'aider ceux qui restent, principalement les femmes », explique M. Francis Dembélé, secrétaire permanent et cheville ouvrière de l'AMSCID. « Dans notre société, les femmes sont malheureusement considérées comme la cinquième roue du carrosse, alors qu'elles sont au cœur de notre système social et économique », ajoute M. Diarra. Ma conviction, c'est que le développement passe par les femmes. »

En 2005, l'organisation met en place un premier périmètre maraicher dans le village de Diakoné. L'expérience fait tache d'huile. L'année suivante, l'AMSCID monte un projet similaire pour vingt groupements et obtient un financement auprès de l'ambassade de France. Chaque fois, les exploitantes sont dotées en matériel agricole, semences, intrants et produits phytosanitaires. Le SPF suit de près la démarche de son partenaire et contribue au financement de ce projet. « L'objectif, c'est l'autosuffisance alimentaire », martèle M. Dembélé.

Rapidement, d'autres groupes naissent s'organisent et sollicitent

l'appui de l'AMSCID. Un projet pour dix-huit groupements supplémentaires démarre en 2008 avec cette fois le soutien de l'Union européenne. « Le maraîchage est la seule activité qui s'est vraiment développée dans la région », analyse M. Dembélé. Au total, le projet rassemble quarante-deux groupements. Trois mille cinq cents à quatre mille femmes, formées aux techniques nécessaires, disposent aujourd'hui d'une parcelle.

A Maréna, elles sont une centaine à se partager le périmètre maraicher. Une dizaine d'entre elles discutent autour du puits. Sur sa parcelle, M<sup>me</sup> Assa Gary cultive de la salade, des carottes, de la betterave, des tomates et du gombo. « Ma vie a changé, raconte la jeune femme, son nourrisson attaché dans le dos. Ces légumes que je cultive, je n'en mangerais jamais. Il fallait aller jusqu'à Kayes pour en trouver. » L'essentiel de la production des femmes de Maréna est destiné à la consommation, mais certaines parviennent à en vendre une partie. Les épinards qu'elles produisent sont

par exemple très prisés des femmes du village voisin, qui les utilisent pour préparer la sauce du couscous.

Plus au nord, les femmes de Demballa ont opté pour une stratégie différente. « Nous cultivons principalement des oignons, car ils se conservent facilement », explique M<sup>me</sup> Assa Traoré, la présidente du groupement. En ce moment, le kilo se vend 600 francs CFA [0,90 euro], mais l'été, le prix peut grimper jusqu'à 750, voire 1 000 [1,50 euro]. Au cours d'une campagne agricole, une femme peut récolter entre cinquante et cent kilos d'oignons. « Avec les bénéfices, beaucoup achètent des produits à Bamako qu'elles revendent au village : des pagnes, des chaussures, du savon ou de la farine pour cuisiner des beignets », indique la présidente. « Le projet

de maraîchage nous a apporté beaucoup. Les enfants mangent bien, et nous, on peut décharger nos maris de beaucoup de dépenses », ajoute sa voisine.

Depuis deux ans, les dossiers de demandes s'entassent sur le bureau de M. Dembélé à Bamako. « Nous voulons d'abord veiller à l'entretien de ce qui existe, explique-t-il. Il faut aussi régler les problèmes d'eau. L'accès à l'eau est crucial. Il faut creuser profondément pour avoir de l'eau en quantité. Dans l'idéal, il faudrait un deuxième puits sur chaque parcelle, mais cela coûte très cher. »

Les femmes du village de Yélimané-Cébé ont longtemps été confrontées à ce problème. « Avec la chaleur, les rendements sont très faibles et beaucoup de femmes se découragent, reconnaît M<sup>me</sup> Coumba Niakaté, mère de huit enfants. Mais, dès les premières pluies, toutes reviennent occuper leurs parcelles. » Ce jour-là, la température avoisine les quarante-cinq degrés. Assises sur des nattes, à l'ombre d'un grand arbre, les femmes de Yélimané-Cébé racontent. « Nous avons commencé le maraîchage il y a quatre ans. Dès le départ, nous avions des problèmes d'eau, se souvient M<sup>me</sup> Coumba, sous l'œil de sa présidente, une dame âgée qui égrène son chapelet. Celles qui venaient vers 4 heures du matin trouvaient de l'eau au puits. Mais, à partir de 8 heures, il n'y en avait plus. Il fallait marcher un kilomètre pour en puiser dans un autre puits. » L'AMSCID, avec le soutien du SPF, a engagé des travaux de surcreusement dans cinq puits, dont celui de Yélimané-Cébé. D'autres devraient suivre. « Aider les femmes, c'est aider toute une famille, toute une nation », loue M. Sadiou Niakaté, le chef du village.

L'autre grand chantier en cours, c'est l'alphabétisation des maraîchères. « Lors de la formation aux techniques, nous nous sommes rendu compte qu'elles ne comprennent pas tout ce qu'on leur disait.

explique M. Aba Aboubacar Diarra, chargé de la supervision du programme d'alphabétisation et responsable de l'Association d'appui aux actions de développement rural (ADR). Ce sont les femmes elles-mêmes qui ont demandé à être alphabétisées. » Cinquante-huit femmes, originaires de dix-huit villages du cercle de Yélimané, ont ainsi bénéficié de cours en soninké ou en fulfuldé, la langue peule parlée dans cette région. Démarré en novembre 2011, le programme doit durer deux ans.

## « L'alphabétisation est un combat »

« Au début, c'était l'euphorie. Mais quand les premières pluies sont tombées, nous avons eu des problèmes d'absentéisme, regrette M. Aboubacar Diarra. Dans la culture soninké, cultiver son champ est très important. » Seules deux cent soixante-seize femmes ont terminé la formation. « Elles ont appris à lire et écrire, à faire des additions et des soustractions, et à utiliser leur téléphone portable », déclare le responsable du programme. A travers l'apprentissage de la lecture, on aborde des sujets comme l'excision, les mariages précoces ou la scolarisation des jeunes filles. « Il faut leur faire comprendre la nécessité de vaincre l'analphabétisme. Le cercle de Yélimané fait partie des zones du Mali où l'abandon scolaire est le plus élevé », insiste M. Aboubacar Diarra. « L'alphabétisation, c'est un combat, soupire M. Dembélé. Une guerre froide entre les femmes et leurs maris. » Lors d'une deuxième phase qui devrait débuter prochainement, les deux cent quarante-huit meilleures élèves recevant une initiation à la comptabilité et à la gestion. Enfin, lors d'une dernière phase, soixante-douze animatrices-relais devraient être formées pour conduire de futurs ateliers d'alphabétisation et assurer la pérennité du projet.

SIMON MARO.

(1) Rapport 5/2013/220.

(2) En Afrique francophone, le cercle est une division administrative héritée de l'organisation coloniale.

\* Journaliste.

## Désoccidentaliser l'aide

**Vue d'Afrique, où elle s'exerce de manière emblématique, la solidarité internationale est paradoxalement perçue avec ambivalence : soutien précieux ou facteur de domination culturelle ?**

PAR LÉON KOUNGOU \*

**L'**AFRIQUE attire la solidarité internationale depuis les années 1960. Toutefois, les actions menées, notamment par des organisations non gouvernementales (ONG) occidentales, n'évitent pas toujours l'écueil d'un certain paternalisme. Dans la conception et la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté ou contre les pandémies, par exemple, les réalités et les cultures locales sont parfois méconnues. Or les sociétés africaines disposent des forces et des ressources qui permettraient une plus grande pertinence, et donc une meilleure efficacité, de l'action internationale.

Les institutions continentales, en premier lieu l'Union africaine, adhèrent aux principes définis par la déclaration du millénaire adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) le 8 septembre 2000 : « Ceux qui souffrent le plus ou qui sont particulièrement défavorisés méritent une aide des plus favorisées ». Cette vision correspond aux valeurs traditionnelles africaines, qui accordent une place importante à l'entraide et

à la cohésion des communautés humaines. Selon la philosophe ivoirienne Tanella Bani, la solidarité est contraire à l'individualisme pensé au XIX<sup>e</sup> siècle par Alexis de Tocqueville : c'est un ensemble de comportements altruistes et de valeurs spécifiques liées aux coutumes locales (1). Elle souligne que « l'usage du mot "solidarité" n'est pas réservé à quelques experts en développement ou à quelques initiés dans un autre domaine ».

Sur le continent, des associations – plus ou moins formalisées – ont toujours existé pour coordonner les efforts des individus contre les difficultés qu'ils rencontrent. On est élevé dans l'idée que l'on doit tout à une famille, par exemple, et que, par conséquent, on a une dette morale envers elle : prise en charge matérielle des parents, soins de santé, entraide agricole, partage des ressources alimentaires, etc. Les formes de services sont dictées par le mode de vie communautaire.

**C**ETTE approche repose sur des acquis historiques dont la validité s'est toujours confirmée, indépendamment des changements sociaux ou des horizons temporels. Elle se manifeste dans l'Afrique moderne en milieu tant rural qu'urbain. Elle s'inscrit dans la continuité, loin du modèle conjoncturel libéral auquel souscrit la solidarité internationale. Dans cette perspective, Boni précise : « Ceux qui imaginent et conçoivent des rapports entre humains d'horizons divers n'admettent pas la réciprocité dans la relation. Il y a par exemple "ceux qui aident" d'un côté et de l'autre "ceux qui sont assistés". L'agir solidaire, dans un ordre mondial déséquilibré, est celui qui, d'emblée, pose les humains sur un même plateau, avec la finitude et la vulnérabilité de chacun, quelles que soient leurs appartenances et provenances. L'agir solidaire prend donc en compte un destin commun, et cela ne peut se faire que

par le détour de l'idée de reconnaissance (2). » Aujourd'hui, l'aide mondiale résulte, en grande partie, des manquements de l'Etat (lire page 1 l'article de Bernard Hours) : moins la puissance publique accomplit ses missions fondamentales, plus la société doit s'organiser.

Parce que la solidarité est de plus en plus intégrée dans la superstructure onusienne, les ONG peuvent être perçues comme l'incarnation d'un ordre mondial, comme des vecteurs de la domination. Elles peuvent être accusées de néocolonialisme. Si l'on prend l'exemple de quelques ONG françaises, telles que Médecins du monde ou Handicap International, on remarque qu'aucune n'a fait émerger d'association locale. Elles mènent des actions qui ignorent les valeurs et les pratiques de chaque contexte. A ce jour, les appels à proposition d'EuropeAid (le cadre d'intervention de la Commission européenne) prennent déjà en compte cet aspect, en obligeant les ONG internationales à avoir un partenaire local.

Le système de la Croix-Rouge, lui, essaie de s'adapter. Il repose d'abord sur les ressources locales. Il existe une société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge qui agit directement dans chaque pays.

Les projets portés par des ONG présupposent souvent une trajectoire unilatérale de développement sur le mode occidental. Ils sont conçus pour former les sociétés où ils sont exécutés – pour la plupart, des Etats fragiles et sans moyens financiers. On peut d'ailleurs observer que l'aide internationale contourne systématiquement les Etats pour faire exécuter ses projets par les ONG. En outre, celles-ci promeuvent une démocratisation rapide et une égalité des droits concrets par l'Occident, sans tenir compte des valeurs et des trajectoires des sociétés. Dans les années 2000, certaines campagnes pour l'utilisation du préservatif comme

moyen de lutte contre la pandémie de sida n'ont pas été préparées avec les autorités des villages ou les associations locales. Elles ont alors été mal reçues par les populations rurales, par exemple au Cameroun.

**L**ES intervenants humanitaires reproduisent un modèle biomédical, exportant un certain type de rapports entre le soignant et le malade. « Marquée par l'ethnocentrisme, explique l'ancien président de Médecins du monde Pierre Micheletti, la relation humanitaire renvoie également à la complexité du don et à la notion de victime. » Dans le cadre des interventions d'urgence, des pairs sont aisément commis. « Imprégnées d'une culture enseignée dans les universités occidentales, poursuit-il, les équipes médicales interviennent d'une manière qui ne respecte pas toujours les soignants nationaux ni les représentations que les personnes prises en charge ont de la santé et de la maladie. Entre des pratiques de SAMU et une médecine vétérinaire de catastrophe, il y a une marge qu'il faut surveiller (3). »

A l'inverse, l'intervention des ONG peut contribuer à l'ouverture de régimes autoritaires. Certaines ONG, comme Human Rights Watch ou Amnesty International, parlent là où l'on se tait, ou pis, là où l'on fait taire. Depuis peu, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD - Terre solidaire) et Transparency International font le lien entre corruption des élites politiques et pauvreté croissante. Ils recommandent à « bonne gouvernance » et la démocratisation.

Mais, en réalité, les ONG ne sauraient résoudre par elles-mêmes l'ensemble des problèmes suscitant leurs multiples interventions, qui sont la plupart du temps d'origine politique. Dès lors, elles s'intéressent aux politiques publiques.

Tribune

## Des réseaux où chacun compte

« **M**ONDIALISER », cette idée est bien dans les domaines, on parle de « mondialisation ». Comment la solidarité échapperait-elle à cette loi du troisième millénaire ?

L'activité généreuse des quatre-vingt mille bénévoles du Secours populaire français est bien connue : cent quatre-vingt millions de repas distribués en une année, toutes les démarches pour l'accès à la santé, à la culture, aux sports, les campagnes efficaces et fructueuses pour les départs en vacances et les légendaires « Journées des oubliés des vacances », les chasses aux œufs solidaires à Pâques, les Pères Noël verts... Mais qui sait que notre association mène activement des projets dans plus de soixante pays ?

Présent et utile dans les heures qui suivent de grandes catastrophes, comme en Haïti ou au Japon, le Secours populaire français agit aussi dans la durée avec des partenaires sur place. Avec ces associations locales, nous ne sommes pas à la recherche de « mercis » : nous sommes « avec eux », comme eux, dans une démarche partenariale. Car c'est la règle intangible. Avec les victimes des catastrophes naturelles, de la faim, de l'intolérance, des atteintes aux droits humains, nous construisons main dans la main une solidarité irremplaçable. Au Secours populaire français, nous ne visons pas à « exporter la solidarité », à construire des succursales, mais à développer des réseaux où chacun compte.

LÉON KOUNGOU.

(1) Tanella Bani, « Solidarité et insécurité humaine : penser la solidarité depuis l'Afrique », *Diogenes*, n° 235-236, Paris, mars-avril 2011.

(2) Tanella Bani, « Qu'est-ce que la solidarité ? », 16 février 2010, www.tanellabani.net

(3) Pierre Micheletti, *Humanitaire. S'adapter ou renoncer*, Hachette, coll. « Marabout », Paris, 2008.

(4) Philippe Ryfman, *Les ONG. La Découverte*, coll. « Repères », Paris, 2009.

\* Président du Secours populaire français.

# Bénévoles et volontaires

Des milliers de personnes, notamment des jeunes, partent chaque année à l'étranger participer à des programmes de solidarité. Leurs motivations, leurs rôles et leurs statuts se révèlent extrêmement divers.

PAR STÉPHANIE RIZET \*

**D**u voyage «équitable» à la mission chevronnée de plusieurs années, les modalités d'implication dans le champ de la solidarité internationale renvoient à une grande diversité de situations. Beaucoup sont subsumées sous le terme de volontariat, qui se caractérise alors par des aspirations et des valeurs : volonté de s'engager, partage, goût de la découverte et de l'altérité, etc. Cette dénomination, plus communément utilisée dans les pays anglo-saxons, est souvent associée à la description d'une société globalisée qui aiguise les curiosités, promeut la rencontre entre les cultures et facilite les voyages. Elle accompagne également un

\* Conseillère technique pour la Conférence permanente des coordinations associatives.

discours géopolitique renouvelé sur une planète multipolaire où les rapports Nord-Sud tendent à se rééquilibrer.

Le volontariat recouvre des réalités très différentes (1). En France, sa définition est restrictive. Elle renvoie à des cadres juridiques précis, qui donnent accès à certains droits sociaux et à une indemnité pour des missions bien définies et inscrites dans le temps. Ni bénévolat ni salariat, le volontariat est un statut hybride qui emprunte tantôt au premier le registre de l'engagement et du don de soi, tantôt au second celui de l'efficacité et du professionnalisme. Plusieurs dispositifs peuvent concerner le champ de la solidarité internationale. A ce jour, le plus largement utilisé est le volontariat de solidarité internationale (VSI), créé spécifiquement pour ce secteur. Deux mille cinq cents personnes agissent chaque année sous ce statut, qui relève de l'aide publique au développement, chapeauté par le ministère des affaires étrangères. Le VSI concerne un profil homogène de candidats : plutôt féminin, très qualifié, disposant d'une pratique professionnelle et d'une expérience à l'étranger (2).

## Des candidates très qualifiées

A ce dispositif national pourrait bientôt s'ajouter le cadre européen des EU Aids Volunteers, un corps de dix mille volontaires qui pourrait être déployé dès 2014 sur des terrains de crise. Les Peace Corps (3) américains

ont sans doute pour partie inspiré ce programme, qui vise notamment à accroître la visibilité de l'aide humanitaire accordée par Bruxelles. Beaucoup ignorent en effet que plus de la moitié des fonds destinés à aider les pays pauvres dans le monde proviennent de l'Union et de ses Etats membres.

Le programme de la Commission de Bruxelles pour la période 2014-2020 prévoit un budget de 239,1 millions d'euros qui sera affecté à un vaste plan de formation (58 millions d'euros), au déploiement (137 millions d'euros), au renforcement des capacités des populations touchées par les catastrophes (35 millions d'euros) et aux activités d'appui.

## Un paysage bigarré

Là encore, le projet cible de jeunes diplômés en voie de professionnalisation ou des personnes plus expérimentées. De façon plus marginale, d'autres dispositifs de volontariat, tels que le service civique ou le service volontaire européen (SVE), peuvent concerner l'international.

Il existe par ailleurs des cadres d'engagement bénévole institutionnalisés, comme les chantiers internationaux ou les programmes Jeunesse, solidarité internationale (JSI), destinés aux jeunes issus de quartiers populaires. Ils recrutent une population aux expériences scolaires et professionnelles plus variées que

les volontariats. Et, bien souvent, relèvent de politiques publiques de jeunesse (citoyenneté, mobilité, etc.) largement portées par les collectivités territoriales (régions, en particulier). Les formes d'engagement bénévole renvoient aussi à des mécanismes destinés à faciliter le départ des retraités ou des salariés. Le congé de solidarité internationale (CSI) permet par exemple de participer à une mission humanitaire pour une durée de six mois, sans rémunération et avec la garantie de retrouver son emploi. On peut enfin penser à toutes les démarches qui prennent place dans un contexte moins institutionnalisé et donc plus difficile à saisir, mais dont les témoignages laissent à penser qu'elles se développent, grâce à Internet par exemple. Le paysage est donc bien plus bigarré et complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Et, à y regarder de plus près, on observe aussi des évolutions et des tensions.

Aide au développement et politiques de jeunesse semblent ainsi s'entrecroiser et se rencontrer de plus en plus. Le rôle croissant des collectivités territoriales y contribue également, car celles-ci tendent bien souvent à faire d'une pierre deux coups en alliant coopération décentralisée et mobilité des jeunes de leur territoire. Ce qui ne va pas sans un certain brouillage des repères : la coopération décentralisée devient un moyen de développer des jumelages, des projets locaux dans une certaine mesure protégés des questions géopolitiques et des rapports de forces entre

Etats. Les risques d'instrumentalisation sont pourtant aussi présents dans ce cadre où la solidarité internationale est (parfois d'abord ?) un support à l'éducation, à la formation et à la mobilité internationale de la jeunesse.

Une autre évolution concerne donc la multiplication des échelons de mise en œuvre, de l'Europe à la ville, qui s'accompagne d'un développement des formes de cofinancement. Enfin, les initiatives qui se font hors de ces cadres semblent elles aussi se développer, grâce à Internet par exemple, et donner lieu à une multitude de projets locaux, individuels ou collectifs et peu formalisés. Non sans un certain idéalisme, ces évolutions sont le plus souvent jugées positives au sein du monde associatif.

## Brouillage des frontières

Pour les dispositifs de volontariat, tout d'abord, la frontière avec l'emploi apparaît particulièrement ténue, comme en témoignent à la fois les profils concernés et les missions confiées. La situation des jeunes volontaires peut alors s'apparenter dans certains cas à du sous-emploi, de même que le salariat se retrouve fragilisé par ce brouillage des frontières. Cette problématique s'observe dans l'ensemble du monde associatif. Elle apparaît ici avec une forte acuité parce que le registre de l'engagement désintéressé est particulièrement présent, et parce que les bénéficiaires des actions

menées sont dans une situation de dénuement extrême.

Ce volontariat très professionnalisé se voit aussi entaché par toutes les remises en question dont le milieu de la solidarité internationale a fait l'objet ces dernières années. L'apparition d'un corps de volontaires européens, très critiquée d'ailleurs au sein du monde associatif, ne fait que renforcer le trait. Beaucoup interrogent aussi la pertinence d'un dispositif lourd et coûteux, déconnecté des priorités d'un secteur qui doit faire face à des financements insuffisants pour gérer des situations toujours complexes. La nécessité de créer une nouvelle structure alors qu'il en existe déjà tant pose également question.

Dans ce cadre, le développement d'autres dispositifs, portés par des politiques publiques de jeunesse, apparaît comme une bouffée d'air frais, un moyen de déprofessionnaliser et de démocratiser l'engagement de solidarité internationale pour bien des acteurs du secteur.

(1) L'état des lieux le plus exhaustif est certainement celui fourni par *L'Atlas 2013 des engagements volontaires et solidaires à l'international*, prochainement disponible sur le site de France Volontaires : [www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org)

(2) Cf. l'enquête «Les apports multiples du VSI» réalisée par Ipsos en 2011 pour le compte du Clong-Volontariat, de France Volontaires et du ministère des affaires étrangères, téléchargeable en ligne sur le site du Clong : [www.clong-volontariat.org](http://www.clong-volontariat.org)

(3) Fondés par le président américain John Kennedy en 1962, les Corps de la paix (Peace Corps) sont les coopérants envoyés par les Etats-Unis dans les pays du tiers-monde.

IL N'Y A PAS D'HUMANITÉ SANS SOLIDARITÉ



Parce que tout ce qui est humain est nôtre, nous agissons toute l'année, en France et dans le monde, au plus près des besoins de chacun pour l'accès à l'alimentation, à la culture, aux loisirs, aux soins...

**Soutenez-nous toute l'année en devenant donateur régulier...**

N° national d'émetteur 409584

Coupon à retourner dûment signé, accompagné d'un RIB, ou de votre chèque, au Secours populaire français, 9/11, rue Froissart - 75140 Paris cedex 03

Oui, je souhaite vous soutenir régulièrement toute l'année

Je choisis de faire un don régulier par  mois  trimestre pour un montant de  15€  30€  50€ autre montant \_\_\_\_\_ €

Mon premier don régulier sera prélevé le 5 du mois de \_\_\_\_\_ 2013

Mes coordonnées\*

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ e-mail \_\_\_\_\_

\*Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre association. Secours populaire français - 9/11, rue Froissart - 75140 Paris cedex 03

Mes coordonnées bancaires

Nom de ma banque \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

CODES Établissement Guichet Compte à débiter N° de compte Clé R.I.B.

Date et signature (obligatoires)

Je ne peux pas m'engager à long terme pour l'instant, mais je souhaite faire un don ponctuel de  30€  60€  100€ autre \_\_\_\_\_ €

Je souhaiterais recevoir (par courrier et en toute discrétion) une documentation sur les legs, les donations et les assurances vie en faveur du Secours populaire français



Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 75% du montant de votre versement, dans la limite du plafond de 521 €. Au-delà de ce plafond, la réduction est de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Si vos dons excèdent la limite de 20%, l'excédent est reportable sur les 5 années suivantes.

Dons en ligne sur [www.secourspopulaire.fr](http://www.secourspopulaire.fr)